

FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

BAISSES D'EFFECTIF AU COLLÉGIAL ET CARTE DES PROGRAMMES

Problématique et pistes de solutions

**31^e Congrès ordinaire
99^e Conseil d'administration ordinaire
16, 17 et 18 Juin 2006
Victoriaville**

Fédération étudiante collégiale du Québec

Recherche, analyse et rédaction :

Laurent Viau, chercheur

Correction :

Benoît Bhérier-Simard, coordonnateur à la recherche

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est un organisme qui regroupe plus de 40 000 étudiantes et étudiants, des secteurs collégiaux pré-universitaire et technique, dans plus d'une douzaine de régions du Québec. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les préoccupations des étudiantes et étudiants des collèges du Québec, en tant qu'étudiantes et étudiants tout comme en tant que citoyennes et citoyens. L'accessibilité universelle de tous les paliers de l'éducation dans un enseignement de qualité constitue la principale base de revendication de la FECQ : tous devraient avoir accès aux études post-secondaires, peu importe leur condition socio-économique ou celle de leurs parents. De plus, la FECQ s'est donné comme mission première la cause sociale des jeunes Québécoises et Québécois.

La voix des étudiantes et étudiants québécois au niveau national

La FECQ, à travers toutes ses actions se veut l'organisme porteur du message des jeunes Québécoises et Québécois. Autant dans ses activités militantes que politiques, elle livre l'opinion des étudiantes et étudiants de niveau collégial. Présente aux différentes tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation, elle est la mieux située pour faire entendre son message, en créant des partenariats utiles tant aux étudiantes et étudiants qu'aux instances du ministère et du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques, autant provinciaux que fédéraux, sans être partisane pour autant. Elle se fait un devoir de communiquer à tous les intentions des politiciens pour que les étudiants effectuent des choix éclairés quand vient le temps de choisir les gestionnaires qui s'occuperont du développement des institutions québécoises.

FECQ

3449 Saint-Denis, suite 1

Montréal, Québec, H2X 3L1

Téléphone : 514-396-3320

Site Internet : www.fecq.org

Télécopieur : 514-396-3329

Courriel : fecq@fecq.org

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	3
ACRONYMES	5
INTRODUCTION	6
PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE	7
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS AU COLLÉGIAL	7
CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL	10
CE QUI A ÉTÉ DIT ET FAIT JUSQU'À PRÉSENT	13
AU NIVEAU DE L'ÉDUCATION	13
AU NIVEAU DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	16
LES PÔLES RÉGIONAUX DE SAVOIR	19
LA THÉORIE DES « CLUSTERS »	19
LE RÔLE DES CCTT POUR LES PÔLES DE SAVOIR	21
LA CARTE DES PROGRAMMES	25
LE POINT DE DÉPART	25
CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	25
01 – Bas-Saint-Laurent.....	27
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	31
03 – Capitale Nationale.....	35
04 – Mauricie	40
05 – Estrie	44
06 – Montréal.....	47
07 – Outaouais	53
08 – Abitibi-Témiscamingue.....	56
09 – Côte-Nord.....	60
10 – Nord-du-Québec	63
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	66
12 – Chaudière-Appalaches	70
13 – Laval.....	74
14 – Lanaudière	77
15 – Laurentides.....	81
16 – Montérégie	85
17 – Centre du Québec	90
CONCLUSION.....	93
BIBLIOGRAPHIE	95
ANNEXE	102
1 – ÉVOLUTION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS DE 1995 À 2004 AU SECTEUR TECHNIQUE	102
2 – ÉVOLUTION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS DE 1995 À 2004 AU SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE	125

Liste des Tableaux

TABLEAU I : VARIATIONS DES EFFECTIFS AU COLLÉGIAL DE 1999 À 2014 8
TABLEAU II – PROPORTION DES PROGRAMMES TECHNIQUES OFFERTS PAR LES CÉGEPS EN 2004-2005
ÉTANT SOUS LE SEUIL DE VIABILITÉ 9
TABLEAU III : TAUX DE CHÔMAGE ET TAUX D’EMPLOI DES 15-19 ANS, 1994 ET 2004..... 12
TABLEAU IV : TAUX NET DE MIGRATION INTERRÉGIONALE DES 15-29 ANS, SELON LES RÉGIONS
ADMINISTRATIVE, 2003-2004 (POUR 1 000 HABITANTS, PAR ORDRE DÉCROISSANT)..... 12

Acronymes

ACCORD : Action concertée de coopération régionale de développement

AEC : Attestation d'études collégiales

AFE : Aide financière aux études

API : Aide pédagogique individuelle

CCTT : Centre collégial de transfert technologique

CEC : Centre d'études collégiales

CNRC : Centre national de la recherche du Canada

CPMT : Commission des partenaires du marché du travail

CRD : Conseil régional de développement

CRÉ : Conseil régional des élus

CRIQ : Centre de recherche industrielle du Québec

CSE : Conseil supérieur de l'éducation

EETC : Étudiant équivalent à temps plein

ÉNA : École nationale d'aérotechnique

FCI : Fondation canadienne de l'innovation

FECQ : Fédération étudiante collégiale du Québec

ITHQ : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

ITA : Institut de technologie agricole

MAMR : Ministère des Affaires Municipales et des Régions

MDEIE : Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation

MELS : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale

MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles

MRC : Municipalité régionale de comté

PAFI : Programme d'appui au financement d'infrastructures

PME : Petites et moyennes entreprises

PSCCC : Programme de soutien aux chercheurs et chercheuses du collégial

SGF : Société générale de financement

SRAM : Service régional d'admission de Montréal

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

UQO : Université du Québec en Outaouais

UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières

Introduction

Le réseau collégial, depuis près de quarante ans d'existence, a connu plusieurs phases successives de développement. De la création du réseau jusque dans les années 1980, les collèges ont connu une période d'expansion et de développement à grande vitesse. Puis, jusqu'à la fin des années 1990, le réseau connu une phase de consolidation. Finalement, depuis ce qu'on a appelé le Renouveau, les cégeps en sont arrivés à une sorte de crise existentielle, avec une remise en question du modèle québécois des collèges d'enseignement général et professionnel. Cette dernière période a également été accompagnée par l'apparition d'une nouvelle réalité, soit la baisse des effectifs étudiants qui doit mener le réseau à gérer une certaine décroissance.

Cela fait maintenant de nombreuses années que la problématique de la baisse démographique est à l'ordre du jour et il semble que bien peu d'actions concrètes aient été prises pour renverser la tendance. La question se pose de façon encore plus urgente dans certaines régions dites périphériques puisqu'en plus de la chute du taux de natalité, ces régions sont aux prises avec le problème de l'exode de leur jeunesse vers les grands centres. Les régions se vident de leur richesse la plus vitale, car avec la jeunesse qui s'en va, c'est l'avenir de dizaines de villes et villages, de leur économie, de leur culture et de leur histoire qui sont compromis.

La question de la baisse démographique en région pose de nombreux problèmes qui doivent trouver des solutions multiples, à tous les niveaux. Nous nous attarderons cependant ici sur l'impact de cette problématique sur le réseau collégial dans son ensemble. Dans un premier temps, il importe tout d'abord de rappeler les constats de base qui permettent d'établir un tel diagnostic et d'en démontrer les effets sur le réseau collégial. Ensuite, il est important de rappeler que certains gestes ont été posés depuis quelques années pour faire face à la situation. Nous dresserons donc un état des lieux sur les solutions qui ont été mises de l'avant, celles qui ont été appliquées et celles qui sont demeurées à l'état de propositions, en tentant de mesurer leurs impacts. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'analyser l'actuelle carte des programmes au collégial et de nous poser des questions quant à la pertinence du maintien ou à l'implantation de certains programmes. Dans cette partie, nous aborderons également la question des pôles de savoir, en lien avec la carte des programmes et la situation socio-économique de chaque région.

Portrait démographique

Évolution des effectifs au collégial

Globalement, depuis l'arrivée du modèle collégial, dans le tournant de la Révolution Tranquille, le Québec a connu une hausse de 20,74% de sa population, passant de 6 137 368 en 1971 à 7 410 504 en 2001¹. Du côté de l'effectif au collégial, les chiffres sont impressionnants; alors qu'en 1968-69, les premiers cégeps accueillait 35 964 étudiantes et étudiants, ils étaient 181 071 en 1993-94². Par contre, depuis le milieu des années 1990, la population collégiale a connu une baisse importante, notamment à cause du vieillissement de la population, avec une tendance très marquée dans certaines régions. Dans le peloton des régions qui prévoient voir chuter leur population collégiale entre 1999 et 2010, on retrouve le Nord du Québec, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui verront toutes leur population étudiante collégiale décroître de plus de 30%³.

Malgré ce sombre tableau, les prévisions actuelles nous permettent de croire que le réseau devrait connaître une hausse importante de sa population étudiante dans les prochaines années. En effet, entre le creux d'inscriptions que nous avons connu en 2004 et l'année 2009, la population étudiante au collégial devrait passer de 142 173 à 161 291⁴. Cette situation serait due à une hausse passagère du taux de natalité au début des années 1990 et à une légère augmentation du taux de passage entre le secondaire et le collégial. Cette hausse momentanée devrait être suivie par une nouvelle chute des inscriptions entre 2009 et 2014 équivalente à celle vécue entre 1999 et 2004.

Bien que la hausse des inscriptions soit bien réelle pour les cinq années à venir, le problème des cégeps en régions périphériques reste entier. En effet, cette hausse se répercutera principalement par une augmentation des inscriptions dans la grande région métropolitaine de Montréal et en Outaouais, alors que pour plusieurs régions, la chute continuera.

Au-delà des chiffres, il est important de comprendre les répercussions concrètes de ces variations sur l'enseignement collégial. D'une part, on constate depuis quelques années une hausse du nombre de programmes sous le seuil de viabilité et d'autre part, une chute des inscriptions qui entraîne une diminution importante des subventions reçues par les collèges en fonction du nombre d'étudiants équivalents à temps complet (EETC).

Pour ce qui est des programmes sous le seuil de viabilité, le MELS considère un programme comme ayant atteint cette situation lorsque moins de 60 personnes y sont

¹ Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 2001*, Ottawa : Statistiques Canada, Catalogue 91-213-XIB, p.17.

² MELS, *Rapport sur l'accès à l'éducation – Rapport Gervais*, Québec : MELS, octobre 2005, pp. 5 et 47.

³ Pour ce qui est des données concernant l'évolution des effectifs au collégial entre 1999 et 2014, voire le tableau I.

⁴ *Idem.*

inscrites. Or, dans certaines régions, plus de 50% des programmes sont dans cette situation, comme le démontrent les tableaux I et II. Pour l'année 2004-2005, sur les 650 programmes techniques des cégeps québécois, 38,0% se situaient sous le seuil de viabilité. Lorsque l'on compare avec les chiffres de 1994-1995, la différence est importante. En effet, il y avait 578 autorisations de programmes techniques en fonction dans les cégeps publics du Québec en 1994-1995 dont 20,9% étaient sous le seuil de viabilité.

Tableau I : Variations des effectifs au collégial de 1999 à 2014

Régions	Effectifs 1999	Variation d'effectifs 1999-2004	Variation d'effectifs 2004- 2009	Variation d'effectifs 2009- 2014	Variation d'effectifs 1999-2014
01 – Bas-Saint-Laurent	6 660	-17,39%	-2,83%	-17,18%	-33,53%
02 – Saguenay – Lac-St-Jean	9 562	-16,14%	-0,76%	-19,98%	-33,40%
03 – Capitale Nationale	19 649	-8,02%	12,42%	-13,91%	-10,98%
04 – Mauricie	5 991	-13,12%	2,80%	-15,77%	-24,77%
05 – Estrie	6 495	-3,39%	12,37%	-9,62%	-1,94%
06 – Montréal	48 784	-0,11%	17,06%	-5,80%	10,15%
07 – Outaouais	4 314	6,51%	19,96%	-14,12%	9,74%
08 – Abitibi-Témiscamingue	2 632	-10,98%	5,08%	-17,91%	-23,21%
09 – Côte-Nord	1 555	-22,51%	1,66%	-18,61%	-35,88%
10 – Nord-du-Québec	127	-42,52%	-5,48%	-27,54%	-60,63%
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1 271	-11,25%	7,45%	-24,34%	-27,85%
12 – Chaudière-Appalaches	6 117	-11,31%	-0,24%	-17,09%	-26,65%
13 – Laval	4 513	3,52%	27,35%	-7,78%	21,58%
14 – Lanaudière	3 080	28,54%	25,69%	-12,30%	41,69%
15 – Laurentides	6 899	-1,20%	27,79%	-10,12%	13,48%
16 – Montérégie	19 242	-8,80%	14,68%	-11,97%	-7,93%
17 – Centre-du-Québec	3 164	-17,73%	4,42%	-11,52%	-23,99%
Ensemble du Québec	150 055	-5,25%	13,45%	-10,78%	-4,10%

Source : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Système prévisionnel SIPEEC, version été 2005.

Tableau II – Proportion des programmes techniques offerts par les cégeps en 2004-2005 étant sous le seuil de viabilité⁵

Région	Nombre de programmes techniques	Nombres de programmes techniques ayant moins de 60 élèves	Proportion des programmes techniques ayant moins de 60 élèves
Bas-Saint-Laurent	40	20	50,0%
Saguenay – Lac-St-Jean	52	23	44,2%
Capitale-Nationale	56	9	16,1%
Mauricie	31	12	38,7%
Estrie	26	10	38,5%
Montréal	160	32	20,0%
Outaouais	26	13	50,0%
Abitibi-Témiscamingue	17	9	52,9%
Côte-Nord	15	11	73,3%
Nord-du-Québec	2	2	100%
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	35	31	88,6%
Chaudière-Appalaches	34	19	55,9%
Laval	19	3	15,8%
Lanaudière	20	12	60,0%
Laurentides	29	11	37,9%
Montérégie	73	22	30,1%
Centre-du-Québec	15	8	53,3%
Québec	650	247	38,0%

Source : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, mars 2005.

⁵ Les chiffres compilés dans ce tableau proviennent des données disponibles en Annexe I et selon la méthodologie détaillée en page 24.

L'exode des jeunes

Le phénomène de l'exode des jeunes n'est pas nouveau. Il n'est que l'une des facettes d'un phénomène plus large, répandu à travers le monde, soit celui de l'exode rural et de l'urbanisation croissante des sociétés. Seulement maintenant, dans les régions québécoises, avec le faible taux de natalité que nous connaissons, la difficulté d'intensifier l'immigration en région et les faibles taux de densité de population sur le territoire, la survie même de certaines régions est menacée.

Pour ce qui est du lien à faire entre l'exode des jeunes et la baisse des effectifs au collégial dans certaines régions, il faut comprendre ce problème comme un véritable cercle vicieux. En effet, puisqu'il y a exode des jeunes, il y a une baisse des inscriptions dans les cégeps en région, entraînant certains programmes à fermer et diminuant ainsi la diversité de l'offre d'éducation, ce qui amène les jeunes à étudier dans d'autres régions. Au départ, l'étendue du réseau collégial avait été pensée pour améliorer l'accessibilité géographique aux études, afin de dynamiser les milieux de vie en région. Il s'agit d'un aspect qu'il ne faut pas perdre de vue lorsque l'on tente d'apporter des solutions aux problèmes que vit le réseau collégial.

Les jeunes, de par leur tendance à une mobilité accrue par rapport aux autres groupes d'âge, ont plus tendance à s'exiler que leurs aînés et ce, pour de nombreuses raisons. Les raisons principales qui ont été repérées comme participant à la prise de décision du départ de la région natale sont, par ordre d'importance, la poursuite des études (49,8%), la recherche de travail (18,7%) et le déménagement pour suivre un conjoint (15,3%)⁶.

Ce qui est intéressant lorsque l'on observe les résultats de l'étude faite en 2001 par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes, c'est de noter que 62% des jeunes ayant quitté leur région d'origine seraient intéressés à y retourner⁷. Encore faut-il que les conditions du retour s'y prêtent. Ainsi, s'ils y retrouvaient « un emploi, un logement, un environnement qui tiendrait compte du désir de vivre en couple (donc un emploi pour le ou la conjointe) et une vie culturelle intéressante »⁸, il y aurait de forte chance pour que ces personnes retournent un jour vivre dans leur région natale. Il y a donc un espoir de voir la tendance s'inverser, il suffit de jouer sur les facteurs mentionnés précédemment, ce qui n'est pas chose facile, notamment à cause du phénomène de cercle vicieux que nous évoquions plus tôt. Pour ce qui est des solutions, nous y reviendrons plus loin.

Changements démographiques et besoins du marché du travail

La possibilité ou non de trouver un emploi de qualité dans un environnement agréable, comme nous l'avons vu, représente l'un des facteurs les plus importants qui est considéré

⁶ Groupe de recherche sur la migration des jeunes, *La migration des jeunes au Québec; Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal : INRS Urbanisation, Culture et Société, octobre 2001, p.23.

⁷ *Ibid.*, p.62.

⁸ *Ibid.*, p.89.

au moment de prendre la décision de quitter ou de demeurer en région. Afin de compléter le portrait de la situation, nous présenterons ici une brève description de ce à quoi ressemblera le marché de l'emploi dans les années à venir.

Côté positif au tableau, nous noterons que la plupart des indicateurs sont favorables. Les taux d'emploi n'ont jamais été aussi hauts et les taux de chômage aussi bas au Québec. De plus, avec les départs à la retraite des baby-boomers dans les années qui viennent, les employeurs risquent de s'arracher littéralement les diplômés fraîchement sortis des cégeps. Selon les chiffres d'Emploi-Québec, on estime à 640 000 le nombre d'emplois qui seront à combler d'ici 2008 dont 380 000 dus aux départs à la retraite⁹, dont plus de 30% nécessiteront un diplôme de niveau collégial et plus de 20% un diplôme universitaire¹⁰. Encore faut-il qu'il y ait adéquation entre la formation et la demande du marché du travail.

Il y a cependant une ombre au tableau, et c'est sur ces points qu'il faudra apporter les correctifs nécessaires si l'on veut améliorer la qualité de vie en région. Premièrement, il faut mentionner que pour de nombreuses régions, les PME sont les principaux employeurs. Par contre, le problème des départs à la retraite se pose autant pour les employés que pour les employeurs. Dans le cas des PME, on estime qu'environ 70% des entreprises familiales ne survivent pas au premier transfert de propriété¹¹. Le deuxième constat qui fait craindre pour l'avenir provient du fait que, malgré une période de croissance soutenue depuis près de dix ans, la situation du marché du travail demeure inquiétante dans plusieurs régions. On note en effet que le taux de chômage chez les jeunes, même s'il a régressé presque partout au cours de la dernière décennie – exception faite de l'Abitibi-Témiscamingue et du Centre-du-Québec – plusieurs régions sont toujours aux prises avec des taux de chômage au dessus de la barre des 15% alors qu'il se situe à près de 8,5% pour l'ensemble de la population. On peut d'ailleurs faire un parallèle qui est assez frappant entre le taux de chômage dans certaines régions et la propension à la migration chez les jeunes¹².

Pour compléter sur ce registre plus pessimiste, notons que plusieurs régions dépendent presque exclusivement de l'exploitation de leurs ressources naturelles. Le Québec compte ainsi environ 200 villes mono-industrielles, dont près de la moitié dépendent de la forêt¹³. Le problème réside dans la fragilité du tissu industriel qui devient alors très sensible à des variations de la demande ou des prix sur le marché mondial. Pour remédier à ces problèmes, il faut rapidement trouver des moyens de diversifier l'économie de ces régions, notamment par l'accroissement de la place du secondaire et du tertiaire, afin d'accroître la richesse par le biais de la transformation des richesses naturelles ainsi que la valeur ajoutée de la production.

⁹ Emploi-Québec, *Le marché du travail au Québec; perspectives professionnelles 2004-2008*, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.7.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ Équipe multipartite « partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », *Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé – Rapport Lussier*, Québec : MDEIE et MESS, janvier 2006, p.19.

¹² À cet effet, voire les tableaux III et IV à la page suivante.

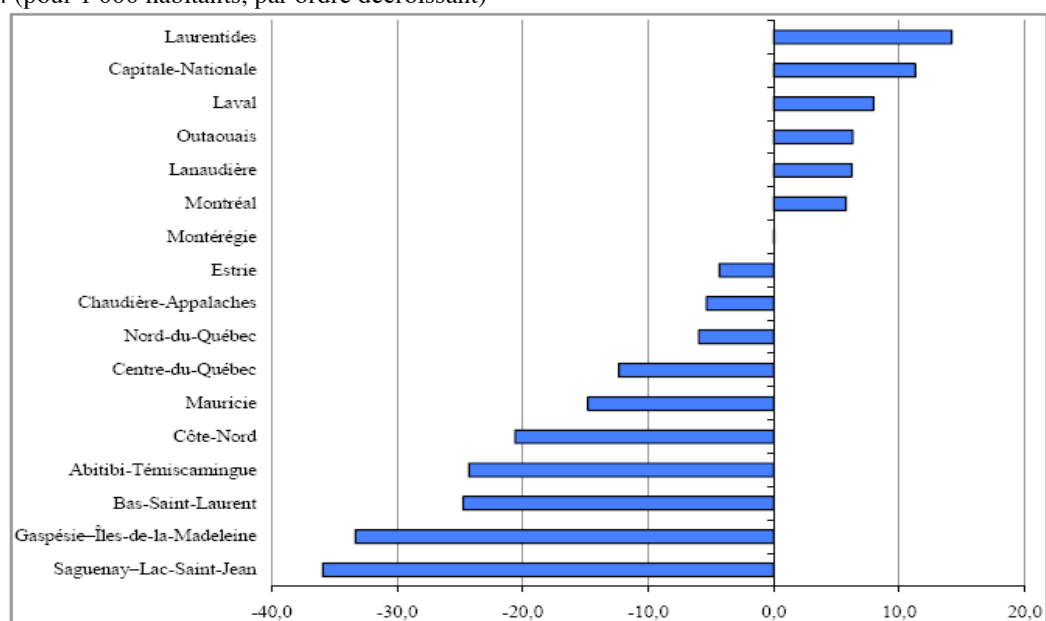
¹³ Équipe multipartite « partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », *Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé – Rapport Lussier*, Québec : MDEIE et MESS, janvier 2006, p.10.

Tableau III : Taux de chômage et taux d'emploi des 15-19 ans, 1994 et 2004¹⁴

Régions administratives	Taux de chômage			Taux d'emploi		
	1994	2004	Variation	1994	2004	Variation
	En %		En pts de %	En %		En pts de %
01 Bas-Saint-Laurent	19,0	12,2	-6,8	48,0	59,1	11,1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	21,3	17,7	-3,6	43,8	58,9	15,1
03 Capitale-Nationale	15,6	7,1	-8,5	56,3	69,4	13,1
04 Mauricie	17,6	15,3	-2,3	53,0	60,2	7,2
05 Estrie	13,7	11,5	-2,2	56,3	65,2	8,9
06 Montréal	15,8	13,5	-2,3	58,5	63,2	4,7
07 Outaouais	15,7	11,9	-3,8	61,2	65,4	4,2
08 Abitibi-Témiscamingue	14,4	15,5	1,1	54,6	58,0	3,4
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	18,9	16,3	-2,6	51,7	59,2	7,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25,6	21,0	-4,6	34,2	43,5	9,3
12 Chaudière-Appalaches	11,3	8,1	-3,2	59,1	72,9	13,8
13 Laval	16,0	11,8	-4,2	60,2	67,8	7,6
14 Lanaudière	17,1	12,5	-4,6	56,8	67,2	10,4
15 Laurentides	15,0	11,5	-3,5	63,0	68,1	5,1
16 Montérégie	14,9	11,2	-3,7	59,5	67,1	7,6
17 Centre-du-Québec	8,8	11,0	2,2	65,4	67,3	1,9
Ensemble du Québec	15,5	12,0	-3,5	57,4	65,3	7,9
Régions ressources	18,9	15,9	-3,0	48,2	58,0	9,7
Régions centrales	14,3	11,1	-3,2	59,9	67,6	7,7
Capitale-Nationale	15,6	7,1	-8,5	56,3	69,4	13,1
Montréal et Laval	15,8	13,2	-2,6	58,7	63,9	5,1

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau IV : Taux net de migration interrégionale des 15-29 ans, selon les régions administratives, 2003-2004 (pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)¹⁵



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹⁴ MDEIE, *Portrait socioéconomique des régions du Québec; Édition 2005*, Québec : MDEIE, juillet 2005, p.35.

¹⁵ *Ibid.*, p.16.

Ce qui a été dit et fait jusqu'à présent

Cela fait de nombreuses années que l'on parle d'un « problème des régions » au Québec. Dans les années 1960, alors que l'économie connaissait un « boom » sans précédent allant de pair avec de grands bouleversements sociaux et politiques, la théorie la plus répandue consistait à dire que si l'on développait la métropole, Montréal, celle-ci allait pouvoir servir de moteur économique pour l'ensemble du Québec. À tort ou à raison, cette politique a été suivie depuis cette époque. C'est ce qui a donné lieu à l'essor de nombreux projets comme celui de la voie maritime du St-Laurent, du métro de Montréal, des jeux olympiques, des grandes autoroutes, etc. Malheureusement, il semblerait que les promesses de développement économique à l'échelle du Québec ne se soient pas toutes réalisées, laissant en plan des régions complètes, comme la Gaspésie et l'Abitibi, où des villes sont carrément sur le point de fermer à cause de la disparition de grandes industries traditionnelles.

On peut dire que la sonnette d'alarme est réapparue dans le tournant des années 2000 avec la fermeture de la mine de cuivre de Murdochville et aussi celle de dizaines d'écoles primaires et secondaires à travers le Québec, faute d'élèves pour les remplir. Le point tournant de la prise de conscience du « problème des régions » est arrivé par la suite en novembre 2002 avec le *Rendez-vous national des régions*, organisé à l'époque par le gouvernement péquiste. Le milieu de l'éducation avait alors été très présent et certains consensus auxquels la FECQ avait pris part avaient alors été dégagés.

Au niveau de l'éducation

En fait, du côté de l'éducation, le travail avait commencé en février 2002 avec la mise sur pied d'un comité mixte MEQ – Fédération des Cégeps ayant pour objectif de mesurer l'ampleur du problème de la baisse d'effectifs dans les établissements collégiaux en région et de trouver des solutions pour contrer le phénomène. Le comité en avait profité pour consulter la FECQ et les syndicats sur la question et avait finalement produit son rapport en avril de la même année¹⁶. Les mesures présentées dans ce rapport s'articulaient en cinq volets :

1. Freiner la réduction du financement des établissements qui connaissent une baisse d'effectifs;
2. Répondre à des besoins particuliers ou à des projets *ad hoc*;
3. Soutenir les programmes de formation technique dans une perspective d'accessibilité régionale et nationale;
4. Consolider l'offre de formation;
5. Contribuer à l'émergence de créneaux d'excellence.

¹⁶ Comité mixte sur la baisse de l'effectif scolaire dans le réseau collégial public, *Baisse de l'effectif scolaire dans le réseau collégial public ; État de situation et voies de solutions*, Québec : MEQ, avril 2002.

Pour ce qui est du premier volet, le ministère répondit à cette demande par l'attribution d'une subvention pour les cégeps en baisse d'effectifs. La raison d'être de cette solution vient du fait que les subventions des cégeps sont en bonne partie calculé en fonction du nombre EETC de l'année précédent l'attribution de la subvention. La première année d'attribution de cette subvention particulière a été 2000-2001 avec un montant de 3,7 M\$¹⁷. Cette enveloppe a été bonifiée dans les années subséquentes, pour atteindre un montant de 15 M\$ en 2005-2006¹⁸. Ainsi, l'aide pour les cégeps en situation de baisse de leurs effectifs s'est répercutée par l'ajout d'une annexe au régime budgétaire des cégeps. L'annexe F-142 est faite de telle manière qu'un cégep qui voit sa population chuter drastiquement se voit assuré de conserver au moins 85% des sommes qu'il recevait dans la moyenne des quatre meilleures années entre 1994 et 2000¹⁹. Selon le MELS, cette mesure a pour but de « stabiliser la situation financière de chaque cégep en atténuant les effets de la baisse de l'effectif scolaire et de fournir de nouveaux moyens en vue de protéger les acquis »²⁰. Les mesures mises de l'avant pourront ainsi permettre d'ajuster le financement des cégeps affectés par la baisse d'effectifs, subventionner les besoins particuliers, soutenir les programmes de formation technique en région, consolider l'offre de formation et contribuer à l'émergence de créneaux d'excellence²¹.

Le deuxième volet, soit celui du financement de projets spéciaux, avait deux objectifs. D'une part, il s'agissait de pouvoir financer des projets liés à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de l'autre, il fallait pouvoir promouvoir les initiatives locales visant le développement des institutions. Le deuxième pan de cette proposition a été repris dans la foulée du *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial* alors que le MELS voulait favoriser l'émergence de projets pilotes entre les différents ordres d'enseignement dans une même région²².

Troisièmement, lorsque le MELS parlait de soutenir les programmes techniques pour favoriser l'accessibilité régionale et nationale, cela signifiait qu'il fallait trouver une solution pour les programmes en difficulté, soit ceux qui accueillent moins de 45 étudiantes et étudiants. C'est ce qui a fait en sorte que l'annexe F-138 fut ajoutée, permettant aux collèges de toucher une somme de 5 000\$ par programme en difficulté – moins de 45 inscrits dans l'ensemble du programme – pour leur permettre de restructurer leur offre de programme ou pour subventionner des projets de promotion des programmes en difficulté par exemple²³.

Le quatrième volet mit de l'avant, portant sur la consolidation de l'offre de formation, avait pour but de restructurer légèrement la carte des programmes. L'objet de cette proposition était d'éliminer les doublons qui pouvaient exister dans certaines régions où

¹⁷ *Ibid.*, p.11.

¹⁸ Conseil du Trésor, *Budget de dépenses 2005-2006; Volume III – Plan annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, Québec : Conseil du Trésor, avril 2005, p.85.

¹⁹ MELS, *Régime budgétaire des collèges publics 2004-2005*, annexe F-142-v.3.

²⁰ MELS, *Rapport annuel 2004-2005*, MELS, Québec, novembre 2005, p.72.

²¹ *Idem.*

²² MELS, *Orientations ministérielles sur l'avenir de l'enseignement collégial*, MELS, Québec, janvier 2005.

²³ MELS, *Régime budgétaire des collèges publics 2004-2005*, annexe F-138-v.4.

plus d'un programme semblable sont présents et qui sont sous le seuil de viabilité. Il s'agit avant tout d'une proposition de rationalisation de l'offre.

La dernière proposition est directement en lien avec la quatrième, car en développant les créneaux d'excellence, il y a de fortes chances à ce que l'on retouche la carte des programmes. Le concept des créneaux d'excellence est l'élément central pour tenter de se sortir du problème de la survie des collèges en région. C'est aussi un élément qui se veut dans une perspective à plus long terme. Toute la question des créneaux d'excellence sera d'ailleurs détaillée plus longuement dans la prochaine partie de ce document.

Outre la question des pôles de savoir liés aux créneaux d'excellence, notons que deux modifications législatives ont été mises de l'avant pour tenter d'améliorer le sort des étudiantes et étudiants en région. Premièrement, au niveau de l'aide financière aux études, il existe une mesure comprise à l'article 40 du règlement sur l'aide financière aux études qui donne droit à un supplément de 63\$ par mois pour les étudiantes et étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement situé dans certaines régions périphériques, y compris certaines MRC situées dans des régions dont la majeure partie de la population est concentrée en zone urbaine, comme la MRC de Pontiac en Outaouais²⁴. D'autre part, il existe depuis 2003 un crédit d'impôt pour « nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée », qui permet de se voir déduire 40% de l'impôt payé sur son salaire, jusqu'à concurrence de 8 000\$. Pour y être admissible, il faut avoir commencé à travailler dans un domaine relié aux études complétées dans les 24 mois qui suivent l'obtention du diplôme et ce, dans l'une des régions identifiées par la loi; qui sont les mêmes que celles reconnues à l'article 40 du règlement de l'AFE²⁵. Pour 2004, qui est la seule année pour laquelle nous disposons de données, pas moins de 11 537 personnes avaient utilisé ce crédit pour une valeur moyenne de 4 985,36\$, ce qui représente une somme globale de près de 57 M\$²⁶.

Pour conclure au niveau du lien entre développement régional et éducation, voici un bref rappel des grands axes de revendications de la FECQ sur la question dans les dernières années. Ces dernières ont pu être défendues à de nombreuses reprises, particulièrement dans le cadre du *Rendez-vous National des régions* et du *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial* et à partir de mémoires et de recherches. Le premier mémoire intéressant à ce niveau est celui qui a été déposé auprès du comité mixte sur la baisse d'effectifs au collégial en 2001 en vu des consultations de février 2002 sur la question²⁷. Le second est une recherche sur la formation technique qui a été déposée en avril 2003 qui a permis de dresser une première analyse de la carte des programmes, en plus de se pencher sur les questions relatives à la recherche au collégial, à la formation continue et aux CCTT²⁸. Finalement, le mémoire déposé par la FECQ lors du *Forum sur l'avenir de*

²⁴ Publications Québec, *Règlement sur l'aide financière aux études*, L.R.Q. A-13.3, r.2, article 40.

²⁵ Publications Québec, *Loi sur l'impôt*, L.R.Q. I-3, volume 7, article 1029.8.ND.

²⁶ Source : Ministère du Revenu, direction des statistiques.

²⁷ FECQ, *Baisse de clientèle dans les cégeps en région; avis explicitant les pistes de solution préconisées par la FECQ*, Montréal : FECQ, décembre 2001.

²⁸ FECQ, *La formation technique*, Montréal : FECQ, avril 2003.

l'enseignement collégial fait une large place aux questions du développement régional, de l'exode des jeunes et de la carte des programmes²⁹.

Le discours de la FECQ à travers le temps est resté relativement constant sur ces questions. Tout d'abord, il a été affirmé à plusieurs reprises l'importance de maintenir un diplôme national avec le maintien de l'imputabilité ministérielle en ce qui concerne la qualité de l'éducation collégiale sur l'ensemble du territoire afin de s'assurer de la qualité des diplômes pour l'ensemble des cégeps. Ensuite, une large portion du discours de la Fédération concerne la nécessité de revoir la carte des programmes en créant des pôles régionaux de savoir, tout en conservant une accessibilité géographique aux études postsecondaires. Dans cette même perspective, il est préconisé de favoriser le développement des CCTT afin d'accroître le transfert technologique, la recherche en milieu collégial et la possibilité pour les étudiantes et étudiants d'avoir accès à des stages et des emplois de qualités. Ensuite, un autre volet récurrent est celui de l'amélioration des services aux étudiantes et étudiants. À ce chapitre, la FECQ a toujours insisté sur le fait qu'un des moyens de retenir les jeunes en région est de leur offrir un milieu de vie stimulant. Ceci doit se faire notamment en agissant sur le volet socioculturel et sportif et aussi sur la gestion de problèmes qui peut être faite avec l'aide d'API, de psychologues, d'orienteurs, etc. Finalement, un des derniers éléments qui fait parti du discours de la FECQ au sujet des cégeps en région est celui de l'utilisation optimale des ressources du cégep au service de la communauté. De cette manière, les équipements sportifs, la bibliothèque, et autres doivent pouvoir être accessibles autant que possible à l'ensemble des citoyens afin que le cégep soit réellement au cœur de sa communauté et qu'il contribue à son développement.

Au niveau du développement socio-économique

Voici maintenant une brève description de ce qui a pu être fait et de ce qui se fait aujourd'hui pour le développement socio-économique des régions. En fait, il ne s'agit réellement que d'une esquisse puisqu'il faudrait une étude portant uniquement sur ce sujet s'il fallait y aller de façon vraiment exhaustive, car il existe aujourd'hui une quantité importante de thèses, recherches et études ayant été publiées concernant le développement régional. Nous nous contenterons donc de dresser le portrait des structures de concertation, des responsables des différents dossiers et des programmes gouvernementaux directement axés sur le développement régional.

Dans un premier temps, on retrouve comme l'un des premiers responsables des dossiers régionaux le ministère des Affaires Municipales et des Régions (MAMR). Ce dernier est responsable de fonds de « développement des régions et de la ruralité » dont le budget était de près de 53 M\$ en 2005-2006³⁰. Ce fond sert principalement à financer les infrastructures et projets municipaux. De plus, le MAMR est responsable de la coordination avec les municipalités régionales de comté (MRC) et les conseils régionaux

²⁹ FECQ, *Le réseau collégial : un impératif pour les générations à venir*, Montréal : FECQ, mai 2004.

³⁰ Conseil du Trésor, *Budget de dépense 2005-2006; volume II – Crédits des ministères et organismes*, Québec : Conseil du Trésor, avril 2006, section I.

des élus (CRÉ). Les CRÉ pour leur part, sont présents dans chacune des régions et regroupent les maires de chacune des villes de la région. Elles ont pour objectif de définir les orientations de développement socio-économiques de leur région et les priorités d'investissements en infrastructures.

Vient ensuite le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS), qui est responsable notamment de la commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et d'Emploi-Québec. La CPMT est implantée dans chacune des régions et a pour but de déterminer les besoins du marché du travail. De son côté, Emploi-Québec finance la réinsertion au travail, entre autre par le biais de formations de courtes durées dans des AECs.

Au niveau du ministère de l'immigration, on peut dire qu'un certain travail a été fait afin de favoriser le développement régional, bien qu'il reste énormément à faire. On peut noter à cet effet l'engagement pris dans le plan stratégique 2005-2008 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) à ce que chaque région présente un plan d'action en matière de développement de l'immigration, afin que d'autres régions que Montréal et Québec commencent à accueillir un bassin significatif d'immigrants³¹.

Finale­ment, le Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et des Exportations a développé une partie de sa mission autour du développement économique régional. Ce volet de son mandat s'articule autour du programme de développement économique et d'aide aux entreprises qui comprend un service aux entreprises et au développement économique en région, avec un financement de 23,8 M\$ en 2005-2006 – en baisse de 1 M\$ par rapport à l'année précédente – et un budget de près de 75 M\$ pour des mesures de soutien au développement économique local et régional – en baisse de près de 35 M\$ par rapport à 2004-2005³². C'est avec ces sommes que le MDEIE finance les projets développés à partir des ententes sur un programme démarré suite au *Rendez-vous national des régions*, soit le projet d'action concertée de coopération régionale de développement, ou projet ACCORD. Ce projet « vise à construire un système productif régional compétitif sur le plan nord-américain et mondial dans chacune des régions du Québec, par l'indentification de créneaux d'excellence, qui pourront devenir leur image de marque »³³.

Le programme est sans doute le plus intéressant au niveau de sa structure et de sa philosophie, puisqu'il rejoint de près l'idée développée par plusieurs acteurs du niveau de l'éducation en ce qui concerne les pôles régionaux de savoir. La section suivante du présent document est d'ailleurs consacrée au sujet des créneaux d'excellence. Nous ne ferons que résumer ici la nature du projet ACCORD. En fait, dans le cadre de ce projet,

³¹ MICC, *Plan stratégique 2005-2008*, Québec : MICC, avril 2005, p.19.

³² Conseil du Trésor, *Budget de dépense 2005-2006; volume II – Crédits des ministères et organismes*, Québec : Conseil du Trésor, avril 2006, section VII.

³³ MDEIE. 2006, mise à jour du 2 mars. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD*. En ligne. <<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord.html>> (page consultée le 2 mars 2006).

une entente a été signée entre les comités régionaux de développement (CRD) de presque toutes les régions – qui sont devenus les CRÉ par la suite, le MDEIE et la société générale de financement (SGF) afin d’identifier les créneaux économiques à développer et la façon d’y arriver. Ces accords prévoient pour chaque région quatre types de créneaux³⁴.

Leader :	Créneau dans lequel la région est en mesure de jouer un rôle de leader nord-américain ou mondial.
Associé :	Créneau dans lequel la région peut être associée déterminante avec une ou d’autres régions possédant des atouts complémentaires.
Émergent :	Créneau qui possède un fort potentiel de croissance et dans lequel la région estime pouvoir assumer à terme un rôle de leader.
En évaluation :	Créneau dont la région souhaite circonscrire ultérieurement le véritable potentiel de croissance à l’échelle mondiale

Il est certain que des interventions en termes de développement régional sont prises dans plusieurs autres domaines, incluant de nombreux autres organismes, que ce soit au niveau de la culture ou de l’agriculture. Par contre, ce n’est pas l’objectif de la présente étude de dresser un bilan complet de l’action gouvernementale en matière de développement régional.

³⁴ MDEIE. 2006, mise à jour du 2 mars. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Créneaux d’excellence*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/43685.html?iddoc=43685>> (page consultée le 2 mars 2006).

Les pôles régionaux de savoir

Comme la notion de pôle régional de savoir, en lien avec les créneaux d'excellence, est au cœur du discours de la FECQ en ce qui concerne le développement régional, il semble opportun à ce moment de développer davantage sur cette matière. D'ailleurs si la carte des programmes fait actuellement l'objet d'une analyse, c'est en grande partie parce que, suivant cette philosophie du développement socio-économique, si l'on veut permettre à une région de se démarquer dans un secteur précis, il faut également lui donner les outils au niveau de l'éducation pour être capable de développer son expertise dans le domaine. Dans un premier temps, nous tenterons de résumer la théorie des « clusters » ou grappes industrielles, ensuite nous traiterons d'un sujet relié aux pôles de savoir et qui a été peu couvert jusqu'à présent, soit les CCTT.

La théorie des « clusters »

L'idée des pôles de développement est très ancienne et est probablement apparue de façon plus spontanée que réfléchie. Certains peuples ou certaines régions sont devenues, avec le temps, synonymes des produits qu'elles ont développés. De nombreux exemples peuvent nous venir en tête à ce niveau, qu'il s'agisse des maroquineries, des horloges suisses, de la porcelaine de Limoge, des tapisseries flamandes, l'histoire en est remplie. Au niveau de l'histoire plus récente, des géants industriels ont réussi à se développer dans des régions précises, parfois par pur hasard, grâce au leadership de quelques personnes et parfois à cause de particularités géographiques. Les exemples récents qui nous viennent en tête lorsque l'on pense à l'idée de pôles de savoir sont également très variés : Silicon Valley et l'informatique, Détroit et l'automobile, Las Vegas et le jeu, Toulouse et l'aéronautique, etc. Il semble qu'avec le temps, les grappes industrielles sont devenues une condition *sine qua non* du développement économique dans plusieurs pays. La définition de créneaux d'excellence par une région permet de se distinguer, d'en faire sa marque de commerce. Évidemment, le succès d'un pôle de savoir n'est pas garanti et dépend de la situation économique de l'industrie ciblée.

De façon théorique, comment pourrions-nous décrire un pôle de savoir? Dans la littérature anglophone, on parle de « cluster » pour désigner les pôles de savoir, qui a souvent été traduit par grappe industrielle. Selon Örjan Sölvell, un « cluster » « consiste en un regroupement localisé d'entreprises d'une même industrie, de gouvernements, d'institutions d'enseignement et financières qui collaborent entre elles »³⁵. La clef du concept réside dans la coopération entre les différents partenaires. Cette coopération peut prendre plusieurs formes, en fonction des moyens d'intervention de chacun des acteurs.

Du côté politique, un gouvernement peut décider d'octroyer des crédits d'impôts ou des subventions directes à des entreprises d'un secteur spécifique s'établissant dans une zone

³⁵ Traduction libre tirée de : Örjan Sölvell, Göran Linqvist et Christian Ketels, *The Cluster Initiative Greenbook*, Stockholm : Bromma Tryck AB, août 2003, p.18.

donnée. C'est notamment le cas au Québec avec l'industrie pharmaceutique établie à Laval ou avec les entreprises de multimédia établies dans la Cité du Multimédia à Montréal³⁶.

Au niveau des services financiers, le fait d'avoir une certaine concentration d'entreprises dans la même industrie, fait en sorte que les banques en viennent à mieux connaître ce secteur industriel, ce qui facilite l'octroi de prêts. En accédant plus facilement au crédit, les PME peuvent se développer plus rapidement et les grandes entreprises prendre de plus grands risques.

Pour ce qui est de l'éducation, c'est probablement l'élément le plus important de la recette. Selon Jane Jacobs, « même si plusieurs facteurs affectent les avantages compétitifs des “clusters”, aucun n'est aussi important que les compétences qui y sont présentes. L'apprentissage et le transfert de connaissances représente le sang vital – et les travailleurs qualifiés le pool génétique – des “clusters” »³⁷. Ainsi, c'est principalement à cause de la main-d'œuvre qualifiée que des entreprises décideront de s'installer dans une région plutôt qu'une autre. C'est à ce niveau que les cégeps jouent un rôle important, de pair avec les universités en région et les écoles professionnelles. Stuart Rosenfeld parle des collèges techniques, dont l'équivalent au Québec est le cégep, comme des éléments clés pour le “clusters”, car la main-d'œuvre intermédiaire spécialisée est celle qui est la moins susceptible d'être transférée ou d'être importée³⁸.

Les pôles régionaux de savoir font appel à un autre concept, celui de l'économie du savoir ou encore, de l'économie apprenante dont les fondements reposent sur une formation de qualité à tous les niveaux, mais principalement à ceux de l'enseignement postsecondaire, de la recherche et du développement et la capacité de transfert technologique. Toujours selon Rosenfeld :

« Les entreprises tendent à se localiser proche l'une de l'autre, incluant les compétiteurs, parce que les avantages des économies liées aux externalités, à l'accès à des travailleurs qualifiés et aux connaissances surpasse les désavantages causés par le départ des employés vers d'autres compétiteurs ou la perte de secrets industriels. »³⁹

Ce sont donc l'ensemble des entreprises présentes dans un pôle régional de savoir qui pourra tirer parti de l'avancée des technologies amenées par une des entreprises, par la recherche effectuée par la recherche universitaire ou encore par le transfert technologique effectué par le CCTT. Les institutions d'enseignement peuvent également participer au développement du créneau d'excellence en mettant sur pied des incubateurs

³⁶ Publications Québec, *Loi sur les impôts*, L.R.Q. I-3, articles 1029.8.36.0.3.28 et 1029.8.36.0.37.

³⁷ Traduction libre, tiré de : Jane Jacobs, *The Nature of Economies*, New York : Modern Library, 2000.

³⁸ Cité dans : Mathieu Ouimet, Nabil Amara et Rejean Landry, *Les « clusters » comme outil de développement régional – de l'idée aux outils d'intervention; Compte rendu et synthèse*, Montréal : Observatoire de développement économique Canada pour les régions du Québec, janvier 2004, p.18.

³⁹ Traduction libre tirée de : National Governors Association, *A Governor's Guide to Cluster-Based Economic Development*, Washington : NGA, 2002, p.9.

d'entreprises. Ainsi, il est possible de créer de nouvelles entreprises qui pourront servir de sous-traitants pour la fabrication d'intrants pour la production de plus grosses entreprises, qui bénéficient de la sorte du lien de proximité avec leurs fournisseurs.

Pour ce qui est de l'éducation, en lien avec les pôles régionaux de savoir, le CSE, dans un avis paru en 2003, faisait remarquer l'importance de « la dynamique endogène de développement local et régional, bien que des déterminants exogènes continuent de l'orienter »⁴⁰. En d'autres mots, cela veut dire que si l'on veut que le développement régional fonctionne, il faut d'abord que les acteurs du milieu se prennent en charge et qu'il y existe un bassin de population avec des compétences suffisantes pour soutenir ce développement. Par contre, il est toujours souhaitable et nécessaire que des acteurs extérieurs, comme le gouvernement ou des investisseurs externes puissent donner un coup de pouce pour déclencher l'étincelle.

Finalement, il est à noter l'importance qu'accordent les décideurs québécois à la philosophie des grappes industrielles et des pôles régionaux de savoir. Deux documents importants publiés récemment témoignent de ce courant et recommandent de continuer dans la voie du développement des créneaux d'excellence, notamment par le biais de la formation collégiale et le réseau des CCTT. Le premier, paru à l'automne 2005, est le plan stratégique du MDEIE qui mentionne l'importance de « favoriser le développement de l'organisation de la recherche et du transfert des connaissances dans les créneaux d'excellence régionaux de façon à contribuer à la création de pôles industriels majeurs »⁴¹. Il y est également mentionné qu'un « réseau universitaire et collégial bien développé sur l'ensemble du territoire, doit jouer un rôle de premier plan en matière de développement économique régional et plus spécifiquement en ce qui concerne le développement d'une culture d'innovation et le transfert technologique aux entreprises »⁴². Le second est le rapport Lussier, rédigé par un comité issu du *Forum des Générations* de l'automne 2004. Une des recommandations de ce rapport est de donner un « appui plus marqué à la stratégie de développement des créneaux d'excellence dans les régions (projets ACCORD) [...] »⁴³. À la lumière de ces documents, il y a fort à parier que le développement régional au Québec continuera dans les années à venir à être orienté en fonction de la théorie des "clusters".

Le rôle des CCTT pour les pôles de savoir

Une des raisons pour lesquelles la question des CCTT sera développée ici est qu'elle l'a fort peu été dans le passé et demeure un élément obscur pour la plupart des étudiantes et étudiants ayant complétés leur parcours au collégial. La raison principale est qu'un CCTT

⁴⁰ CSE, *L'éducation des adultes : partenaires du développement local et régional*, Québec : CSE, septembre 2003, p.13.

⁴¹ MDEIE, *L'avantage québécois; Stratégie gouvernementale de développement économique*, Québec : MDEIE, octobre 2005, p.39.

⁴² *Ibid.*, p.76.

⁴³ Équipe multipartite « partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », *Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé – Rapport Lussier*, Québec : MDEIE et MESS, janvier 2006, p.17.

est généralement assez indépendant du cégep duquel il relève et est voué avant tout à servir les entreprises liées à son domaine d'expertise. La FECQ avait tracé un bref portrait de leur situation en 2003⁴⁴, mais depuis, une étude assez exhaustive qui a été rédigée en février 2005 faisant l'évaluation de la performance des centres accrédités avant 2002 nous permet d'aborder la question d'un œil différent⁴⁵.

Le réseau des CCTT au Québec compte 28 établissements reconnus par le ministère, regroupés au sein du réseau Transtech. Les premiers à voir le jour sont apparus au début des années 1980. En fait, la moitié des CCTT ont été créés avant 1990. Entre 1998 et 2002, le gouvernement a imposé un moratoire sur la création de nouveaux CCTT, mais depuis, cinq nouveaux centres sont apparus.

Au niveau légal, 17,4% sont des composantes des cégeps auxquels ils sont affiliés. Ce sont donc les conseils d'administration des collèges qui prennent les décisions les concernant. Les 82,6% autres sont constitués en corporation autonome sans but lucratif.

La mission des CCTT est découpée en trois volets :

- Réaliser de la recherche appliquée
- Réaliser de l'aide technique
- Diffuser de l'information technologique.

Selon les données recueillies, les projets d'aide technique ont été les plus nombreux et ont représentés 53,3% des activités des CCTT entre 1999 et 2003. Pour ce qui est de la recherche appliquée, elle occupait 30,6% des projets des centres et la diffusion d'information et la formation représentait 16,0% de leurs activités.

Du côté budgétaire, les CCTT s'autofinancent à 74,2%, avec des revenus de 127,268 M\$ en 2003 provenant de la vente de service aux entreprises. Le financement public couvre le reste des finances des CCTT pour un total de 32,828 M\$ en 2003. De l'enveloppe en provenance du public, les CCTT tirent ses revenus de nombreuses sources. En premier lieu, chaque centre a droit à un soutien de base de 100 000\$ annuellement par le MELS avec une contrepartie équivalente du côté du MDEIE. Au niveau du MELS, il existe deux programmes de soutien à la recherche qui offrent du support aux CCTT, soit le PART ou programme d'aide à la recherche technologique et le PSCCC ou programme de soutien aux chercheurs et chercheuses du collégial. Pour ce qui est du MDEIE, le programme le plus important est le PAFI ou programme d'appui au financement d'infrastructures. De plus, le fédéral contribue au financement des CCTT par le biais de la contribution aux projets de la Fondation Canadienne de l'Innovation ou FCI. Au niveau du financement public donc, les investissements directs pour le fonctionnement des CCTT par le MELS et le MDEIE représentent 40,6% de l'enveloppe, contre 24,6% en provenance du PAFI,

⁴⁴ FECQ, *La formation technique*, Montréal : FECQ, avril 2003.

⁴⁵ Les données factuelles qui suivent se rapportent toutes à ce document : MELS et MDEIE, *Rapport d'évaluation du dispositif des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)*, Québec : MELS et MDEIE, février 2005.

12,4% par le FCI et l'ensemble des autres programmes et crédits d'impôts représente environ 22,4% de leur financement public.

Pour ce qui est de la clientèle des CCTT, on retrouve principalement les PME (65,2%), suivis par les grandes entreprises (23,2%), le reste provenant de contrats avec des organismes publics comme le gouvernement (5,6%) et des organismes sans but lucratifs (6,0%). Il faut remarquer ici l'importance des PME pour les CCTT. Souvent, les plus petites entreprises ont de la difficulté à affecter une partie de leurs ressources à la recherche et au développement ou sont complètement paralysées lorsque survient un problème majeur sur leur chaîne de montage. Les CCTT peuvent alors intervenir pour pallier à ces problèmes; c'est d'ailleurs leur grande force. Autre donnée intéressante au niveau de la clientèle des centres, plus de 57% des entreprises avec lesquelles ils font affaire se situent dans un rayon de moins de 100 Km. L'action de terrain des CCTT se fait donc principalement pour la communauté dans laquelle le centre est implanté, mais il arrive dans plus de 40% des cas que des entreprises plus éloignées s'y réfèrent.

En principe, même si les CCTT sont surtout axés sur l'entreprise privée, ils ont également pour objectif de faire profiter le réseau collégial de leur expertise. Ce sont 96% des centres qui ont permis aux enseignants des domaines reliés d'utiliser les équipements disponibles durant la période étudiée. De plus, une majorité a contribué à préparer la révision des programmes auxquels ils sont reliés. Un autre aspect intéressant à souligner est le fait que de 1999 à 2003 (période de référence), plus de 1500 étudiantes et étudiants ont eu la chance de faire des stages, contribuer aux activités de recherche et utiliser le matériel des CCTT. Du point de vue socioéconomique maintenant, les CCTT emploient environ 435 personnes à travers le Québec et ont contribué à la création de onze entreprises dérivées. Il est à noter également que des investissements de plusieurs dizaines de millions ont été réalisés depuis leur création par les CCTT pour renouveler leurs équipements.

Pour conclure sur la question, il faut rappeler que les CCTT sont l'un des outils importants au cœur des stratégies gouvernementales de développement régional. Comme le rappelait Rosenberg au sujet du transfert technologique, les innovations parmi les plus importantes pour les pôles de savoir matures proviennent des solutions créatives des techniciens, ingénieurs ou analystes des systèmes, avec les améliorations qui résultent de la diffusion du savoir au sein des employés et des entreprises⁴⁶. C'est précisément ce pourquoi les CCTT ont été mis sur pied. À la lumière de l'analyse effectuée récemment pour le compte des ministères coresponsables, le dispositif des CCTT semble atteindre la mission pour laquelle ils ont été créés et devraient sans doute mériter un soutien accru, comme le recommande d'ailleurs la stratégie gouvernementale de développement économique⁴⁷. Il y a cependant lieu d'étudier certaines recommandations du rapport conjoint MELS-MDEIE sur les CCTT, dont principalement celles concernant le financement différencié des centres collégiaux de transferts technologiques ainsi qu'une

⁴⁶ Traduction libre tirée de : National Governors Association, *A Governor's Guide to Cluster-Based Economic Development*, Washington : NGA, 2002, p.13.

⁴⁷ MDEIE, *L'avantage québécois; Stratégie gouvernementale de développement économique*, MDEIE : Québec, octobre 2005, p.40.

meilleure collaboration entre ces derniers et les différents organismes de recherche publique dont le CRIQ.

La carte des programmes

Le point de départ

Dans sa recherche de 2002 sur la formation technique, la FECQ préconisait une certaine modification de la carte des programmes et, sans détailler les modifications à apporter, avait tout de même entrepris de déterminer quels devraient être les pôles à cibler dans chaque région. Ce travail avait été abordé à partir des programmes déjà en place dans chacun des cégeps et aussi à partir des données socio-économiques disponibles pour chaque circonscription électorale québécoise dans laquelle se trouvait un établissement collégial.

L'un des changements importants depuis a été l'adoption par chaque région d'un plan d'action visant à développer certains créneaux d'excellence. Ces pôles de spécialisation ont été déterminés en large partie lors du *Rendez-vous national des régions* de 2002 et officialisés par la suite dans le cadre du programme ACCORD du Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et des Exportations (MDEIE). Ainsi, chaque région, par le biais des centres locaux de développement (CRD) à l'époque – qui sont devenus les comités régionaux des élus (CRÉ) depuis – a conclu une entente avec le MDEIE lui permettant d'obtenir des fonds pour avoir les outils nécessaires au développement de leurs créneaux.

Considérations méthodologiques

Dans la présente section, nous tenterons d'analyser s'il existe un lien entre les créneaux choisis par chaque région et les programmes offerts dans les cégeps qui s'y trouvent et la présence d'un CCTT relié aux domaines d'expertise qu'entendent développer les régions. De plus, nous tenterons d'établir un diagnostic tenant compte des conditions socioéconomiques des régions, de l'évolution des effectifs collégiaux, des programmes sous le seuil de viabilité et programmes présents en double ou en triple sur un même territoire alors que certains sont en difficulté. Une fois ce diagnostic établi, nous tenterons d'établir les pistes de solutions envisageables, à la fois pour améliorer la condition globale du réseau collégial dans chacune des régions du Québec et pour renforcer le lien entre les créneaux moteurs de l'économie régionale et les programmes collégiaux qui y sont rattachés.

Avant de commencer, il serait important d'apporter quelques précisions d'ordre méthodologique. En premier lieu, il faut préciser que nous ne prétendons pas faire ici une analyse socio-économique exhaustive de chaque région du Québec, ce qui nécessiterait un travail titanesque et qui, somme toute, a déjà été présenté dans plusieurs des documents sur lesquels nous nous sommes appuyés et qui font partie des notes bibliographiques.

Ensuite, pour ce qui est des parties d'analyse concernant la carte des programmes et donc, l'offre éducative disponible dans une région, nous nous limiterons à l'étude des collèges publics, en excluant des établissements comme l'ITHQ et l'ITA pour lesquels nous ne disposons pas de données comparables à celles présentées pour les autres collèges. Ces données sont d'ailleurs disponibles en annexe et proviennent de compilations obtenues à la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du MELS. De plus, pour ce qui est des références aux listes d'effectifs fournies par le MELS, lorsque nous nous référerons aux programmes rares ou très rares, nous nous limiterons à faire le décompte des programmes techniques et intégrerons l'offre de programme dans les collèges anglophones à l'ensemble de l'offre des programmes. Sont considérés comme programmes très rares ceux qui sont présents dans cinq cégeps ou moins, ceux qui sont présents dans un nombre allant de 5 à 10 établissements sont considérés comme rares et les programmes se retrouvant dans un seul cégep sont considérés comme étant exclusifs à ce cégep. Autre considération à noter, les AECs et les sessions d'accueil et de transitions ont été écartés de la présente analyse pour fin de simplification.

Finalement, il faut souligner trois éléments au niveau du décompte qui est fait du nombre de programmes techniques actifs. Premièrement, les programmes qui sont en cours de fermeture ou de modification, comme le programme de technique administrative – qui a été remplacé par plusieurs programmes dont la technique de comptabilité et de gestion – n'ont pas été comptabilisés comme programmes actifs, bien qu'il y a une cohorte en train de compléter le programme qui doit passer avant la fermeture complète du programme. Deuxièmement, les données dont nous disposons indiquent à certains endroits des étudiantes et étudiants inscrits dans un programme donné dans un campus sans que ce dernier soit le principal maître d'œuvre de la formation offerte. Il s'agit souvent de cas où une étudiante ou un étudiant change de programme et continue à faire sa formation générale dans un campus en attendant d'être transféré dans un autre campus pour suivre la formation spécifique du nouveau programme dans lequel il s'est inscrit. Les meilleurs exemples de ce type se retrouvent au niveau des collèges de l'Outaouais et de l'Abitibi, puisque l'autorisation est accordée au cégep dans son ensemble et non uniquement à ses différentes composantes. Lorsque ces cas se produisent, ils ne sont pas non plus comptabilisés avec les autres programmes techniques en activité. Troisièmement, les programmes DEP-DEC de technique en soins infirmiers – 180B0, ne sont pas non plus comptabilisés, puisqu'il ne s'agit essentiellement que d'une question de changements mineurs au programme de soins infirmiers de base – 180A0. Cette façon de procéder vise à uniformiser et à simplifier l'analyse de la carte des programmes, qui est déjà assez dense et qui nécessite une mise à jour constante.

01 – Bas-Saint-Laurent

Cégeps présents : Cégep de La Pocatière
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rimouski
Institut Maritime du Québec (campus du cégep de Rimouski)

Population étudiante (2004) : 5 502

Nombre d'autorisations : 40 techniques, 14 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 34 techniques, 5 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 11

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 6

Programmes exclusifs à un cégep : 3

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 20, soit 50% des programmes, dont 13 programmes en difficulté, soit 32,5% des programmes.

Diagnostic :

Le Bas-St-Laurent fait partie des régions périphériques en déclin démographique. Sa population a diminué de 2,6% entre 1971 et 2001, alors que le Québec connaissait une hausse de 22,7%⁴⁸. Du côté étudiant, les différents collèges et établissements affiliés de la région ont vu leurs effectifs diminuer de plus de 17% depuis 1999⁴⁹. Du point de vue économique, la région connaît un taux d'emploi plus bas que la moyenne québécoise et un taux de chômage plus élevé.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont⁵⁰ :

1. Les ressources, sciences et technologies marines
2. La valorisation de la tourbe et des technologies agro-environnementales
3. L'habitat et la construction
4. Les matériaux des transports et les produits mécaniques

Dans le cas du premier créneau, il s'agit d'un pôle de spécialisation partagé avec les autres régions maritimes du Québec, soit la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Pour ce qui est du Bas-St-Laurent plus précisément, le créneau est axé sur les

⁴⁸ MDEIE. 2006. Mise à jour du 1er mars 2006. *MDEIE; Développement régional; Régions; Bas-Saint-Laurent; Portrait socioéconomique; Démographie et occupation du territoire. En ligne.* <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/service.prt?svcid=PAGE_GENERIQUE_CATEGORIES34&iddoc=60872> (consulté le 1^{er} mars 2006).

⁴⁹ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

⁵⁰ MDEIE, *Entente ACCORD Bas-St-Laurent*, Rimouski : MDEIE, décembre 2002, p.2.

biotechnologies et les technologies marines, notamment à cause de la présence de l'UQAR et de l'Institut Maritime du Québec qui permettent de développer la recherche dans ces domaines.

Dans le cas de la **tourbe** et des **technologies agro-environnementales**, la région est considérée comme *leader* au Québec dans ce domaine. Il était estimé en 2002 que le Bas-St-Laurent produisait plus de 45% de la tourbe québécoise, que cette industrie représentait des ventes de 243 M\$ et engageait plus de 1200 travailleurs⁵¹.

Finalement, les deux derniers secteurs représentent des secteurs en *évaluation*, c'est-à-dire qu'ils possèdent le potentiel pour devenir des créneaux dans lesquels la région se démarque, mais que des études plus approfondies devront être entreprises pour mettre sur pied un plan d'action visant à leur faire atteindre leur plein potentiel.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellence identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Ressources, sciences et technologies marines

- Techniques d'architecture navale (Institut Maritime du Québec, Rimouski)
- Navigation (Institut Maritime du Québec, Rimouski)
- Techniques de génie mécanique de marine (Institut Maritime du Québec, Rimouski)
- Techniques de logistique du transport (Institut Maritime du Québec, Rimouski)

2. Valorisation de la tourbe et des technologies agro-environnementales

- Techniques d'écologie appliquée (Cégep de La Pocatière)
- Techniques de bio écologie (Cégep de La Pocatière)

3. L'habitat et la construction

- Technologie forestière (Cégep de Rimouski)
- Technologie de l'architecture (Cégep de Rimouski)
- Technologie de la mécanique du bâtiment (Cégep de Rimouski)
- Technologie de génie civil (Cégep de Rimouski)
- Techniques d'urbanisme (Cégep de Matane)
- Techniques de design intérieur (Cégep de Rivière-du-Loup)

4. Matériaux des transports et produits mécaniques

- Technologie du génie industriel (Cégep de La Pocatière)
- Technologie physique (Cégep de La Pocatière)
- Techniques de génie mécanique (Cégep de Rimouski)
- Technologie de maintenance industrielle (Cégep de Rimouski)
- Technologie de l'électronique (Cégep de Rimouski)
- Technologie de l'électronique industrielle (Cégep de Rivière-du-Loup)

⁵¹ *Ibid.*, p.4.

En observant l'éventail des programmes offerts dans la région en lien avec les créneaux d'excellence dont le Bas-St-Laurent a décidé de développer, on peut voir que la région est relativement bien positionnée sur le plan de l'enseignement supérieur. En effet, avec ses trois cégeps, son Institut Maritime, son Université et son CCTT en technologies physiques, la région possède de précieux outils lui permettant de former la main-d'œuvre adéquatement et de lui fournir l'assistance technique nécessaire. Par contre, lorsque l'on observe de plus près la fréquentation des 40 programmes techniques et 14 programmes pré-universitaires répartis dans la région, on voit que le bilan n'est pas aussi réjouissant. Avec 50% des programmes techniques qui sont considérés sous le seuil de viabilité, il y a certainement un travail à faire pour améliorer la situation. D'ailleurs, on a déjà pu observer la fermeture de quelques programmes, surtout depuis 2001.

Lorsque l'on se penche de plus près sur l'évolution des effectifs dans la région, on peut remarquer que les principaux programmes qui peinent à recruter de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants se retrouvent dans le secteur des techniques administratives. En effet, il n'y a qu'à Rimouski que les techniques de comptabilité et de gestion et d'informatique atteignent le seuil requis par les exigences du ministère. Il y aurait peut-être lieu de regrouper l'ensemble de ces programmes à l'intérieur d'une seule institution. Du côté des techniques physiques également, on retrouve peu de programmes qui atteignent le seuil des 60 inscrits en 2004. Pour ce qui est des programmes pré-universitaires, on constate également certaines baisses importantes. Il y aurait peut-être lieu à ce niveau de diversifier les voies de sorties afin d'éviter que des étudiantes et des étudiants qui pourraient faire leurs sciences humaines dans leur région ne se rendent dans les grands centres pour étudier, sous prétexte que les cours offerts à Montréal et Québec semblent y être plus diversifiés que ce que l'on retrouve en région.

Les bonnes nouvelles se retrouvent principalement du côté des techniques humaines et techniques biologiques qui continuent à attirer bon nombre d'étudiants. On peut noter aussi les techniques artistiques qui attirent bon an mal an plus de 200 étudiantes et étudiants à Rivière-du-Loup. Bien évidemment, l'Institut Maritime du Québec constitue un établissement unique qui est le seul à offrir ses programmes. Malgré que certains de ses programmes n'attirent que peu d'étudiants, il n'y a pas de raison de penser à les fermer.

Si la carte des programmes devait être sensiblement changée dans le Bas-St-Laurent, il y aurait lieu de travailler sur les forces de chacune des institutions. À ce niveau, si l'on avait à choisir, le cégep de Rivière-du-Loup devrait se concentrer sur ses forces qui se retrouvent principalement au niveau des techniques artistiques et humaines, comme les programmes d'intervention de loisir et de graphisme. Pour ce qui est de Rimouski, la plupart des techniques physiques y sont concentrées avec les techniques administratives et les techniques reliées à la santé. Bien entendu, les techniques humaines déjà en place forment une partie importante du bassin de population du cégep et devraient sans doute y rester. Finalement, pour ce qui est de La Pocatière, les technologies biologiques comme celle d'écologie appliquée sont probablement l'élément sur lequel il faudrait tabler davantage, comme ce qui se fait en ce moment avec l'ouverture du programme de bio écologie.

02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean

Cégeps présents : Cégep d'Alma
Cégep de Chicoutimi
Centre Québécois de Formation Aéronautique (Chicoutimi)
Cégep de Jonquière
Cégep de St-Félicien

Population étudiante (2004) : 8 019

Nombre d'autorisations : 52 techniques, 25 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 38 techniques, 11 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 12

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 9

Programmes exclusifs à un cégep : 5

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 23, soit 44,2% des programmes, dont 14 programmes en difficulté, soit 26,9% des programmes.

Diagnostic :

La situation socioéconomique dans la région du Saguenay – Lac-St-Jean n'est pas particulièrement resplendissante. Le taux de chômage se situait à 12,5% au 1^{er} trimestre de 2005 alors que la moyenne québécoise était de 9%⁵². Au niveau du taux d'emploi, le même écart important perdure depuis de nombreuses années. Au Saguenay – Lac-St-Jean il était de 49,9% au début de l'année 2005 alors qu'il était de 58,9% à l'échelle du Québec à la même période. Cette situation s'est d'ailleurs reflétée au niveau démographique alors que la région a enregistré une progression de sa population de 3,46% entre 1971 et 2005, alors qu'il y avait une augmentation de près de 22,7% pour l'ensemble du Québec. En fait, depuis le début des années 1990, la région a perdu 5,3% de sa population et compte aujourd'hui près de 275 000 personnes⁵³. En ce qui concerne le réseau collégial maintenant, les quatre établissements de la région attiraient 7 916 étudiants en 2005, soit une diminution de plus de 17% par rapport à 1999, ce qui est l'une des chutes d'effectifs les plus importantes au Québec⁵⁴. La situation devrait se détériorer moins rapidement dans les prochaines années, mais contrairement à la majorité des régions, on ne prévoit pas de croissance pour les cinq années à venir.

⁵² Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Capitale-Nationale*, 1^{er} trimestre 2005, volume 26, numéro 1, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.9.

⁵³ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁵⁴ MELs, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELs, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont⁵⁵ :

1. Transformation de l'aluminium
2. Tourisme d'aventure et écotourisme
3. Valorisation des innovations génomiques et biomédicales
4. Minéraux industriels
5. Agriculture nordique
6. Produits à valeur ajoutée, deuxième et troisième transformation du bois des essences de la forêt boréale

Le premier créneau, celui de la **transformation de l'aluminium**, a été désigné comme secteur dans lequel la région entend devenir un *leader* au Québec et dans le monde. En fait, le Saguenay – Lac-St-Jean est déjà l'une des principales régions productrices d'aluminium sur la planète avec 40% de la production québécoise et 4% de la production mondiale. Avec la Vallée de l'Aluminium, le secteur est déjà organisé en « cluster » depuis bien des années et a su développer une expertise importante dans le domaine. Comme atouts pour aider au développement de ce créneau, la région peut compter sur une main-d'œuvre importante et expérimentée et sur un nombre appréciable de personnes œuvrant dans la recherche au sein de centres de recherche comme le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium, les quatre chaires de recherche universitaire axées sur l'aluminium et sa mise en forme, le Centre des technologies de l'aluminium du CNRC et le Centre de recherche d'Arvida – Alcan. L'objectif dans les prochaines années est de pouvoir diversifier la production et de développer davantage les alliages spécialisés et la deuxième et troisième transformation du métal.

Comme créneau *émergent*, les acteurs de la région ont choisi le **tourisme d'aventure et écotourisme** ainsi que la **valorisation des innovations génomiques et biomédicales**. Dans le premier cas, il s'agit d'exploiter le potentiel récréotouristique de la région, avec son fjord, ses montagnes et ses lacs. Le tourisme d'aventure est un secteur touristique en pleine expansion et la région pourrait en tirer avantage tout en misant sur un développement durable de son territoire. Dans le cas des innovations génomiques et biomédicales, il s'agit de tirer profit de toute la recherche qui se fait dans ces secteurs depuis des années avec les chercheurs présents à l'UQAC notamment.

Trois secteurs industriels ont été désignés comme étant *en évaluation* selon les termes du projet ACCORD. Pour ce qui est du créneau des **minéraux industriels**, les acteurs régionaux se sont entendus pour évaluer le potentiel de développement de l'exploration, de l'exploitation et de la transformation minière. Au niveau de **l'agriculture nordique**, le Saguenay – Lac-St-Jean est l'une des régions les plus septentrionales où se pratique une agriculture importante. Il existe un fort potentiel de développement des technologies agricoles relatives au type de climat de la région. La région peut d'ailleurs compter sur le CCTT d'Alma qui est le Centre de recherche et de développement en agriculture du Saguenay – Lac-St-Jean. Finalement, le secteur forestier représentant une part importante

⁵⁵ MDEIE, *Entente ACCORD Saguenay – Lac-St-Jean*, Alma : MDEIE, février 2003, p.2.

de l'économie de la région, il reste toutefois à évaluer quels créneaux choisir pour trouver une spécialisation à la région afin de miser davantage sur la deuxième et troisième transformation du bois ainsi que sur la production de la machinerie nécessaire à l'industrie des pâtes et papiers.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellence identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Transformation de l'aluminium
 - Technologie du génie métallurgique (Cégep de Chicoutimi)
2. Tourisme d'aventure et écotourisme
 - Techniques de milieu naturel (Cégep de St-Félicien)
 - Techniques de tourisme (Cégep de St-Félicien)
3. Valorisation des innovations génomiques et biomédicales
 - Technologie d'analyse biomédicale (Cégep de Chicoutimi)
 - Techniques de génie chimique (Cégep de Jonquière)
 - Techniques de laboratoire (Cégep de Jonquière)
4. Minéraux industriels
 - Technologie du génie métallurgique (Cégep de Chicoutimi)
5. Agriculture nordique
 - Gestion et exploitation d'entreprise agricole (Cégep d'Alma)
6. Produits à valeur ajoutée, deuxième et troisième transformation du bois des essences de la forêt boréale
 - Technologie forestière (Cégep de Chicoutimi)
 - Techniques de milieu naturel – spécialisation en aménagement de la ressource forestière (Cégep de St-Félicien)
 - Technologie de la transformation des produits forestiers (Cégep de St-Félicien)

En observant les différents programmes offerts dans la région par rapport aux différents créneaux, on constate que le Saguenay – Lac St-Jean possède une bonne adéquation entre les formations offertes et les besoins de main-d'œuvre. En fait, cette région est l'une des rares qui possède déjà un minimum d'un programme en lien avec chacun de ses créneaux d'excellence.

Au niveau de l'offre globale maintenant, on peut voir qu'il existe un certain nombre de problèmes importants. Premièrement, on note un taux important de dédoublement de programmes, notamment au niveau de la technique de technologie de l'électronique qui se trouve sous le seuil de viabilité à Chicoutimi alors qu'il est offert à Jonquière. L'autre secteur le plus problématique est sans doute celui des techniques administratives. Cependant, en règle générale, lorsque l'on combine les effectifs des nouveaux

programmes issus de la scission de la technique administrative, les données se situent alors généralement au-dessus du seuil de viabilité. Il faut voir à cet effet qu'il existe toujours un certain tronc commun entre les différentes branches des techniques administratives qui fait que les groupes-classes ne sont pas nécessairement si restreints. Ensuite, on peut constater que même dans le cas de programmes qui sont en lien avec ce qui est supposé être des secteurs industriels porteurs comme la technique de tourisme à St-Félicien ou celle de génie chimique à Jonquière, certains cégeps ont tenté de remédier à la chute des inscriptions dans leur établissement par la mise sur pied de programmes distincts, comme ce fut le cas dernièrement avec le programme de techniques de milieux naturel à St-Félicien. Ce dernier a même réussi à attirer un nombre important d'étudiantes et d'étudiants de l'extérieur de la région. Il s'agit sans doute de l'une des avenues à privilégier pour contrer le phénomène de l'exode des jeunes de la région. Par contre, tant que la relance économique ne sera pas au rendez-vous, il sera difficile de faire croire en l'avenir.

03 – Capitale Nationale

Cégeps présents : Cégep de Ste-Foy
Cégep de François-Xavier-Garneau
Cégep de Limoilou, campus Québec
Cégep de Limoilou, campus Charlebourg
Champlain regional college, campus Ste-Lawrence
Centre d'études collégiales en Charlevoix

Population collégiale (2004) : 18 058

Nombre d'autorisations : 56 techniques, 24 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 42 techniques, 12 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 12

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 16

Programmes exclusifs à un cégep : 2

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 9, soit 16,1% des programmes, dont 6 programmes en difficulté, soit 10,7% des programmes.

Diagnostic :

La situation socio-économique de la région de la Capitale Nationale se porte relativement bien à l'heure actuelle. Le taux de chômage à l'automne 2005 se situait à près de 2% sous la moyenne québécoise, à 6,2% contre 8% pour l'ensemble du Québec⁵⁶ et inversement, le taux d'emploi était plus élevé de près de 2%, à 63,1% par rapport à 61,4% pour l'ensemble du Québec⁵⁷. Les perspectives d'emploi sont également bonnes pour les années à venir, alors que l'on prévoit qu'il y aura un manque à combler de près de 49 600 emplois entre 2003 et 2008⁵⁸. Maintenant, pour ce qui est de l'évolution démographique de la région de la Capitale Nationale, on peut constater que sa population a augmenté à un rythme comparable à celui de l'ensemble du Québec, pour la période allant de 1971 à 2005, passant à 667 876 individus en 2005, soit une augmentation de 26,5% depuis le début de la période de référence⁵⁹. Par contre, on note qu'il y aura ralentissement de la croissance de la population de cette région dans les prochaines années, principalement

⁵⁶ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Capitale-Nationale*, 3^e trimestre 2005, volume 25, numéro 3, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.17.

⁵⁷ *Idem*.

⁵⁸ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de la Capitale-Nationale; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.4.

⁵⁹ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁵⁹ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

causé par le vieillissement de la population et les faibles taux de natalité et d'immigration. Enfin, en ce qui concerne les effectifs dans les différents cégeps de la région, on a pu noter une diminution plus importante que pour l'ensemble du Québec, à 8,2% pour la région contre 5,7%⁶⁰. Bien que cette réduction de la population collégiale ne soit pas aussi drastique que dans d'autres régions dites périphériques, cela entraîne une différence notable dans plusieurs établissements. On prévoit toutefois un redressement pour les années à venir, comme pour l'ensemble du Québec. Il y a aujourd'hui 18 032 personnes qui étudient dans les cégeps de la Capitale Nationale et ce nombre devrait dépasser les 20 000 en 2009.

En tant que deuxième ville en importance au Québec et ayant déjà signé une entente cadre de développement pour les années 2001 à 2006, la région de la Capitale Nationale n'a pas fait l'objet du même type d'entente que celle du projet ACCORD. L'entente venant à échéance cette année, des démarches ont été entamées visant à conclure un accord ACCORD avec la région⁶¹. Cela dit, *l'Entente-Cadre de développement de la région de la Capitale Nationale 2001-2006*⁶² s'apparente beaucoup aux ententes ayant cours dans les autres régions, puisqu'elle met l'emphase sur les secteurs économiques à développer prioritairement et pour lesquelles la région peut développer son expertise et devenir un pôle de savoir.

La stratégie de développement économique de la région de la Capitale Nationale met beaucoup l'accent sur la diversification de l'économie, notamment pour éviter d'être trop dépendante envers le secteur de la fonction publique qui a amorcé une réduction de ses effectifs à partir de la moitié des années 1990. La première priorité de l'entente de 2001 souligne l'importance de « favoriser l'émergence et le développement des entreprises technologiques et innovantes », et ce, pour les secteurs suivants⁶³ :

- Les industries de la santé : biomédical, sciences de la vie et nutraceutique;
- Le secteur bioalimentaire;
- La foresterie et les produits forestiers;
- Les métaux, les minéraux et les matériaux nouveaux;
- Les produits électriques et électroniques;
- La photonique, l'optique et le laser;
- Les technologies de l'environnement;
- Les technologies de l'information et des communications

Pour être en mesure de développer les secteurs mentionnés précédemment, le document signale la nécessité de développer les centres de recherche et le transfert technologique.

⁶⁰ *Idem.*

⁶¹ MDEIE. 2006. Mise à jour du 3 avril. MDEIE; Lancement de la démarche ACCORD avec la région de la Capitale-Nationale; ACCORD Info Bulletin, mars 2006, volume 1, numéro 1. En ligne. <<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/69073.html?iddoc=69073#lancement>> (page consultée le 3 avril 2006).

⁶² Conseil Régional de Concertation et de Développement – Région de Québec et Gouvernement du Québec, *Entente-Cadre de développement de la région de la Capitale Nationale 2001-2006*, Québec : CRDC et Gouvernement du Québec, 2001.

⁶³ *Ibid.*, p.42.

Les autres priorités énoncées mentionnent comme éléments importants la nécessité d'accroître le potentiel des retombées économiques issues des contrats gouvernementaux dans la région, de développer les secteurs de la culture et du tourisme et de développer la capacité du secteur bioalimentaire.

Par rapport à ces objectifs, on peut constater que la région de la Capitale Nationale bénéficie de certains atouts lui permettant de se développer. On note entre autres sur le territoire la présence de quatre campus collégiaux publics, de l'Université Laval, de l'École Nationale d'Administration Publique, d'un CCTT en foresterie à Québec et de deux autres CCTT à Lévis sur la rive sud de Québec, dont un en robotique et un autre en biotechnologie. Au niveau industriel, avec la Cité de l'optique, le Centre de développement des technologies de l'information, le Centre national des nouvelles technologies, l'Institut national d'optique et l'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels, on retrouve large bassin de recherche et de support pour le développement d'entreprises reliées aux créneaux déterminés dans l'entente. De plus, on a pu constater que plusieurs entreprises ont réussi à percer dans les secteurs de la géomatique et de l'optique-photonique-laser⁶⁴.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Biomédical, science de la vie et nutraceutique
 - Techniques de diététique (Cégep de Limoilou – campus Charlebourg)
 - Technologie d'analyses biomédicales (Cégep de Ste-Foy)
 - Technique d'inhalothérapie (Cégep de Ste-Foy)
 - Technologie de radiodiagnostic (Cégep de Ste-Foy)
 - Technologie de radio-oncologie (Cégep de Ste-Foy)
 - Technique de soins infirmiers (Cégeps de Limoilou – campus Québec, Cégep de Ste-Foy, Centre d'études collégiales de Charlevoix, Cégep de François-Xavier Garneau)
 - Technique d'hygiène dentaire (Cégep de François-Xavier Garneau)
 - Techniques de réadaptation physique (Cégep de François-Xavier Garneau)
2. Bioalimentaire
3. Foresterie et produits forestiers
 - Technologie de la transformation de produits forestiers (Cégep de Ste-Foy)
 - Technologie forestière (Cégep de Ste-Foy)
4. Métaux, minéraux, nouveaux matériaux

⁶⁴ Conseil Régional de Concertation et de Développement – Région de Québec et Gouvernement du Québec, *Entente-Cadre de développement de la région de la Capitale Nationale 2001-2006*, Québec : CRDC et Gouvernement du Québec, 2001, p.25.

5. Produits électriques et électroniques
 - Technologie de l'électronique industrielle (Cégep de Limoilou – Campus Québec)
 - Technologie de l'électronique (Cégep de Limoilou – Campus Québec)
6. Photonique, optique et laser
7. Technologies de l'environnement
 - Techniques d'inventaire et de recherche en biologie (Cégep de Ste-Foy)
8. Technologies de l'information et des communications
 - Graphisme (Cégep de Ste-Foy)
 - Techniques d'intégration multimédia (Cégep de Ste-Foy)
 - Techniques de l'informatique (Cégeps de Limoilou – campus Québec, Cégep de Ste-Foy, Cégep de François-Xavier Garneau)
 - Technologie de systèmes ordinés (cégep de Limoilou – Campus Québec)

Au niveau de la carte des programmes, on note une offre de programmes assez diversifiée, qui correspond au niveau de diversification économique et l'importance du bassin de population de la région. Par contre pour ce qui est d'établir des liens directs entre les industries ciblées par les acteurs régionaux en 2001 et la carte des programmes, on peut relever plusieurs lacunes. En effet, on remarque que trois des huit pôles stratégiques définis dans l'entente-cadre ne sont reliés directement à aucun programme de niveau collégial. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs, puisque l'Université Laval et les centres de recherche de la région permettent actuellement de combler ces lacunes. Il y aurait cependant matière à réfléchir à ce niveau.

D'une part, il se peut que l'entente-cadre tente d'agir dans trop de directions à la fois. Il serait peut-être alors souhaitable de prioriser certains secteurs plutôt que de trop s'éparpiller. D'autre part, il faudrait peut-être repenser l'offre de programme en fonction des nouvelles priorités établies. Comme les négociations entre les acteurs de la région et le gouvernement concernant le programme ACCORD n'en sont qu'à leur début, il faudrait attendre de voir le processus mener à une nouvelle définition de ces priorités avant de proposer quelque changement que ce soit., d'autant plus que la région ne vit pas encore de problème sérieux de baisse d'effectifs. Effectivement, la Capitale-Nationale ne compte que 9 programmes sous le seuil de viabilité sur les 56 programmes techniques que compte la région et la situation devrait s'améliorer dans les années à venir.

Par contre, là où il y a lieu de s'inquiéter, c'est au niveau du centre d'études collégiales de Charlevoix. Par rapport aux autres collèges de la région, le centre d'études collégiales fait nettement contraste, ce dernier étant situé dans une sous-région s'apparentant davantage aux régions périphériques en déclin comme le Bas-St-Laurent en comparaison des autres cégeps étant situés en zone urbaine dans la ville de Québec ou dans sa banlieue. En fait, le problème du centre d'études collégiales de Charlevoix est le même

que pour la majorité des CEC, soit un bassin de population trop faible pour permettre d'accueillir des cohortes complètes selon les définitions du MELS. La problématique des CEC devrait faire l'objet d'une étude particulière et plus approfondie ultérieurement.

04 – Mauricie

Cégeps présents : Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Shawinigan

Population collégiale (2004) : 5 221

Nombre d'autorisations : 31 techniques, 11 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 21 techniques, 8 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 11

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 3

Programmes exclusifs à un cégep : 1

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 12, soit 38,7% des programmes, dont 7 programmes en difficulté, soit 22,6% des programmes.

Diagnostic :

La situation socio-économique dans la région de la Mauricie est depuis longtemps plus sombre que pour l'ensemble du Québec. Malgré une hausse globale de la population entre 1971 et 2005, la région est en décroissance depuis le début des années 1990⁶⁵. De plus, même si la Mauricie a profité de la croissance économique des dix dernières années au Québec, l'emploi y a progressé plus lentement que pour l'ensemble de la province. À l'heure actuelle, il serait difficile de se prononcer sur la conjoncture et l'état de l'emploi dans les mois à venir. En effet, malgré des difficultés partagées avec l'ensemble du Québec au niveau du secteur manufacturier et de l'industrie forestière, le taux de chômage a chuté de façon importante dans la dernière année, passant à 8,1% au dernier trimestre de 2005⁶⁶, rejoignant presque la moyenne québécoise, avec un taux d'emploi également en hausse à 54,7%⁶⁷. Il faut voir par contre qu'il existe certaines inégalités socio-économiques entre les zones urbaines de Trois-Rivières et Shawinigan sud et la Haute-Mauricie qui vit essentiellement de l'exploitation des matières premières. Au niveau collégial, la région a connu une baisse de d'effectifs plus importante que la moyenne québécoise s'apparentant aux régions en déclin comme le Bas-St-Laurent ou le Saguenay – Lac-St-Jean, bien que cette baisse ne soit pas aussi drastique que pour ces régions. En 2005, la population étudiante collégiale de la Mauricie se chiffrait à 5 089 individus, soit une baisse de 15,1% par rapport à 1999⁶⁸. À noter que

⁶⁵ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁶⁶ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Mauricie*, 4^e trimestre 2005, volume 8, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.15.

⁶⁷ *Idem*.

⁶⁸ MELs, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELs, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

proportionnellement, la baisse est aussi importante pour le cégep de Shawinigan que pour celui de Trois-Rivières.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont⁶⁹ :

1. Papier à valeur ajoutée et technologies associées
2. Technologies de transformation des métaux (magnésium et titane)
3. Hydrogène et électrotechnologies
4. Bioprocédés industriels
5. Meuble

Dans le premier cas, le **papier à valeur ajoutée et technologies associées**, il s'agit d'un secteur bien établi dans la région depuis plus d'un siècle pour lequel la Mauricie compte devenir un leader en Amérique du Nord et dans le monde. En plus du savoir faire développé au cours des décennies, la région peut bénéficier de centres de recherche comme le Centre intégré en pâtes et papiers et une chaire de recherche sur le papier à valeur ajoutée à l'UQTR. Ces atouts peuvent permettre à la région de rester à l'avant-garde dans le secteur des pâtes et papiers et de se maintenir malgré les difficultés conjoncturelles.

Le deuxième créneau, les **technologies de transformation des métaux (Magnésium et titane)** est un secteur également bien établi sur lequel reposent quelques 3 000 emplois. Il a été défini comme leader-associé, puisqu'en collaboration avec d'autres régions, le développement des technologies de transformation de métaux comme le magnésium et le titane pourra permettre d'améliorer certaines industries connexes présentes dans d'autres régions, comme l'aluminium au Saguenay – Lac-St-Jean. De plus, les alliages développés avec la recherche sur les matériaux pourront également favoriser le développement d'industries comme celle de l'aérospatiale.

Troisièmement, **l'hydrogène et les électrotechnologies** ont été identifiés comme créneau émergent. Ce qui a permis la Mauricie d'identifier ce secteur, c'est avant tout la conjoncture actuelle, qui est particulièrement favorable au développement de nouvelles formes d'énergies propres pour les transports et la présence de deux centres de recherche portant sur ce domaine, soit l'Institut de recherche sur l'hydrogène de l'UQTR et le Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec.

Les deux derniers créneaux ont été identifiés comme secteurs en évaluation pour lesquels il existe un avenir de développement intéressant et une base industrielle suffisante. Dans le cas des **bioprocédés industriels**, on parle d'un secteur qui vise entre autre à minimiser l'impact de rejets industriels, notamment au niveau des pâtes et papiers, par l'introduction de biomolécules capables d'agir chimiquement avec les eaux usées issues des procédés industriels. Une expertise intéressante serait en train de se développer dans ce secteur à partir des centres de recherche en place. Maintenant, pour ce qui est du **meuble**, l'objectif

⁶⁹ MDEIE, *Entente ACCORD Mauricie*, Trois-Rivières : MDEIE, décembre 2002, p.2.

serait de permettre à la région, en partenariat avec les autres principales régions québécoises actives dans le domaine, d'améliorer les procédés de production et la qualité des produits, pour permettre au Québec de se démarquer dans ses domaines et de concurrencer les marchés émergents comme celui de la Chine.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellence identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Papier à valeur ajoutée et technologies associées
 - Technologie des pâtes et papiers (Cégep de Trois-Rivière)
 - Technologie du génie industriel (Cégep de Trois-Rivière)
2. Technologies de transformation des métaux (magnésium et titane)
 - Technologie du génie métallurgique (Cégep de Trois-Rivière)
3. Hydrogène et électrotechnologies
4. Bioprocédés industriels
5. Meuble

Pour ce qui est des deux premiers créneaux d'excellence, on note la présence de programmes spécialisés, uniques ou très rare au Québec, permettant de former des techniciens précisément formés pour ces industries. Dans les autres cas, il faut voir que bien qu'il n'existe pas de programmes qui y sont directement rattachés, plusieurs techniques peuvent permettre de former des étudiantes et des étudiants pour travailler de pair avec les spécialistes dans leurs domaines. À ce niveau, on peut citer l'exemple du programme de technologie du génie industriel qui peut éventuellement permettre à des individus de travailler également dans le secteur du meuble ou des bioprocédés industriels. Il y aurait peut-être lieu d'envisager l'implantation d'un programme de technologie du génie chimique ou de procédés chimiques pouvant augmenter le nombre de personnes de niveau technique compétentes dans les secteurs de l'hydrogène et des électrotechnologies et des bioprocédés industriels.

Pour ce qui est de faire le bilan des programmes en place en Mauricie versus les effectifs en place, on note tout de suite que près de 40% des autorisations se retrouvent sous le seuil de viabilité. Cette situation est encore plus importante pour le cégep de Shawinigan. À cet effet, il y aurait peut-être lieu de revoir la répartition de certains programmes. On note entre autre que les techniques de génie mécanique et de technologie de l'électronique se retrouvent dans les deux cégeps et qu'ils sont en difficulté à Shawinigan. Dépendamment de la vocation que l'on voudra donner à l'un et à l'autre, il serait possible de rapatrier ces techniques à Shawinigan pour renforcer ce pôle d'attraction, le cégep de Trois-Rivières disposant déjà de d'autres programmes de technologies dites physiques. L'autre option serait de tout ramener à Trois-Rivières pour bénéficier de la présence d'une plus grande concentration d'équipements de machineries et de postes de laboratoire en électronique. Dans le domaine des techniques

administratives, on peut également voir un problème de manque d'effectif, principalement à Shawinigan, qui pourrait être résolu par le transfert dans un cégep ou dans l'autre. Enfin, si l'on avait à définir les forces de chacun des cégeps, on pourrait dire que Trois-Rivières serait peut-être plus développé en matière de techniques de physique appliquée, tandis que la force de Shawinigan se retrouve plus au niveau des sciences sociales et sciences de la vie. C'est sur ces caractéristiques qu'il faudrait se baser pour refondre la carte des programmes en Mauricie.

Pour finir, il faudrait ajouter une question importante que soulève l'analyse de la région de la Mauricie, soit le manque d'offre d'éducation en Haute-Mauricie. Il s'agit en effet d'une des seules sous-régions du Québec à ne pas être dotée au minimum d'un CEC. Nous l'avons exprimé plus tôt, le développement de nouveaux CEC n'est peut-être pas la solution à privilégier dans ce cas, mais il y a tout de même lieu de s'interroger sur l'accessibilité aux études supérieures en Haute-Mauricie.

05 – Estrie

Cégeps présents : Cégep de Sherbrooke
Champlain Regional College, campus Lennoxville

Population collégiale (2004) : 6 299

Nombre d'autorisations : 26 techniques, 14 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 23 techniques, 9 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 8

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 3

Programmes exclusifs à un cégep : 0

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 10, soit 38,5% des programmes, dont 5 programmes en difficulté, soit 19,2% des programmes.

Diagnostic :

La situation socioéconomique de l'Estrie se compare avantageusement à celle de l'ensemble du Québec. Le taux de chômage est en-dessous de la moyenne québécoise à 6,0% aux 2^e et 3^e trimestres de 2005 et le taux d'emploi est légèrement plus élevé à 60,3% pour l'Estrie contre 59,3% pour l'ensemble du Québec⁷⁰. Les perspectives d'emplois sont également assez bonnes pour les prochaines années alors que l'on prévoit que près de 25 400 postes seront à combler d'ici 2008, dont la moitié est due à des mises à la retraite⁷¹. Au niveau économique, il faut dire que les industries de la région dépendent peu des ressources naturelles et que le secteur manufacturier y est très dynamique. Il reste toutefois à voir si la hausse importante du taux de change et des prix du pétrole affectera l'économie régionale dans les prochaines années. Au niveau démographique, la situation est également favorable avec une population de 300 383 en 2005, en hausse de 24,7% depuis 1971, soit une progression plus importante que la moyenne québécoise⁷². Pour ce qui est de la population étudiante collégiale, l'Estrie a connu une légère baisse de 3,39% entre 1999 et 2004, ce qui est plus faible que la chute des effectifs à l'échelle du Québec⁷³. La situation devrait cependant s'améliorer dans les prochaines années et se stabiliser près des effectifs de 1999.

⁷⁰ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Estrie, 2^e et 3^e trimestres*, volume 25, numéro 3, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.17.

⁷¹ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de l'Estrie; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.4.

⁷² Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁷³ MELs, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELs, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont⁷⁴ :

1. Fabrication de composantes en caoutchouc, en plastique et en matériaux composites destinés à la fabrication et à l'assemblage de matériel de transport
2. Transformation du bois d'apparence et composites
3. Électronique de pointe pour les technologies de l'information
4. Bio-industries environnementales
5. Biotech santé

Les deux premiers créneaux ont été désignés comme secteurs industriels où la région doit se positionner comme *leader* aux termes du projet ACCORD. Dans le cas des **composantes en caoutchouc et matériaux composites**, la région compte sur un nombre important d'entreprises de calibre comme Bombardier Produits récréatifs, SaarGummi, Waterville TG et Camoplast. La région peut compter sur la présence d'une université renommée qui compte plusieurs chercheurs dans le domaine des matériaux plastiques et composites. De plus, la proximité avec le marché de l'aéronautique de la région de Montréal permet de favoriser le développement de cette industrie avec l'amélioration des matériaux employés. La proximité avec le marché américain est également un atout intéressant à ce niveau. Pour ce qui est de la **transformation du bois**, l'Estrie regroupe près de 180 entreprises dans le domaine qui emploient près de 10 000 personnes. De plus, la région possède une des seules forêts au Québec à prépondérance feuillue. L'industrie peut également compter sur la présence de chercheurs de l'Université de Sherbrooke et sur le Centre de recherche en biologie forestière de l'Université de Sherbrooke pour assurer son développement technologique.

Les secteurs de l'**électronique de pointe** et des **bio-industries environnementales** ont pour leur part été désignés comme créneaux émergents. Encore une fois, c'est la proximité avec l'université et ses centres de recherche qui favorisent l'émergence de ces secteurs. Pour ce qui est de l'électronique de pointe et des technologies de l'information, les entreprises de la région peuvent également compter sur l'appui du CCTT en productique associé au cégep de Sherbrooke. Dans le cas des bio-industries environnementales, il existe un bureau régional du Centre québécois de valorisation des biotechnologies ainsi que le siège social d'Enviro-Accès, l'un des trois centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales.

Finalement, le créneau des **biotechnologies de la santé** a été identifié comme un secteur associé aux termes du projet ACCORD avec les régions de Montréal, Laval et la Capitale-Nationale. Pour supporter le développement de cette industrie, l'Estrie peut compter sur la présence du Centre Hospitalier de Sherbrooke (CHUS), le Centre de recherche clinique du CHUS et l'Institut de pharmacologie de Sherbrooke. On y retrouve également un nombre appréciable d'entreprises et de centres de recherche privés dont les budgets se chiffrent dans les 60 millions de dollars annuellement.

⁷⁴ MDEIE, *Entente ACCORD Estrie*, Sherbrooke : MDEIE, décembre 2004, p.2.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Fabrication de composantes en caoutchouc, en plastique et en matériaux composites destinés à la fabrication et à l'assemblage de matériel de transport
 - Techniques de génie mécanique (Cégep de Sherbrooke)
2. Transformation du bois d'apparence et composites
 - Technique d'écologie appliquée (Cégep de Sherbrooke)
3. Électronique de pointe pour les technologies de l'information
 - Technologie de systèmes ordinés (Cégep de Sherbrooke)
 - Techniques de l'informatique (Cégep de Sherbrooke)
 - Technologie de l'électronique (Cégep de Sherbrooke)
 - Technologie de l'électronique industrielle (Cégep de Sherbrooke)
4. Bio-industries environnementales
 - Technique d'écologie appliquée (Cégep de Sherbrooke)
5. Biotech santé
 - Technologie d'analyses biomédicales (Cégep de Sherbrooke)
 - Techniques de laboratoire (Cégep de Sherbrooke)

Il semble y avoir une très bonne adéquation en général entre les cours offerts au collégial et les créneaux qui ont été choisis par les acteurs régionaux. Il n'y a qu'au niveau des composantes plastiques et des matériaux composites qu'il y ait une lacune. Cependant, à ce niveau, il existe un programme de transformation des matières plastiques au cégep de l'Amiante, près de l'Estrie et il serait difficile d'ouvrir un autre programme semblable sans que Thetford Mines n'en souffre. Par contre, au niveau des matériaux composites, le cégep de St-Jérôme est le seul à offrir la technique de transformation des matériaux composites. Il s'agit pourtant d'un secteur en pleine expansion dont les applications s'ouvrent à un nombre important d'industries comme l'aéronautique, les transports routiers et maritimes, les éoliennes, etc. Il serait donc certainement possible de voir si le cégep de Sherbrooke ou celui de Granby, en périphérie de la région, pourraient ouvrir ce type de programme afin que le Québec puisse réellement commencer à se démarquer dans ce domaine qui est pour l'instant développé principalement dans d'autres régions du monde comme la Californie.

Pour ce qui est du portrait d'ensemble de la carte des programmes de la région, il n'y a pas de problème important à souligner. Puisqu'il n'existe que deux campus sur le territoire, dont un dans chaque langue il n'y a pas de problème de dédoublement entre les différents campus. Par contre, l'ensemble des programmes techniques de Lennoxville sont sous le seuil de viabilité. Le problème provient principalement du bassin de population anglophone de la région plus qu'aux programmes offerts.

06 – Montréal

Cégeps présents : Cégep André-Laurendeau
Cégep d’Ahuntsic
Cégep Bois-de-Boulogne
Dawson college
École du meuble, campus Montréal
Cégep Gérald-Godin
John-Abbott college
Cégep Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Rosemont
Cégep St-Laurent
Vanier college
Cégep du Vieux-Montréal

Population collégiale (2004) : 51 687

Nombre d’autorisations : 160 techniques, 75 pré-universitaires

Nombre d’autorisations différentes : 72 techniques, 20 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 33

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 42

Programmes exclusifs à un cégep : 16

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 32, soit 20% des programmes, dont 17 programmes en difficulté, soit 10,6% des programmes.

Diagnostic :

Montréal est la métropole et le cœur économique du Québec. La situation socio-économique dans les dernières années a été relativement bonne et a permis d’améliorer le bilan du Québec dans son ensemble. Par contre, il existe toujours plusieurs problèmes importants dans le paysage montréalais.

Premièrement, le taux de chômage est aujourd’hui encore particulièrement élevé par rapport à la moyenne québécoise pour 2005 de 8,2%⁷⁵. À 10,7%, il se compare à des régions en difficulté comme le Saguenay – Lac-St-Jean⁷⁶. Le taux d’emploi est lui aussi sous la moyenne du Québec et est en déclin cette année pour la première fois depuis 1996. Il se situe à 58,7%, contre 60,2% pour l’ensemble du Québec⁷⁷. Malgré tout, les perspectives d’emploi sont relativement bonnes avec une estimation de 163 000 emplois

⁷⁵ Emploi-Québec, *Bulletin métropolitain sur le marché du travail : Région métropolitaine de recensement de Montréal*, 4^e trimestre 2005, volume 2, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.16.

⁷⁶ *Idem.*

⁷⁷ *Idem.*

disponibles d'ici 2008⁷⁸. En fait, il importe de préciser ici pourquoi ces statistiques aussi ternes par rapport à l'ensemble du Québec et surtout au moment où nous vivons depuis dix ans dans une période de croissance ininterrompue. Premièrement, il faut voir que lorsque des emplois sont créés au centre-ville de Montréal, mais occupés par des banlieusards des autres régions administratives environnantes comme les Laurentides, Laval, Lanaudière et la Montérégie, ce sont les statistiques de ces régions qui s'améliorent. Ainsi, une partie importante des nouveaux emplois créés dans les dernières années et parmi les meilleurs en termes de conditions de travail et de rémunération ont été occupés par des personnes résidant à l'extérieur de Montréal. Ensuite, il faut également comprendre que cette région vit un problème beaucoup plus aigu que les autres en ce qui concerne l'intégration des nouveaux arrivants au niveau linguistique et aussi pour ce qui est de la reconnaissance de leurs acquis.

Ceci étant dit, si nous revenons à l'évolution démographique de la population montréalaise, on note qu'il y a eu une diminution de l'ordre de 4,4% au cours de la période de référence de 1971 à 2005, alors que la population québécoise s'accroissait de 26,1%⁷⁹. Ce qu'il faut noter ici, c'est qu'à partir du début des années 1970 s'est amorcé un fort mouvement d'exode vers les nouvelles banlieues. La population de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie ont alors connu une importante croissance. Par contre, depuis le début des années 1990, la tendance s'est tranquillement inversée et l'accueil de près de 80% de la population issue de l'immigration dans la région de Montréal a permis un retour de la croissance de sa population. Cette hausse ne permettra toutefois pas de revenir avant plusieurs années au sommet de 1971, alors que la région de Montréal comptait 1 959 140 personnes. Ce retour de la croissance a permis de contrer le phénomène de la baisse des effectifs au collégial dans les dernières années. En effet, avec une population de 49 615 étudiantes et étudiants collégiaux, Montréal connaît une hausse de 1,7% depuis 1999, alors que le Québec dans son ensemble connaît une baisse de 5,7% de ses effectifs⁸⁰. Cette hausse devrait d'ailleurs se poursuivre à long terme, selon les prévisions actuelles du MELS.

En ce qui concerne la définition de créneaux d'excellence, Montréal a suivi un chemin similaire à la région de la Capitale-Nationale. En effet, il n'y a toujours pas eu d'entente dans le cadre du projet ACCORD, mais une entente-cadre avait été signée en 2001 pour permettre le développement d'une stratégie commune entre le gouvernement et les responsables de l'île de Montréal⁸¹. Cette entente ne précisait pas les secteurs

⁷⁸ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Montréal; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.1.

⁷⁹ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁸⁰ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

⁸¹ CRÉ de Montréal. 2006. Mise à jour du 15 avril. Entente-cadre de développement de la région de Montréal 2001-2006. En ligne.

<<http://www.credemontreal.qc.ca/Publications/EntenteCadre.htm>> (page consultée le 15 avril 2006).

économiques à développer prioritairement, mais plutôt un cadre de coordination entre l'action gouvernementale et régionale. Néanmoins, un certain nombre d'initiatives, tant du côté de la ville de Montréal que du gouvernement, ont permis de mettre sur pied des stratégies de développement pour certains secteurs de haute technologie, comme cela a été le cas avec la Cité du Multimédia. D'autre part, dans son plan de développement quinquennal 2005-2010⁸², la CRÉ de Montréal a fixé certains secteurs prioritaires pour lesquels il est important que la région maintienne son leadership au niveau mondial. Voici les secteurs sur lesquels le plan quinquennal a mis l'emphase :

- L'aérospatiale
- Les technologies de l'information et des communications
- La biopharmaceutique
- Le bio alimentaire
- La mode, le vêtement et le textile
- Les nanotechnologies
- Le design
- La production cinématographique
- Le tourisme

Chacun de ces secteurs se base sur une expertise déjà importante et sur une main-d'œuvre qualifiée. L'avantage de ces secteurs est également, pour la plupart des cas, qu'ils se basent sur un niveau élevé d'exportations ont une valeur ajoutée importante, du fait du haut niveau de technologie et de savoir nécessaire à leur développement. Pour donner une idée de l'importance de ces secteurs, notons simplement que pour l'aérospatial, ce sont actuellement près de 30 000 personnes qui travaillent dans ce secteur, 95 000 dans les technologies de l'information et des communications, 18 500 en biopharmaceutique et 52 000 dans les secteurs de la mode, du vêtement et du textile⁸³. Montréal possède tous les atouts pour être en mesure d'affirmer son leadership dans ces domaines, notamment à cause de ses quatre grandes universités, ses nombreux centres de recherches associés, des institutions de transferts technologiques comme les CCTT et le CRIQ, ses douze cégeps publics, son positionnement géographique avantageux par rapport à plusieurs autres grandes régions métropolitaines nord-américaines comme Toronto, New-York, Boston et son ouverture sur l'Atlantique et l'Europe. Il faut également souligner que l'importance de son bassin de population permet à Montréal d'accueillir une économie extrêmement diversifiée. À côté des secteurs prioritaires définis plus haut, il ne faudrait pas oublier l'importance de certains éléments comme les centres financiers, le port de Montréal et le secteur manufacturier.

Voyons maintenant quels sont les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région dans le plan quinquennal :

1. L'aérospatiale

- Entretien d'aéronef (Collège John Abbott)

⁸² CRÉ Montréal, *Innover pour se développer; Plan quinquennal de développement 2005-2010*, Montréal : CRÉ Montréal, septembre 2005.

⁸³ *Ibid.*, pp.12-13.

2. Les technologies de l'information et des communications
 - Graphisme (Cégep du Vieux-Montréal, Cégep Marie-Victorin, Cégep d'Ahuntsic, Collège Dawson)
 - Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images (Cégep du Vieux-Montréal)
 - Techniques d'intégration multimédia (Cégep de Maisonneuve)
 - Technologie de systèmes ordinés (Cégep Gerald-Godin, Cégep de Vanier)
 - Technologie de conception électronique (Cégep Gerald-Godin)
 - Techniques de l'informatique (Cégep André-Laurendeau, Cégep du Vieux-Montréal, Cégep de Marie-Victorin, Cégep Ahuntsic, Cégep de Bois-de-Boulogne, Cégep de Maisonneuve, Cégep de Rosemont, Cégep Gerald-Godin, Collège Dawson, Collège John-Abbott, Cégep Vanier)
3. La biopharmaceutique
 - Techniques de laboratoire (Cégep Ahuntsic, Dawson)
 - Technologie d'analyses biomédicales (Cégep de Rosemont, Dawson)
4. Le bioalimentaire
 - Techniques de diététique (Cégep de Maisonneuve)
5. La mode, le vêtement et le textile
 - Design de mode (Cégep Marie-Victorin)
 - Commercialisation de la mode (Cégep Marie-Victorin)
6. Les nanotechnologies
 - Technologie physique (Cégep André-Laurendeau, Collège John-Abbott)
7. Le design
 - Technologie de l'architecture (Cégep du Vieux-Montréal, Collège Vanier)
 - Design de présentation (Cégep du Vieux-Montréal, Dawson)
 - Design d'intérieur (Cégep du Vieux-Montréal, Cégep Marie-Victorin, Collège Dawson)
 - Techniques de design industriel (Cégep du Vieux-Montréal, Collège Dawson)
8. La production cinématographique
9. Le tourisme
 - Techniques de tourisme (ITHQ)
 - Techniques de gestion hôtelière (ITHQ)

En analysant cette liste, on peut voir qu'il existe une assez bonne adéquation entre les secteurs économiques stratégiques prioritaires de la région de Montréal et l'offre de programme au collégial. Si, dans certains cas, l'offre éducative pourrait sembler à améliorer, il faut souligner que pour certains secteurs comme l'aérospatial, la

concentration de ces industries dépassent les frontières de l'île de Montréal et des établissements situés en périphérie, comme l'École Nationale d'Aérotechniques permettent de fournir la main-d'œuvre qualifiée demandée. Dans d'autres cas, comme pour la production cinématographique, il faut voir que certains programmes comme celui d'intégration multimédia ou interprétation théâtrale peuvent être reliés à cette industrie, bien que le lien ne soit pas aussi direct qu'entre tourisme et techniques de tourisme. Il faut voir également qu'avec ses quelques 72 programmes techniques différents, Montréal est bien placée pour combler ses besoins en travailleurs qualifiés.

Si nous analysons maintenant les variations d'effectifs par programme, on peut voir que malgré ses 32 autorisations techniques sous le seuil de viabilité, dont 17 en difficulté, il n'y a pas de quoi s'inquiéter outre mesure. La plupart des cégeps ont d'ailleurs su trouver leur niche dans certains types de programmes et ainsi pu se démarquer les uns des autres. On peut voir en ce sens des exemples comme le cégep Gérard-Godin comme celui étant spécialisé en informatiques et systèmes ordines ou encore, le cégep du Vieux-Montréal comme étant celui qui est davantage orienté vers les techniques artistiques. En fait, il n'en demeure pas moins que l'un des principaux problèmes à Montréal, au niveau collégial, c'est la compétition féroce que se livrent les établissements pour s'accaparer la plus grande part possible de la « clientèle » étudiante, ceci étant dû à la grande proximité entre chacun des douze collèges. De plus, les établissements publics doivent lutter d'autant plus qu'ils se retrouvent également en compétition avec un nombre plus important de collèges privés, comme Bréboeuf, Marianapolis, André-Grasset, etc. Ceci étant dit, il existe tout de même un certain nombre d'autorisations, comme nous l'avons vu, qui ont atteint dans les dernières années un seuil inquiétant et sur lesquels il faudrait se pencher. À ce chapitre, il y a deux éléments qu'il faudrait souligner.

Premièrement, le cas du Cégep Gérard-Godin, qui après avoir été créé en 1999, a connu une expansion pendant ses quatre premières années suivi d'un déclin rapide dans les années subséquentes. Cette chute d'effectifs a fait en sorte qu'aujourd'hui, trois programmes sur quatre sont considérés comme étant en difficulté. Peut-être est-ce dû au bassin de population francophone trop faible dans le nord-ouest de l'île de Montréal, mais dans tous les cas, il faudrait agir pour éviter que le cégep ne continue son déclin. Pour se faire, il y aurait lieu de réviser la liste des programmes offerts, peut-être en y ajoutant des techniques de type sciences humaines comme techniques d'éducation à l'enfance par exemple.

Le deuxième problème sur lequel il faudrait s'arrêter est celui de certains programmes rares ou uniques qui sont en perte de vitesse dans certains cégeps. On peut citer à cet effet les exemples de techniques de recherche sociale et de techniques d'aménagement et d'urbanisme à Rosemont, ou bien les techniques de transformation des matières plastiques, géomatique et technologie du génie industriel à Ahuntsic. Dans le cas de ces programmes, l'un des facteurs qui peut sans doute expliquer leur manque de popularité, c'est le manque de publicité qu'ils peuvent recevoir. Il existe plus de 100 programmes d'études techniques différents au Québec et il est difficile de les expliquer en détail aux finissants du secondaire dans leurs cours d'éducation – choix de carrière, ce qui fait que des programmes plus marginaux ont de la difficulté à stabiliser leurs effectifs. À ce

niveau, il faudrait peut-être penser à une solution comme celle qui est prônée par la FECQ depuis quelques années, soit que la publicité entourant le collégial soit centralisée par le ministère ou les agences d'admission comme le SRAM et que la publicité porte sur une valorisation des études collégiales et sur la diversité des programmes offerts pour éviter le phénomène de course à la clientèle et de compétition entre collèges voisins.

07 – Outaouais

Cégep présent : Cégep de l’Outaouais, campus Félix-Leclerc
Cégep de l’Outaouais, campus Gabrielle-Roy
Cégep de l’Outaouais, campus Louis-Reboul
Cégep de l’Outaouais, campus Maniwaki
Héritage college

Population collégiale (2004) : 4 460

Nombre d’autorisations : 26 techniques, 11 pré-universitaires

Nombre d’autorisations différentes : 19 techniques, 5 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 2

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 7

Programmes exclusifs à un cégep : 0

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 13, soit 50% des programmes, dont 7 programmes en difficulté, soit 26,9% des programmes.

Diagnostic :

La situation socioéconomique de la région est l’une des meilleures au Québec. En effet, la région affiche un taux de chômage de plus de 2% en dessous de la moyenne nationale, à 5,8% pour l’Outaouais contre 7,9% pour l’ensemble du Québec au dernier trimestre de 2005 et un taux d’emploi nettement supérieur à la moyenne, à 66,3% pour l’Outaouais contre 60,2% pour la même période⁸⁴. Les perspectives d’emploi sont également assez bonnes avec des estimations allant à près de 31 000 emplois à combler entre 2003 et 2008, dont 31,7% nécessitant l’obtention d’un diplôme collégial technique⁸⁵. Au niveau démographique, la population actuelle de l’Outaouais se situe à 341 752 personnes, en hausse de 57,9% depuis 1971, ce qui est nettement supérieur à la hausse moyenne québécoise⁸⁶. On prévoit d’ailleurs que la population de la région continuera à progresser plus rapidement que dans l’ensemble du Québec. Pour ce qui est des effectifs collégiaux, les inscriptions sont en hausse de 6,51% depuis 1999 alors qu’ils étaient en baisse de 5,3% à l’échelle du Québec⁸⁷. La hausse dans les prochaines années s’annonce encore plus importante et devrait atteindre près de 10% sur la période allant de 1999 à 2014.

⁸⁴ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Outaouais*, 4^e trimestre, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.21.

⁸⁵ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de l’Outaouais; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.5.

⁸⁶ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁸⁷ MELs, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELs, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont⁸⁸ :

1. Production et transformation du bois de type feuillu
2. Technologies langagières
3. Intégration des technologies et des processus d'affaires
4. Développement de logiciels

Le secteur de la **production et de la transformation du bois de type feuillu** a été désigné comme créneau où la région doit se positionner comme un *leader* aux termes du projet ACCORD. La forêt de l'Outaouais est la première forêt feuillue en importance au Québec, avec notamment 30% du volume d'érable et 20% de celui de bouleau jaune⁸⁹. Il y a également plus de 7 000 personnes qui travaillent dans ce secteur. Les acteurs régionaux entendent partir de la situation actuelle pour développer davantage les activités de transformation relatives aux types d'essences présentes sur son territoire.

Les trois autres créneaux ont été désignés comme secteurs émergents pour lesquels des études plus approfondies d'évaluation du potentiel de développement doivent être entreprises. La justification du pôle de **technologies langagières** se trouve dans la proximité avec la capitale fédérale qui regroupe plus de 4 500 traducteurs dans la fonction fédérale et dans divers organismes et entreprises, 80 firmes privées de traduction, 30 écoles de langues, quatre universités, dont le seul campus canadien de l'Université Nationale du Mexique, et un bureau fédéral de traduction. Au niveau universitaire, il existe notamment un département d'études langagières à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). De plus, le rapprochement constant entre les pays du monde provoque une demande de plus en plus forte en personnel qualifié dans ce secteur. La région de Gatineau-Ottawa compterait près de 75 000 qui travaillent des entreprises technologiques et 25 000 consultants en technologie de l'information pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 milliards annuellement. **L'intégration des technologies et des processus d'affaires** constitue donc un pôle d'attraction majeur pour la région qui a su se spécialiser dans ce créneau depuis les années 1990. Dans la même veine, le **développement de logiciels informatiques** a pris beaucoup d'essor dans la dernière décennie, avec plus de 60 entreprises œuvrant dans le secteur et près de 4 000 employés dans la partie québécoise de l'Outaouais.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellence identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Production et transformation du bois de type feuillu

⁸⁸ MDEIE, *Entente ACCORD Outaouais*, Gatineau : MDEIE, mars 2004, p.2.

⁸⁹ MDEIE. 2006. Mise à jour du 3 mai. MDEIE; *Développement régional; Régions; Outaouais; Portrait socio-économique; Conditions de vie*. En ligne.
<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49469.html?id_doc=49469> (page consultée le 3 mai 2006).

2. Technologies langagières
3. Intégration des technologies et des processus d'affaires
4. Développement de logiciels
 - Technologie de systèmes ordinés (Campus Félix-Leclerc)
 - Techniques d'intégration multimédia (Campus Gabrielle-Roy)
 - Techniques de l'informatique (Campus Gabrielle-Roy)

Bien qu'il n'y ait pas à craindre au niveau d'une baisse des effectifs dans les différents campus de l'Outaouais, il y a quand même un certain problème d'adéquation entre les programmes offerts et les créneaux d'excellence, sauf dans le cas du développement de logiciels. La croissance démographique des prochaines années pourrait être une bonne occasion à prendre pour tenter l'ouverture de nouveaux programmes. Dans le cas de la production et de la transformation de produits forestiers, il serait possible d'ouvrir un programme tel que la technique de transformation de produits forestiers. Pour les autres domaines, il s'agit de professions qui requièrent davantage des diplômes universitaires et pour lesquels la formation collégiale est plus importante au niveau pré-universitaire que technique.

Maintenant, lorsque l'on observe la carte des programmes de la région dans son ensemble on constate qu'un nombre important de programmes se retrouvent sous le seuil de viabilité, malgré la croissance démographique de la région. Il n'y a pas tellement de dédoublements de programmes qui créent de problèmes, compte tenu de la structure centralisée des quatre campus du cégep de l'Outaouais. Il y aurait peut-être lieu de restructurer l'offre des techniques physiques, quitte à supprimer l'un des cours d'électronique. Un autre élément à noter au niveau des programmes sous le seuil de viabilité, c'est une fois de plus la division de la technique administrative qui vient brouiller les cartes. Mis à part ces éléments, il n'y a pas vraiment de problème majeur comme cela peut être le cas en Gaspésie ou au Saguenay – Lac-St-Jean par exemple.

08 – Abitibi-Témiscamingue

Cégep présent : Cégep de l’Abitibi-Témiscamingue, campus Amos
Cégep de l’Abitibi-Témiscamingue, campus Rouyn-Noranda
Cégep de l’Abitibi-Témiscamingue, campus Val d’Or

Population collégiale (2004) : 2 343

Nombre d’autorisations : 17 techniques, 8 pré-universitaires

Nombre d’autorisations différentes : 14 techniques, 4 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 2

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 7

Programmes exclusifs à un cégep : 0

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 9, soit 52,9% des programmes, dont 6 programmes en difficulté, soit 35,3% des programmes.

Diagnostic :

L’Abitibi-Témiscamingue fait partie des régions ressources dont les problèmes d’ordre socioéconomique sont les plus sérieux. La région est largement dépendante de l’exploitation de ses ressources naturelles qui sont tributaires des aléas des marchés d’exportation. Si l’exploitation de la forêt s’avère être dans une situation difficile en ce moment, suite à la publication du rapport Coulombe⁹⁰ et aux démêlés judiciaires avec les États-Unis par rapport à la question du bois d’œuvre, la conjoncture est toute autre dans le secteur minier qui connaît une croissance soutenue depuis quelques années avec la hausse importante de la valeur et de la demande des métaux comme l’or, le cuivre et le nickel. Cela laisse entrevoir un peu de positif pour les années à venir, alors que de nombreux projets d’exploration minière risquent de passer à l’exploitation. Cela dit, sans être des plus sombres, les données socioéconomiques ne sont pas des plus reluisantes. En effet, le taux de chômage était toujours largement supérieur à la moyenne québécoise pour l’année 2004 à 10,6%, contre une moyenne de 8,5% pour l’ensemble du Québec⁹¹. Le taux d’emploi se situait pour sa part à 57,3% pour la région, alors qu’il était de 60,3% pour l’ensemble du Québec en 2004⁹². Pour ce qui est de l’emploi, on prévoit que dans la période allant de 2004 à 2008, 10 200 postes seront à combler, dont 69% à cause de départs à la retraite⁹³. Côté démographique, la population de l’Abitibi-Témiscamingue se chiffre actuellement à 145 097 personnes, en hausse de 1,6% depuis 1971, alors que le

⁹⁰ Commission d’étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, *Rapport de la commission d’étude sur la gestion de la forêt publique québécoise – Rapport Coulombe*, Québec : Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, décembre 2004.

⁹¹ MDEIE, *Portrait socioéconomique des régions du Québec; édition 2005*, Québec : MDEIE, p.31.

⁹² *Ibid.*, p.33.

⁹³ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de l’Abitibi-Témiscamingue; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.5.

Québec connaissait une croissance démographique de près de 22,7% pendant la même période. Il faut voir également que depuis la moitié des années 1990, la population est en chute de près de 7%⁹⁴. On y retrouve également un nombre important de villes mono-industrielles qui reposent sur l'exploitation d'un moulin ou d'une mine, ce qui pourrait accélérer rapidement déclin de certaines villes advenant la fermeture de ces industries. Au niveau collégial maintenant, les effectifs actuels se situent à 2 343 étudiantes et étudiants, en baisse de 10,98% depuis 1999⁹⁵. On s'attend à une certaine remontée dans les prochaines années. Cependant, les perspectives à long termes laissent prévoir une diminution des inscriptions au collégial de plus de 20%.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont⁹⁶ :

1. Systèmes de construction en bois
2. Techno-mines souterraines
3. Bœuf à l'herbe
4. Valorisation des ressources hydriques

Les créneaux de **systèmes de construction en bois** et de **techno-mines souterraines** ont été désignés comme secteurs où la région doit acquérir un statut de *leader*. Dans le cas des systèmes de construction en bois, on parle de l'ensemble des procédés de transformation des produits forestiers, de l'amélioration de la productivité et la production de machinerie à la fabrication de structures préfabriquées. À ce chapitre, il faut dire que ce créneau aurait dû être identifié comme créneau *associé* plutôt que *leader* puisque l'Abitibi-Témiscamingue n'est évidemment pas la seule région à miser sur les produits forestiers pour sa croissance. La raison qui fait que le créneau n'ait pas été ciblé davantage et qu'il ait été identifié comme tel doit provenir du fait que la région a été l'une des premières à signer une entente avec le gouvernement du Québec dans le cadre du projet ACCORD, alors que la plupart des régions ne s'étaient pas encore positionnées. Outre ce détail, il semble assez évident pourquoi l'Abitibi-Témiscamingue a décidé de se spécialiser dans la production et la transformation des produits forestiers, la région étant située en plein cœur de la forêt boréale québécoise et ayant l'une des plus faibles densités de population au Québec. Pour ce qui est du secteur minier, la région est depuis longtemps l'une des plus importantes au Québec et la hausse de la demande mondiale de métaux risque d'améliorer encore cette situation et de permettre une meilleure mise en valeur des gisements de la région.

Comme secteur émergeant, les acteurs régionaux ont désigné le créneau du **bœuf à l'herbe**. L'éloignement et l'isolement de la région durant de nombreuses années a permis

⁹⁴ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁹⁵ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

⁹⁶ MDEIE, *Entente ACCORD Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda : MDEIE, décembre 2002, p.2.

à l'Abitibi-Témiscamingue de développer une activité agricole importante avec le temps et de développer ses propres types de cultures bovines. À ce niveau, le bœuf de la région est caractérisé par de très faibles teneurs en gras, ce qui peut représenter un marché en développement important dans les années à venir C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce créneau a été désigné.

Finalement, la **valorisation des ressources hydriques** a été désignée comme créneau en évaluation. La région possède un potentiel hydrique important, tant au niveau de la production hydroélectrique que par la pureté de son eau. En effet, les eskers de l'Abitibi-Témiscamingue sont considérés d'une pureté incomparable et sont déjà exploités pour l'embouteillage. Il s'agit pour la région de mieux définir une stratégie pouvant permettre à la fois de mettre en valeur la ressource et de la conserver dans un souci de développement durable. De l'autre côté, la relance des grands travaux hydroélectriques dans le moyen-nord québécois risquent de procurer une chance à la région de se démarquer en profitant de son expertise dans le domaine pour continuer à s'affirmer comme leader dans la production hydroélectrique.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Systèmes de construction en bois
 - Technologie forestière (Campus de Rouyn-Noranda)
2. Techno-mines souterraines
 - Géologie appliquée (Campus de Rouyn-Noranda)
 - Exploitation (Campus de Rouyn-Noranda)
 - Minéralurgie (Campus de Rouyn-Noranda)
3. Bœuf à l'herbe
4. Valorisation des ressources hydriques

Pour les créneaux dans lesquels la région vise à devenir leader, il existe un nombre appréciable de programmes bien adaptés à la demande de l'industrie. Par contre, pour ce qui est des secteurs du bœuf à l'herbe et de la valorisation des ressources hydriques, il n'existe aucune offre de programme pouvant se rattacher de près à ces domaines. Dans le cas du bœuf à l'herbe, il serait sans doute souhaitable d'établir un programme de gestion et exploitation d'entreprise agricole en Abitibi-Témiscamingue, étant donné également que le secteur agricole est relativement important dans cette région et que les étudiantes et étudiants qui veulent acquérir ces compétences doivent se rendre au minimum à Alma ou Mirabel (école agricole du collège Lionel-Groulx).

En analysant la carte des programmes de l'Abitibi-Témiscamingue de façon plus globale, nous pouvons voir qu'il existe un certain nombre de problèmes importants. En premier lieu, il faut voir que le campus d'Amos se compare aux CEC avec un nombre d'inscription extrêmement bas et deux programmes sur trois qui sont en difficulté. À ce

niveau, il semble difficile de croire que l'implantation d'un programme unique ou rare puisse avoir un effet d'attraction suffisamment important pour changer la situation qui tient beaucoup au faible bassin de population du campus. D'autre part, la situation est inquiétante également dans le fait que plus de la moitié des programmes techniques de la région sont sous le seuil de viabilité depuis plusieurs années. La région ne possède aucun programme exclusif et pourrait prendre exemple sur la Gaspésie et le Saguenay – Lac-St-Jean où certains cégeps ont été capables de freiner l'exode des jeunes et la chute des effectifs collégiaux en développant de nouveaux programmes. Les plus grands problèmes auxquels fait face la région sont l'isolement et la faiblesse de l'économie. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, il est difficile de penser que la situation puisse effectuer un revirement complet.

09 – Côte-Nord

Cégep présent : Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Sept-Îles

Population collégiale (2004) : 1 205

Nombre d'autorisations : 15 techniques, 8 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 14 techniques, 4 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 2

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 0

Programmes exclusifs à un cégep : 1

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 11, soit 73,3% des programmes, dont 10 programmes en difficulté, soit 66,6% des programmes.

Diagnostic :

La situation socioéconomique de la région se classe parmi les pires du Québec. En effet, la Côte-Nord connaît un déclin marqué depuis les années 1980, avec une baisse de 7,7% de sa population depuis 1971, qui s'établit à 96 423 individus en 2005⁹⁷. Cette baisse démographique devrait d'ailleurs se poursuivre à un rythme semblable dans les prochaines décennies. Ce déclin est dû notamment aux difficultés qu'ont connues certaines industries, comme les pêches et les mines dans les dernières années. L'avenir reste ambigu puisque le secteur minier devrait connaître une certaine croissance avec la hausse de la demande mondiale de métaux de base comme l'aluminium et le fer. D'autre part, l'avenir du secteur forestier s'annonce toujours houleux, mais la reprise des grands chantiers hydro-électriques pourrait redonner un peu de vigueur à l'économie régionale. Pour ce qui est des données disponibles au niveau du travail, la Côte-Nord connaît un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne, avec un taux de 13,9% à l'automne 2004, alors qu'il était de 8,1% à la même période pour l'ensemble du Québec⁹⁸. Le taux d'emploi connaît également un écart important avec l'ensemble du Québec alors qu'il se situait à 57,7% pour la région, contre 60,9% pour l'ensemble du Québec⁹⁹. La situation socioéconomique et démographique de la région se répercute également sur les effectifs étudiants dans les cégeps de la région, qui ont connu une baisse des inscriptions de 22,5% entre 1999 et 2004¹⁰⁰. Les prévisions à plus long terme ne sont pas plus réjouissantes et

⁹⁷ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

⁹⁸ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Côte-Nord*, 2^e trimestre 2004, volume 21, numéro 2, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.17.

⁹⁹ *Idem*.

¹⁰⁰ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

laisSENT entrevoir que la région perdra plus de 35% de ses effectifs par rapport à 1999 d'ici à 2014, ce qui représente la chute la plus importante du Québec, mis à part le Nord-du-Québec¹⁰¹.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹⁰² :

1. Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques
2. Ressources, sciences et technologies marines
3. Utilisation et transformation de la forêt boréale
4. Phytogénétique et production de pommes de terre et de petits fruits nordiques
5. Production, transport et entreposage d'énergie

Dans le domaine de **l'ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques**, la Côte-Nord entend devenir un *leader* mondial. La région peut s'appuyer sur une importante industrie minière dans le nord, près de Fermont et Shefferville ainsi que de deux alumineries importantes représentant près de 40% de la production québécoise. En aval de ces activités, les acteurs régionaux ont décidé d'investir dans la transformation de la matière première, avec le développement de sidérurgies et de procédés industriels liés au secteur. De cette façon, il sera possible de développer des produits à valeur ajoutée produits dans la région, d'améliorer la productivité et la rentabilité des mines et sidérurgies de la région et par la suite, d'exporter ce savoir à l'étranger.

Avec les **ressources, sciences et technologies marines**, la région deviendra *coleader* avec les régions de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et du Bas-St-Laurent. Pour ce qui est de la Côte-Nord, elle se spécialisera dans les secteurs de la transformation, de l'aquaculture et des biotechnologies.

Le créneau de **l'utilisation et de la transformation de la forêt boréale** a été désigné comme secteur où le créneau *s'associera* à d'autres régions comme l'Abitibi-Témiscamingue pour faire du Québec un leader sur la scène internationale. La Côte-Nord compte 42 scieries et le plus vaste territoire couvert par la forêt boréale au Québec. Des centaines d'emplois dans la région reposent ainsi sur l'exploitation de la forêt. D'autre part, on retrouve à Baie-Comeau un CCTT sur l'exploitation de la forêt boréale.

Finalement, les secteurs de la **phytogénétique et de la production des pommes de terre et des petits fruits nordiques** ainsi que celui de la **production, du transport et du stockage d'énergie** sont deux créneaux actuellement en *évaluation*. Dans le premier cas, les conditions climatiques de la région et la présence d'essences autochtones comme le bleuets et la chicoutai permettent à la Côte-Nord de prévoir l'essor dans la région d'une culture unique appuyée par des initiatives comme celles du Centre de recherche des Buissons et de l'Office des baies sauvages de la Basse-Côte-Nord. Pour ce qui est de la production, du transport et du stockage d'énergie, les rivières de la région possèdent encore un immense potentiel hydroélectrique inexploité. Des projets sont d'ailleurs à

¹⁰¹ *Idem.*

¹⁰² MDEIE, *Entente ACCORD Côte-Nord*, Sept-Îles : MDEIE, novembre 2003, p.2.

l'étude sur la Romaine notamment et des projets comme celui de Toulnostouc viennent d'être complétés.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques
 - Technologie de l'électronique industrielle (Cégep de Baie-Comeau, Cégep de Sept-Îles)
 - Technologie de maintenance industrielle (Cégep de Sept-Îles)
2. Ressources, sciences et technologies marines
3. Utilisation et transformation de la forêt boréale
 - Technologie forestière (Cégep de Baie-Comeau)
4. Phytogénétique et production de pommes de terre et de petits fruits nordiques
 - Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (Cégep de Baie-Comeau)
5. Production, transport et entreposage d'énergie
 - Technologie du génie civil (Cégep de Baie-Comeau)

En lien avec les créneaux d'excellence choisis, l'offre de programmes est relativement bonne. Il n'y a que du côté des ressources, sciences et technologies marines qu'il n'y a aucun cours qui puisse avoir un lien direct avec le créneau. Par contre, la Côte-Nord semble s'être confinée à son rôle traditionnel dans ce secteur, soit la pêche et la transformation des produits de la mer. Pour ce qui est des autres secteurs, on peut voir que la région entend reposer toujours aussi largement sur l'exploitation de ses ressources naturelles. Par contre, la différence tient davantage au souci pour la deuxième et troisième transformation des produits locaux afin de profiter davantage de ces ressources.

En ce qui a trait à la carte des programmes dans son ensemble, il y a peu de problèmes de dédoublement de programme. Il existe également un minimum de diversité de programmes acceptable pour le bassin de population et la taille du territoire couvert. Par contre, là où il y a de sérieux problèmes, c'est lorsque l'on observe le nombre de programmes sous le seuil de viabilité dans la région qui atteint 73,3% des programmes techniques de la Côte-Nord. La chute d'effectif affecte autant le cégep de Baie-Comeau que celui de Sept-Îles et dans des proportions relativement semblables. Pour le moment, il n'existe qu'un seul programme exclusif à la région et il semble que ce programme soit assez populaire. Il pourrait être à envisager d'en créer de nouveaux ou d'en introduire d'autres en lien avec les créneaux d'excellence de la région, comme une technique de minéralurgie.

10 – Nord-du-Québec

Cégep présent : Centre d'études collégiales de Chibougamau (Campus du cégep de St-Félicien)

Population collégiale (2004) : 63

Nombre d'autorisations : 2 techniques, 2 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 2 techniques, 2 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 0

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 0

Programmes exclusifs à un cégep : 0

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 2, soit 100% des programmes, dont 2 programmes en difficulté, soit 100% des programmes.

Diagnostic :

La région du Nord-du-Québec est un cas très particulier en soit. À elle seule, la région recouvre près de la moitié du territoire québécois, mais n'est occupée que par quelques 40 000 personnes, majoritairement autochtones¹⁰³. La progression de la population du Nord-du-Québec est d'ailleurs une des plus importantes au Québec, avec un taux de natalité beaucoup plus élevé chez les populations autochtones que pour l'ensemble de la province. Au niveau socio-économique, bien que le taux de chômage soit inférieur à la moyenne et le taux d'emploi supérieur, le revenu par habitant de 14 044\$ en 2004 est nettement inférieur à la moyenne québécoise de 21 649\$ la même année¹⁰⁴. Pour ce qui est du réseau collégial dans la région, on peut dire qu'il n'y est pas particulièrement développé, avec un seul campus, soit le CEC de Chibougamau, affilié au cégep de St-Félicien. Il serait difficile de faire autrement, avec une population aussi peu nombreuse et éparpillée sur un vaste territoire. En fait, pour revenir à l'évolution des effectifs du CEC de Chibougamau, on note qu'ils ont chuté drastiquement depuis 1999, soit de 43,3%¹⁰⁵.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹⁰⁶ :

¹⁰³ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

¹⁰⁴ MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Nord-du-Québec*. En ligne. <<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/60474.html?idoc=60474>> (page consultée le 25 avril 2006).

¹⁰⁵ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

¹⁰⁶ MDEIE, *Entente ACCORD Nord-du-Québec*, MDEIE, Lebel-sur-Quévillon, août 2004, p.2.

1. Cogénération, valorisation des résidus forestiers et première transformation du bois
2. Tourisme nordique : diversité culturelle et d'aventure
3. Consolidation et diversification de l'exploration et de l'exploitation minière en milieu nordique

Le premier créneau d'excellence est considéré comme un secteur *leader*. Il est facile de s'imaginer la raison qui a poussé à choisir ce secteur. Le volume de bois récolté actuellement dans le Nord-du-Québec représente 15% de la production québécoise. Le territoire comprend une usine de pâtes et papiers, 20 scieries, une usine de bois d'ingénierie et deux usines de cogénération qui emploient plus de 2 200 personnes¹⁰⁷. Pour ce qui est de la cogénération, il s'agit d'une technologie qui permet de récupérer les résidus de bois lors de sa transformation pour en faire de l'électricité.

Le **tourisme nordique**, pour sa part, est considéré comme un secteur émergent, pour lequel la région possède un grand potentiel, vu ses vastes étendues pratiquement vierges et la présence de communautés autochtones aux cultures riches et singulières.

Ensuite, une autre industrie sur laquelle repose grandement la région est celle de **l'exploration et de l'exploitation minière**. En plus des mines existantes, il existe un grand potentiel encore inexploré de gisements. On y a d'ailleurs trouvé récemment de la kimberlite, ce qui présage généralement la présence de diamant.

Il faut aussi mentionner le fait que le gouvernement du Québec a récemment annoncé une relance des grands travaux hydro-électriques dans la région de la Baie James et que les Cris ont déclaré leur intention de développer le potentiel éolien de la région entourant les grands barrages. Ceci permet de supposer qu'il existera une forte demande de main-d'œuvre dans le secteur énergétique dans les années à venir.

En ce qui concerne le réseau collégial, il y a peu à dire en lien avec les créneaux d'excellence déterminés par les acteurs régionaux, en partenariat avec le gouvernement et la SGF. En effet, il n'existe que deux programmes techniques à Chibougamau qui sont tous les deux sous le seuil de viabilité. En fait, avec les critères en vigueur au MELS et le nombre d'étudiantes et étudiants présents sur le campus, il n'est pas possible actuellement d'y retrouver un programme au-dessus du seuil de viabilité, la population étant tellement étendue. Il demeure cependant important de permettre l'accès aux études postsecondaires à sa population. D'ailleurs, les populations autochtones présentent des taux de scolarisation alarmants auxquels il faudrait remédier rapidement pour permettre le développement de ces communautés et les sortir du cercle vicieux de pauvreté et de problèmes sociaux dans lesquels ils sont trop souvent plongés. Il y aurait d'ailleurs lieu d'envisager la mise sur pied de campus autochtones pour atteindre cet objectif. Le fait

¹⁰⁷ MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Nord-du-Québec*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/60474.html?id doc=60474>> (page consultée le 25 avril 2006).

que la population des nations Cri et Inuits soit en forte progression peut nous permettre de croire que ces institutions pourraient être viables à long terme.

11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Cégeps présents : Cégep de la Gaspésie et des Îles, campus Gaspé
Centre d'études collégiales de Carleton (campus du cégep de la Gaspésie et des Îles)
Centre d'études collégiales des Îles de la Madeleine (campus du cégep de la Gaspésie et des Îles)
Centre spécialisé des pêches (campus du cégep de la Gaspésie et des Îles)
Cégep de Matane
Centre matapédien d'études collégiales (campus du cégep de Rimouski)

Population collégiale (2004) : 1 781

Nombre d'autorisations : 35 techniques, 16 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 22 techniques, 3 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 6

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 4

Programmes exclusifs à un cégep : 4

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 31, soit 88,6% des programmes, dont 29 programmes en difficulté, soit 82,9% des programmes.

Diagnostic :

Cela commence à devenir un cliché d'associer Gaspésie et conditions socio-économiques désastreuses. En effet, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine occupe le dernier rang des régions québécoises en ce qui concerne la plupart des indicateurs socio-économiques disponibles. À ce chapitre, nous pouvons observer que le taux de chômage est toujours plus de 5% au dessus de la moyenne québécoise, à 13,2% au troisième trimestre de 2005 et que le taux d'emploi est également incroyablement bas, à 46,1%, contre 61,4% pour l'ensemble du Québec à la même période¹⁰⁸. Du point de vue démographique, la situation n'est guère mieux. Avec l'écroulement des stocks de poissons dans les années 1980 et la faible diversité économique de la région, la population n'a cessé de décroître depuis 1971, soit de 16,9%, alors que la population québécoise faisait un bond de 26,1% durant la même période¹⁰⁹. Heureusement, il y a tout de même un peu de lumière au bout du

¹⁰⁸ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*, 3^e trimestre 2005, volume 10, numéro 3, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.17.

¹⁰⁹ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

tunnel. On envisage depuis quelques années la concentration de la majeure partie de la production électrique à base d'éolienne, y compris une partie des contrats manufacturiers qui y sont reliés. De plus, la croissance importante de la Chine aura au moins permis de relancer la demande de matières premières, ce qui pourrait éventuellement relancer l'industrie minière de la région et qui permet actuellement le développement d'une intense activité de prospection pétrolière dans la région. Les premiers puits ont d'ailleurs été mis en marche cette année et devraient donner une indication du potentiel de la côte gaspésienne.

Au niveau de l'éducation, la région n'est pas desservie par une université. Par contre, elle possède un réseau collégial bien développé. En effet, vu les distances importantes et la faible densité de la population, pas moins de six campus ont été implantés dans la région au fil des années. Malheureusement, les cégeps de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine subissent les contrecoups de l'exode de la population et du faible taux de natalité. Par contre, avec une diminution de 6,1% contre 5,7% pour l'ensemble québécois, la région a su réduire la tendance à la baisse dans les dernières années¹¹⁰. En effet, avec la création de programmes comme celui de technique de tourisme d'aventure et le tout nouveau programme de microédition et hypermédia, les cégeps comme celui de Gaspé espèrent compenser les départs vers les autres régions en attirant des étudiantes et des étudiants d'ailleurs avec des programmes exclusifs.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹¹¹ :

1. Récréotourisme (grande nature, aventure, culture et tourisme de santé)
2. Ressources, sciences et technologies marines
3. Éolien
4. Produits forestiers à valeur ajoutée (sapin baumier et peuplier faux-tremble)

Le **récréotourisme** a été ciblé comme secteur *leader* pour la région. Cela fait déjà longtemps que la Gaspésie et les Îles de la Madeleine ont commencé à miser sur le tourisme, mais de plus en plus, la région a su développer des créneaux plus spécialisés comme le tourisme d'aventure avec la présence de montagnes pour l'escalade ou encore le kayak de mer aux Îles. Évidemment, un des objectifs importants est de pouvoir allonger la saison touristique traditionnelle et de développer le tourisme hivernal afin que cette industrie puisse être viable à l'année longue.

Au niveau des **ressources, sciences et technologies marines**, la région a été ciblée comme *coleader* avec les régions du Bas-St-Laurent et de la Côte-Nord. À ce chapitre, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est principalement positionnée dans les secteurs de l'aquaculture et de la construction et réparation navale, avec plus de 40 entreprises dans la transformation des produits de la mer, 19 en aquaculture et 4 en construction et

¹¹⁰ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

¹¹¹ MDEIE, *Entente ACCORD Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*, Gaspé : MDEIE, décembre 2002, p.2.

réparation navale¹¹². La région peut également s'appuyer sur des organismes de développement scientifiques et techniques comme le Centre aquacole marin de Grande-Rivière, le Centre spécialisé des pêches, le CCTT des Pêches de Gande-Rivière et la Société de développement de l'industrie maricole.

Pour sa part, le secteur **éolien** est un créneau en émergence. Les appels d'offres d'Hydro-Québec pour l'installation de plusieurs milliers de mégawatt auront un impact important sur la région qui entend tirer profit de son fort potentiel éolien. Par contre, pour que le Québec, et dans une plus grande mesure la Gaspésie, puisse réellement profiter de cet engouement pour cette forme d'énergie renouvelable, il faudra pouvoir développer une industrie éolienne nationale, comme ce fut le cas avec l'hydro-électricité à l'époque. Pour ce faire, il faudra notamment s'assurer de développer les connaissances en la matière.

L'industrie forestière est l'un des piliers de l'économie de la Gaspésie, mais la conjoncture actuelle est particulièrement difficile pour ce secteur. C'est pour cette raison que les acteurs régionaux ont décidé de se spécialiser et de miser sur la transformation des produits forestiers en provenance d'essences qui sont très présentes sur ce territoire et qui sont particulièrement bien adaptées à son climat.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Récrotourisme (grande nature, aventure, culture et tourisme de santé)
 - Techniques de tourisme d'aventure (Campus de Gaspé)
2. Ressources, sciences et technologies marines
 - Transformation des produits de la mer (Centre spécialisé des pêches)
 - Technique d'aquaculture (Centre spécialisé des pêches)
3. Éolien
 - Techniques de maintenance industrielle (Campus de Gaspé)
4. Produits forestiers à valeur ajoutée (sapin baumier et peuplier faux-tremble)
 - Technologie forestière (Campus de Gaspé)
 - Technologie de la transformation de produits forestiers (CEC de la Matapédia)

La région est relativement bien équipée en matière de programmes collégiaux pour répondre à la demande en provenance des créneaux d'excellences mentionnés précédemment. Pour ce qui est du récro-tourisme, la région a su créer un programme sur mesure pour répondre à ses besoins avec la technique de tourisme d'aventure qui est en pleine expansion et accueille déjà des étudiantes et des étudiants de plusieurs régions du

¹¹² MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49464.html?id doc=49464>> (page consultée le 25 avril 2006).

Québec. Pour ce qui est des ressources, sciences et technologies marine, bien que le Centre spécialisé des pêches soit le seul établissement au Québec à offrir des programmes en lien avec ces secteurs d'activité, leur fréquentation a toujours été très faible. D'ailleurs, en 2004, le centre n'a accueilli aucune étudiante ou étudiant pour le programme de transformation des produits de la mer. Pour ce qui est de l'éolien, comme nous le mentionnions plus tôt, il importe de développer localement notre expertise dans le domaine, si nous voulons être en mesure de faire profiter directement le Québec des retombées économiques de cette nouvelle industrie. Malheureusement, nous avons déjà plus de quinze ans de retard au niveau de cette technologie, qui a principalement été développée à ce jour dans des pays comme le Danemark et l'Allemagne. Il faudra donc mettre les bouchées doubles pour rattraper ce retard. Cela pourrait vouloir dire, pour ce qui concerne le collégial, de mettre sur pied un nouveau programme de techniques de construction et de maintenance d'éoliennes.

Maintenant, si l'on analyse de façon plus globale l'évolution des effectifs dans la région, il y a toujours lieu de s'inquiéter, malgré un ralentissement de la décroissance. En effet, plus de 88% des programmes techniques sont déjà sous le seuil de viabilité. Le fait d'avoir d'aussi nombreux campus pour le bassin de population disponible est lié à cette problématique, mais il serait difficile de rationaliser davantage l'offre de programme sans nuire à l'accessibilité. À ce moment, les programmes offerts dans la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine sont probablement condamnés à demeurer éternellement sous le seuil de viabilité, même avec de nouvelles initiatives comme le programme de tourisme d'aventure, le problème ne sera sans doute pas réglé. Il y a lieu à ce moment de s'interroger sur les critères du ministère et peut-être à revoir l'enveloppe destinée aux programmes en difficulté pour la rendre permanente et plus adaptée à des programmes situés en région périphérique comme la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

12 – Chaudière-Appalaches

Cégeps présents : Cégep de la Région de l'Amiante
Cégep de Beauce-Appalaches
Cégep de Lévis-Lauzon
Centre d'études collégiales de Montmagny (campus du cégep de La Pocatière)

Population collégiale (2004) : 5 502

Nombre d'autorisations : 34 techniques, 17 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 23 techniques, 8 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 5

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 8

Programmes exclusifs à un cégep : 0

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 19, soit 55,9% des programmes, dont 13 programmes en difficulté, soit 38,2% des programmes.

Diagnostic :

Les conditions socioéconomiques de la région sont parmi les meilleures au Québec. Le taux de chômage est parmi les plus bas au Québec, à 4,7% au dernier trimestre de 2005, contre 7,9% pour l'ensemble du Québec¹¹³. Chaudière-Appalaches connaît également le deuxième meilleur taux d'emploi, après l'Outaouais, à 65,1% à la fin de 2005, contre 60,2% pour l'ensemble du Québec¹¹⁴. La situation s'annonce également assez bonne dans les prochaines années, alors que l'on prévoit l'ouverture de près de 35 000 emplois, dont 59,5% à cause de départs à la retraite¹¹⁵. Il faut cependant relever certaines disparités au niveau économique dans la région entre des MRC comme celle de l'Amiante (Thetford Mines) et d'autres comme celle de Nouvelle-Beauce (Sainte-Marie). Côté démographique cependant, la croissance de la population, bien qu'elle ait été plus élevée durant la période allant de 1971 à 2005 pour Chaudière-Appalaches que pour l'ensemble du Québec, à 29,3% contre 22,7%, elle tend actuellement à se stabiliser pour amorcer un déclin dans les prochaines décennies¹¹⁶. Bien que l'économie roule à plein régime dans la région, le faible taux de natalité, le vieillissement de la population et le très faible taux d'immigration sont responsables de ce déclin démographique. Cette baisse

¹¹³ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Chaudière-Appalaches*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.24.

¹¹⁴ *Idem*.

¹¹⁵ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Chaudière-Appalaches; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.4.

¹¹⁶ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

démographique se reflète dans les variations d'effectifs au collégial. À ce chapitre, la région qui comptait 5 502 étudiantes et étudiants collégiaux en 2004 était alors en baisse de 11,3% par rapport à l'année 1999, ce qui est une diminution nettement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble du Québec, qui était de 5,3% pour la même période¹¹⁷. À plus long terme, on s'attend à une diminution importante des effectifs de plus de 25% sur la période allant de 1999 à 2014¹¹⁸.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹¹⁹ :

1. Matériaux composites et plastiques
2. Produits de revêtement et d'apparence en bois
3. Textiles techniques
4. Meuble
5. Technologies environnementales liées à la production et à la transformation animale

Dans les secteurs des **matériaux composites et plastiques** ainsi que les **produits de revêtement et d'apparence en bois**, la région entend devenir un *leader* au Québec et dans le monde, selon les termes du projet ACCORD. Pour ce qui est des matériaux composites et plastiques, la région compte déjà plus de 130 entreprises œuvrant dans ce secteur et employant plus de 5 000 personnes¹²⁰. On regroupe dans ce secteur tous les fournisseurs de produits tels que les résines, les fibres et les produits semi-finis, les transformateurs de composites, les équipements de soutien comme les moules, les systèmes d'injection et les centres de recherche dans le domaine. La région peut également compter sur la présence d'un CCTT en technologies minérales et de plasturgie et un autre en oléochimie industrielle à Thetford Mines. Du côté des produits de revêtement et d'apparence en bois, Chaudière-Appalaches regroupe une centaine d'entreprise dont dépendent près de 3 700 emplois¹²¹. Ce créneau comprend des entreprises présentes dans le laminage, les éléments décoratifs, les moulures, les composantes de portes et fenêtres ou encore les revêtements de plancher.

Les deux créneaux suivants ont pour leur part été identifiés comme secteurs où la région doit *s'associer* à d'autres pour développer sa compétitivité et son importance économique. Pour ce qui est du créneau des **textiles techniques**, Chaudière-Appalaches s'associe avec le Centre-du-Québec. Il s'agit d'une branche des textiles qui est très prometteuse, notamment parce qu'il est moins soumis à la compétition internationale issue de la libéralisation des marchés de certains pays en voie de développement. On

¹¹⁷ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

¹¹⁸ *Idem.*

¹¹⁹ MDEIE, *Entente ACCORD Chaudière-Appalache*, Ste-Marie : MDEIE, avril 2004, p.2.

¹²⁰ MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. MDEIE; *Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Chaudière-Appalaches*. En ligne.

<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49462.html?id doc=49462#plastiques>> (page consultée le 25 avril 2006).

¹²¹ *Idem.*

regroupe dans ce secteur des applications comme les matériaux de transports – notamment les fibres aramides employées dans les matériaux composites, les procédés industriels, les soins de santé et d’hygiène, la construction, la protection des personnes, l’environnement et les articles de sport. Pour ce qui est du **meuble**, la région s’associera à la Mauricie, le Centre-du-Québec et à Lanaudière pour développer ce créneau. À ce niveau, Chaudière-Appalaches emploie actuellement plus de 6 200 personnes dans plus d’une centaine d’entreprises¹²². Le défi de ce secteur est avant tout de relever le niveau de productivité pour être en mesure de faire face à la compétition étrangère et se spécialiser dans des produits de plus grande qualité.

Enfin, le secteur des **technologies environnementales liées à la production et à la transformation animale** a été ciblé comme créneau *émergeant*. Chaudière-Appalaches arrive au deuxième rang pour ce qui est de la production agricole au Québec et représente plus de 30% de la production porcine québécoise¹²³. Cette situation crée une pression énorme sur les sols et risque d’amener une détérioration des terres agricoles et de la qualité environnementale des cours d’eau de la région s’il n’y a pas de solution trouvée afin de traiter les déjections animales issues de l’agriculture.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d’excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Matériaux composites et plastiques
 - Techniques de transformation des matières plastiques (Cégep de l’Amiante)
 - Techniques de génie chimique (Cégep de Lévis-Lauzon)
2. Produits de revêtement et d’apparence en bois
3. Textiles techniques
4. Meuble
5. Technologies environnementales liées à la production et à la transformation animale
 - Gestion et exploitation d’entreprises agricoles (Cégep de Lévis-Lauzon)

En observant l’adéquation entre les cours offerts et les créneaux d’excellence de la région, on remarque qu’il y a peu de programmes qui correspondent aux secteurs industriels retenus par les acteurs de la région. Il faut voir cependant qu’un certain nombre de programmes disponibles dans les régions périphériques peuvent correspondre aux créneaux de la région, comme ceux offerts à l’École du Meuble de Victoriaville. Pour ce qui est des textiles techniques, le seul endroit où il existe des programmes qui seraient compatibles avec ces secteurs, c’est à Saint-Hyacinthe. Ces deux programmes sont d’ailleurs en difficulté depuis plusieurs années, alors même que les équipements ont été

¹²² *Idem.*

¹²³ *Idem.*

renouvelés. Puisque le cégep de Saint-Hyacinthe ne se trouve pas en situation de chute d'effectifs importante en comparaison avec les cégeps de Chaudière-Appalaches, il y aurait peut-être lieu de songer à transférer les programmes de technologie des matières textiles et de la production textile vers le cégep de la Région de l'Amiante. Du reste, il faut voir qu'il existe un certain nombre de programmes n'étant pas directement reliés aux créneaux d'excellence de la région mais qui peuvent y apporter un grand soutien, comme avec le programme de production manufacturière au cégep de Beauce-Appalaches. Ce dernier peut être utile pour former des employés autant dans les domaines des matériaux composites et plastiques que dans le meuble ou encore dans les produits de revêtement et d'apparence de bois.

D'un point de vue plus global, on peut dire que la situation des cégeps de la région n'est pas excellence, mais au moins elle n'est pas encore dramatique. Le cégep le plus touché par la baisse d'effectif est celui de la Région de l'Amiante, qui compte d'ailleurs 9 de ses 11 programmes techniques présentement sous le seuil de viabilité. À ce niveau, il y aurait peut-être lieu de laisser tomber certains programmes déjà présents dans d'autres établissements de la région pour se concentrer sur quelques programmes pour lesquels il serait possible d'améliorer le niveau des inscriptions. De plus, il serait sûrement bénéfique d'envisager l'ouverture d'un nouveau programme rare ou exclusif, comme l'hypothèse mentionnée plus haut de transférer les cours relatifs aux textiles qui se trouvent présentement au Cégep de Saint-Hyacinthe. Cela permettrait d'ailleurs de s'ajuster aux créneaux d'excellences des textiles techniques et des matériaux composites. Un autre fait à souligner est que le Cégep de Lévis-Lauzon, bien qu'il se situe dans la région de Chaudière-Appalaches, s'approche davantage de la région métropolitaine de Québec et entre donc en compétition plus directe avec les cégeps de cette région. S'il y a lieu de s'inquiéter de la baisse d'effectifs dans ce collège, les solutions à trouver doivent davantage s'accorder avec les programmes offerts dans la grande région de Québec qu'avec les autres établissements de Chaudière-Appalaches. Finalement, il faut noter que le CEC de Montmagny, tout comme la majorité des CEC, a toujours de la difficulté à recruter et à maintenir des cohortes susceptibles de dépasser le seuil de viabilité.

13 – Laval

Cégeps présents : Cégep Montmorency

Population collégiale (2004) : 4 569

Nombre d'autorisations : 19 techniques, 10 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 19 techniques, 10 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 3

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 3

Programmes exclusifs à un cégep : 4

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 3, soit 15,8% des programmes, dont 2 programmes en difficulté, soit 10,5% des programmes.

Diagnostic :

La situation socio-économique lavalloise est l'une des meilleures au Québec. Le taux de chômage était de 6,0% au dernier trimestre de 2005, et le taux d'emploi de 62,4%, comparé à 60,2% pour l'ensemble du Québec¹²⁴. Malgré les difficultés actuelles du secteur manufacturier, qui est très présent à Laval, la croissance économique ne semble pas vouloir ralentir. Cela est dû notamment à la très grande diversité de l'économie de la région. On prévoit d'ailleurs de très bonnes perspectives d'emploi avec l'ouverture de 33 000 postes d'ici à 2008¹²⁵. La bonne performance économique de Laval s'est reflétée sur le plan démographique, alors que la région enregistre l'une des plus fortes croissances au Québec, de l'ordre de 62% depuis 1971, et sa population se situe aujourd'hui à environ 370 000 personnes¹²⁶. La population lavalloise est également l'une des plus jeunes au Québec, ce qui fait en sorte que les effectifs collégiaux ont augmentés de 7,5% entre 1999 et 2005, pour se situer à 4 849 étudiantes et étudiants, alors que l'ensemble du Québec connaissait une diminution de 5,7% pour la même période¹²⁷.

Tout comme les deux autres grandes villes du Québec, la ville-région de Laval n'a pas entrepris à ce jour de démarches visant à conclure une entente dans le cadre du

¹²⁴ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Laval*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.17.

¹²⁵ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Laval; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.5.

¹²⁶ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

¹²⁷ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

programme ACCORD. Par contre, avec le développement de *Laval Technopole*, trois pôles d'excellence ont été ciblés¹²⁸ :

1. Agropôle
2. Biopôle
3. E-pôle

L'**agropôle** consiste à développer le secteur de l'agroalimentaire pour en faire l'un des pôles d'excellence au Québec et en Amérique du Nord. Ce secteur industriel repose sur plus de 1 500 entreprises de transformation alimentaire, d'entreprises horticoles et dans une moindre, sur la production primaire en agroalimentaire.

Pour sa part, le **biopôle** repose sur le développement de tout le secteur biopharmaceutique. Il existe déjà plus de 90 entreprises de biotechnologie, biopharmaceutique et de la santé humaine établies à Laval, dont 35 dans la Cité de la Biotechnologie. D'importants leaders mondiaux y sont présents et très actifs au niveau de la recherche. De plus, pour soutenir cette industrie, Laval compte sur la proximité des universités montréalaises et l'Institut Armand-Frappier.

Finalement, le **e-pôle** représente le développement des technologies de l'information et des communications. Ce secteur repose sur les entreprises de multimédia, d'édition de logiciels, de solutions d'affaires, de fabrication de matériel de communication, de matériel électronique, etc. Par le développement de ce secteur, Laval entend se tailler une place dans ce qui est qualifié «la nouvelle économie du savoir».

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Agropôle
 - Technique de diététique (cégep de Montmorency)
 - Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (cégep de Montmorency)
2. Biopôle
3. E-pôle
 - Techniques de l'informatique (cégep de Montmorency)

En comparant les créneaux d'excellence avec les programmes en place, on remarque qu'outre le secteur agroalimentaire, la région est pauvre en programmes reliés directement à ses pôles d'excellence. Il y aurait lieu d'envisager l'implantation de programmes comme techniques de laboratoire pour ce qui concerne le biopharmaceutique ou encore, une technique de systèmes ordines pour répondre aux besoins du e-pôle.

¹²⁸ Laval Technopole. 2006. Mise à jour du 30 mars. *Laval Technopole; Missions*. En ligne. <<http://www.lavaltechnopole.com/fr/content/view/2/6/>> (page consultée le 30 mars 2006).

Si nous abordons la carte des programmes à Laval de façon plus globale, il n'y a pas beaucoup de grand problème à soulever. Le nombre de programmes en difficulté est très faible et le nombre de programmes rares ou exclusifs est assez élevé proportionnellement au nombre de programmes qui y sont offerts. De plus, le fait qu'il n'existe qu'un seul cégep sur le territoire de la région fait en sorte qu'il n'y existe pas de problème de dédoublement inutile de programmes. Il ne serait d'ailleurs pas nécessaire d'ouvrir un nouveau campus dans la région vu l'étroit territoire à desservir. Le cégep Montmorency est déjà en concurrence avec les autres cégeps de la région métropolitaine de Montréal, mais risque de trouver un avantage lors de l'ouverture des stations de métro à Laval, dont une qui se trouvera juste à côté du cégep. Il existe donc une grande accessibilité aux études dans cette région qui ne souffrira pas de la baisse généralisée des effectifs collégiaux au Québec.

14 – Lanaudière

Cégeps présents : Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Population collégiale (2004) : 3 930

Nombre d'autorisations : 20 techniques, 14 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 18 techniques, 8 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 3

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 4

Programmes exclusifs à un cégep : 1

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 12, soit 60% des programmes, dont 7 programmes en difficulté, soit 35% des programmes.

Diagnostic :

Le portrait socio-économique de la région continue à afficher un visage positif. Le taux de chômage à la fin de 2005 était de 6,3%, contre 7,9% pour l'ensemble du Québec¹²⁹. Le taux d'emploi était également supérieur à la moyenne avec 62,6% pour Lanaudière contre 60,2% pour le Québec¹³⁰. On estime d'ailleurs que pour la période allant de 2003 à 2008, 37 000 postes seront à combler¹³¹. La population de la région a également continué de croître ces dernières années et affiche la croissance la plus importante au Québec depuis 1971 avec une hausse de 139%, pour se situer à 424 223 personnes en 2005¹³². Cette situation démographique s'est répercutée sur la fréquentation des campus collégiaux de la région avec une hausse des effectifs de 30,8% depuis 1999 alors que le Québec connaissait une baisse de 5,7% durant la même période. On compte maintenant plus de 4 000 étudiantes et étudiants collégiaux répartis dans les trois campus du cégep régional de Lanaudière¹³³.

¹²⁹ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Lanaudière*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.17.

¹³⁰ *Idem*.

¹³¹ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Lanaudière; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.4.

¹³² Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

¹³³ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹³⁴ :

1. Structures complexes et composantes métalliques
2. Meuble, 2^e et 3^e transformation
3. Transformation agroalimentaire
4. Valorisation des plantes et biotechnologie végétale

Le premier créneau, celui des **structures complexes et des composantes métalliques**, a été désigné comme étant le secteur où Lanaudière doit se positionner comme un *leader*, selon la définition du programme ACCORD. La région compte déjà une forte concentration d'industries dans le domaine, dont des leaders mondiaux comme ADF à Terrebonne, qui emploient plus de 1800 personnes dans 158 entreprises¹³⁵. Il s'agit pour la région de se développer au niveau de toutes les opérations de transformation de pièces métalliques comme le matriçage, le formage, le forgeage, l'usinage, etc.

Le second créneau d'excellence a été désigné comme domaine où Lanaudière doit être *leader associé*, de paire avec les régions de Chaudière-Appalaches, la Mauricie et le Centre-du-Québec. Afin de développer localement les industries de **2^e et 3^e transformations**, la région a voulu améliorer la valeur ajoutée de sa production, notamment de sa production forestière issue de la MRC de Matawini. La région compte déjà pour 6,9% des entreprises de cette industrie, avec 174 compagnies présentes sur son territoire¹³⁶.

Lanaudière est l'une des régions où la production agricole est la plus forte. C'est l'une des raisons qui font en sorte que la région souhaite devenir *leader associé*. En aval de la production agroalimentaire se retrouve une large industrie de transformation employant plus de 2 000 travailleurs, ce qui en fait la branche manufacturière la plus importante de la région¹³⁷.

Finalement, Lanaudière entend faire de **la valorisation des plantes et des biotechnologies végétales** un créneau *émergent*. Ce secteur d'activités consiste à développer des techniques améliorant la production de végétaux et permettant le développement de produits ou technologies à valeur ajoutée, comme dans le cas de la culture de plantes médicinales par exemple. Pour justifier la priorisation de ce secteur, les acteurs régionaux ont souligné le fait que des démarches sont présentement en cours pour faire reconnaître les activités de recherches liées au programme de production horticole et de l'environnement par l'accréditation d'un CCTT, le premier dans la région, en horticulture pour les plantes ornementales, agricoles, aromatiques et médicinales.

¹³⁴ MDEIE, *Entente ACCORD Lanaudière*, Joliette : MDEIE, mars 2004, p.2.

¹³⁵ MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. MDEIE; *Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Lanaudière*. En ligne.

<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49465.html?id doc=49465>> (page consultée le 25 avril 2006).

¹³⁶ *Idem*.

¹³⁷ *Idem*.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Structures complexes et composantes métalliques
 - Technologie du génie civil (cégep régional de Lanaudière à Joliette)
2. Meuble, 2^e et 3^e transformation
 - Techniques du meuble et d'ébénisterie (cégep régional de Lanaudière à l'Assomption)
3. Transformation agroalimentaire
 - Gestion et exploitation d'entreprises agricoles (cégep régional de Lanaudière à Joliette)
 - Technologie de la transformation d'aliments (cégep régional de Lanaudière à Joliette)
4. Valorisation des plantes et biotechnologie végétale
 - Technologie de la production horticole et de l'environnement (cégep régional de Lanaudière à Joliette)

En fonction des créneaux d'excellences qui ont été choisis dans Lanaudière, on peut constater qu'il existe plusieurs programmes collégiaux permettant de former des travailleurs qualifiés pour combler les emplois disponibles dans les entreprises de ces secteurs. Par contre, il y aurait deux problèmes à soulever. Le premier concerne la transformation de produits métalliques et de structure complexe. À ce sujet, il faut voir que la technique de technologie du génie civil est peut-être insuffisante. Il y aurait lieu d'envisager l'implantation d'autres programmes connexes comme celui de génie mécanique ou encore, une technique de production manufacturière. L'autre problème observé, c'est que bien qu'il existe un programme de techniques du meuble et d'ébénisterie à Terrebonne, ce programme n'a jamais pu accueillir plus de 25 étudiantes et étudiants. Si la région envisage de faire de la 2^e et 3^e transformation du meuble un pôle d'excellence, il faudra probablement beaucoup plus de diplômés pour répondre à la demande.

Ceci nous amène à nous questionner sur l'ensemble de la carte des programmes de la région de Lanaudière. La structure de cégep régional a été pensée à l'origine pour mieux coordonner l'offre de programme à l'intérieur d'une même région et pour éviter les dédoublements inutiles de programme lorsqu'il y a lieu. Par contre, on constate que, malgré cette structure et des effectifs collégiaux en hausse, plus de la moitié des programmes sont toujours sous le seuil de viabilité. Le cas de Terrebonne est inquiétant de ce point de vue. Tout comme le cégep de Gerald-Godin qui est assez récent, ce campus du cégep régional n'a pas su encore s'imposer comme un cégep à part entière plutôt qu'une simple antenne sous-régionale. Bien entendu, le campus est encore jeune et il faut lui laisser sa chance. Toutefois, il reste que pour l'ensemble du cégep régional de Lanaudière et à plus forte raison le campus de Terrebonne, les cégeps de la région

métropolitaine exercent une forte compétition. La qualité et le nombre de programmes exclusifs ou rares dans la région est appréciable, ce qui devrait jouer en faveur d'une meilleure rétention des étudiantes et étudiants collégiaux dans la région. Il faudra peut-être voir à améliorer les milieux de vie que sont les cégeps, particulièrement dans le cas de Terrebonne afin de favoriser leur développement et la création d'un sentiment d'attachement à la région.

15 – Laurentides

Cégeps présents : Cégep Lionel-Groulx
Cégep de St-Jérôme
Centre d'études collégiales de Mont-Laurier

Population collégiale (2004) : 6 574

Nombre d'autorisations : 29 techniques, 14 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 26 techniques, 8 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 7

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 7

Programmes exclusifs à un cégep : 1

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 11, soit 37,9% des programmes, dont 6 programmes en difficulté, soit 20,7% des programmes.

Diagnostic :

Le bilan que l'on peut dresser du portrait socio-économique des Laurentides est plutôt mitigé. Le taux de chômage a connu une remontée importante en 2005, passant de 6,4% en 2004 à 8,0% en 2005, pour ainsi dépasser la moyenne québécoise pour la première fois depuis 1996¹³⁸. Le taux d'emploi a également connu un important recul, passant de 65,1% à 60,9% en un an¹³⁹. Ceci est dû en partie aux déboires du secteur aéronautique qui connaît un cycle cahoteux depuis 2001 et aux problèmes que vit présentement le secteur forestier et manufacturier dans son ensemble. En fait, il faut voir dans la situation des Laurentides un déséquilibre important entre la partie sud de la région, soit les MRC de Thérèse-de-Blainville, Deux-Montagne et Mirabel, qui connaît une situation socio-économique enviable à l'échelle du Québec, alors que celles d'Argenteuil (Lachute), Rivière-du-Nord (St-Jérôme) et d'Antoine-Labelle (Mont-Laurier) entre autre, connaissent une situation difficile depuis de nombreuses années. Au niveau démographique maintenant, la région a connu l'une des plus fortes augmentations au Québec des dernières décennies avec une croissance de 110,6% depuis 1971 et se situe aujourd'hui au 4^e rang au Québec avec une population de 509 459 personnes en 2005¹⁴⁰. Cette situation n'a pas empêché les effectifs collégiaux de diminuer légèrement depuis 1999 de 1%, ce qui est toutefois plus faible que la baisse d'effectif moyenne au Québec

¹³⁸ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Laurentides*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.17.

¹³⁹ *Idem*.

¹⁴⁰ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

de 5,7% depuis 1999¹⁴¹. On anticipe cependant que la situation s'inversera dans les prochaines années et que la population collégiale des Laurentides, qui est aujourd'hui de 6 828 étudiantes et étudiants, s'accroîtra de plus de 27% dans les cinq prochaines années.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹⁴² :

1. Tourisme de villégiature quatre saisons
2. Aliments et mets préparés
3. Utilisation et transformation de la forêt mixte : produits à valeur ajoutée
4. Transport terrestre avancé

Le premier créneau a été choisi comme secteur où les Laurentides entendent devenir *leader* selon la définition du programme ACCORD. La région compte déjà plus de 1500 entreprises spécialisées dans le domaine du **tourisme**. On retrouve des pôles importants comme le parc d'Oka, les centres de villégiature du Mont St-Sauveur et du Mont-Tremblant et des sites de tourisme d'aventure le long de la réserve faunique de la Rouge-Matawin, entre autres. La région possède ainsi des avantages importants au niveau de ce secteur, dont la proximité avec la région de Montréal. Le défi de ce secteur est de tenter de maintenir une industrie touristique capable de fonctionner tout au long de l'année et de pouvoir attirer des clientèles en provenance de tout le nord-est américain et de l'international.

Au niveau des **aliments et mets préparés**, la région entend s'associer à la Montérégie pour développer ce créneau d'excellence. Les Basses-Laurentides compteraient actuellement plus de 1400 emplois reliés à la deuxième et troisième transformation alimentaire¹⁴³.

Dans le cas de l'**utilisation et transformation de la forêt mixte**, c'est avec l'Outaouais que les Laurentides doivent devenir *leader associé*. Les entreprises de transformation des produits forestiers fournissent plus de 1800 emplois principalement dans la MRC d'Antoine-Labelle où ce secteur représente près de 80% du PIB local avec des retombées économiques de plus d'un demi-milliard annuellement¹⁴⁴. La spécialisation et la deuxième transformation sont cruciales pour le secteur forestier pour être en mesure de surmonter la crise actuelle dans ce secteur industriel.

Le **transport terrestre avancé** a été désigné comme étant un secteur émergent pour lequel la région possède un fort potentiel de développement. Malgré la fermeture de l'usine de GM à Boisbriand dans les dernières années, une importante industrie

¹⁴¹ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

¹⁴² MDEIE, *Entente ACCORD Laurentides*, St-Sauveur : MDEIE, janvier 2003, p.2.

¹⁴³ MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Laurentides*. En ligne.

<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49466.html?id doc=49466>> (page consultée le 25 avril 2006).

¹⁴⁴ *Idem*.

manufacturière est implantée dans les Basses-Laurentides avec des entreprises comme PACCAR et Novabus. De plus, on compte dans la région quatre centres d'expertises liés au développement de ce secteur, dont deux CCTT, soit le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec, le Centre de développement des composites du Québec, l'Institut du transport avancé du Québec et le Centre d'innovation en microélectronique du Québec. Ces centres de recherche pourront permettre à la région de se positionner sur des marchés en développement dans les nouvelles générations de technologies du transport terrestre.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Tourisme de villégiature quatre saisons
2. Aliments et mets préparés
3. Utilisation et transformation de la forêt mixte : produits à valeur ajoutée
 - Technologie de la transformation des produits forestiers (Cégep de St-Jérôme)
4. Transport terrestre avancé
 - Techniques de génie mécanique (Cégep de St-Jérôme)
 - Techniques de transformation des matériaux composites (Cégep St-Jérôme)
 - Techniques de production manufacturière (Cégep de Lionel-Groulx)
 - Technologie de conception électronique (Cégep de Lionel-Groulx)
 - Technique de logistique du transport (Cégep de Lionel-Groulx)

En analysant les programmes offerts dans les cégeps de la région en lien avec les créneaux d'excellence des Laurentides, on peut voir qu'il y a sans doute un problème d'adéquation entre l'offre et la demande. En effet, mis à part le pôle des transports avancés avec lesquelles un nombre intéressant de programmes offerts peuvent correspondre à des emplois dans ce secteur, il y a très peu de programmes qui peuvent correspondre à ce qui a été déterminé par les acteurs de la région. Du côté de l'utilisation et de la transformation de la forêt mixte, on note qu'il existe un programme de technologie de la transformation des produits forestiers offert à St-Jérôme. Par contre, il n'y avait aucune étudiante et aucun étudiant y étant inscrit pour l'année 2004. Bien que, dans les secteurs du tourisme de villégiature et des aliments et mets préparés, un nombre important d'emplois ne nécessitent pas de formation avancée, il y aura toujours un certain besoin de techniciens qualifiés. On pourrait songer à ouvrir un programme de technique de tourisme pour ce qui est d'appuyer le secteur du tourisme de villégiature. Par contre, pour ce qui est du secteur des aliments préparés, il serait difficile d'ouvrir un programme tel que la technique de transformation des aliments puisque ce programme est actuellement exclusif au cégep régional de Lanaudière et n'est même pas en mesure d'accueillir un nombre d'étudiantes et d'étudiants dépassant le seuil de viabilité.

Malgré le fait que l'adéquation entre créneaux d'excellence et programmes offerts ne soit pas exceptionnelle, il n'en demeure pas moins qu'un nombre important de programmes offerts dans la région sont nécessaires pour soutenir la diversité de la structure industrielle des Laurentides. De plus, on peut observer que la répartition des établissements de la région est adéquate et qu'elle permet une bonne accessibilité géographique. De ce point de vue, il serait peut-être possible d'envisager une meilleure couverture de la partie la plus à l'ouest des Laurentides, soit les MRC de Deux-Montagnes et d'Argenteuil qui doivent parcourir une plus grande distance pour avoir accès à un établissement collégial. Au niveau de la carte des programmes comme telle, il existe deux problèmes qu'il serait important de souligner. Le premier concerne le nombre important de programmes sous le seuil de viabilité dans la région, principalement au cégep Lionel-Groulx. Il est à espérer que la croissance des effectifs étudiants dans les prochaines années pourra résoudre ce problème. La proximité de ce cégep avec les autres établissements de la grande région de Montréal y est peut-être pour quelque chose, mais il est certain à tout le moins que le problème ne vient pas du dédoublement de programmes entre Lionel-Groulx et St-Jérôme. Le deuxième problème que nous soulignerons ici, c'est la situation inquiétante qui prévaut au CEC de Mont-Laurier quant au nombre d'étudiantes et d'étudiants techniques qui y sont inscrits. Le centre d'études ouvrira un programme d'intervention en délinquance qui pourra peut-être permettre de relancer les inscriptions dans cet établissement. Une fois encore, il faut mentionner que c'est un problème récurrent au niveau des CEC sur lequel il serait important de se pencher ultérieurement.

16 – Montérégie

Cégeps présents : Cégep Édouard-Montpetit
Cégep de Granby – Haute-Yamaska
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Valleyfield
Champlain Regional College, campus St-Lambert
École Nationale d’Aérotechnique – ÉNA (campus du cégep Édouard-Montpetit)

Population collégiale (2004) : 17 549

Nombre d’autorisations : 73 techniques, 27 pré-universitaires

Nombre d’autorisations différentes : 40 techniques, 7 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 13

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 8

Programmes exclusifs à un cégep : 7

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 22, soit 30,1% des programmes, dont 19 programmes en difficulté, soit 26% des programmes.

Diagnostic :

La Montérégie fait partie du peloton de tête en ce qui concerne les régions où les conditions socioéconomiques sont les meilleures au Québec. Au niveau du travail, on note que la région a complété l’année 2005 avec un taux de chômage de 6,7%, plus d’un point de pourcentage de moins que la moyenne québécoise qui se situait alors à 7,9%¹⁴⁵. Même situation au niveau du taux d’emploi qui se situait nettement au-dessus de la moyenne québécoise, à 63,6% pour la Montérégie contre 60,2% pour l’ensemble du Québec¹⁴⁶. On prévoit également l’ouverture de près de 122 500 postes pour la période allant de 2004 à 2008, ce qui laisse entrevoir de bonnes perspectives d’emplois pour les nouveaux diplômés, particulièrement dans le secteur technique¹⁴⁷. Au niveau démographique, la population qui est actuellement de 1 371 731 personnes a connu la plus forte progression en terme absolu et parmi les plus forts taux de croissances entre 1971 et 2005, soit 64,7% d’augmentation¹⁴⁸. Cette croissance devrait se poursuivre dans

¹⁴⁵ Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Montérégie*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.14.

¹⁴⁶ *Idem*.

¹⁴⁷ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de la Montérégie; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.5.

¹⁴⁸ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

les prochaines décennies à un rythme plus faible, mais tout de même supérieur à celle de l'ensemble du Québec. En ce qui concerne la variation des effectifs collégiaux, la région comptait 17 549 étudiantes et étudiants en 2004, en baisse de 8,8% depuis 1999, ce qui est une diminution supérieure à celle de l'ensemble du Québec pour la même période. Pour les cinq prochaines années, on prévoit une nette amélioration de la situation avec une hausse de plus de 14% des inscriptions mais à long terme, la diminution des effectifs devrait se situer près de 8% inférieur à la situation qui prévalait en 1999¹⁴⁹.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹⁵⁰ :

1. Bioalimentaire
2. Transformation des métaux ferreux et nouveaux matériaux associés
3. Fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques
4. Fabrication à haute valeur ajoutée en aéronautique
5. Technologies avancées de matériel de transport terrestre
6. Cinéma

Le secteur **bioalimentaire** ainsi que celui de la **transformation des métaux ferreux et nouveaux matériaux associés** ont été désignés comme créneau dans lesquels la Montérégie doit devenir *leader* aux termes du projet ACCORD. Dans le premier cas, la région peut compter sur une immense surface agricole parmi les meilleures terres du Québec. La Montérégie regroupe également certains instituts de recherche : l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe, un CCTT en innovations technologiques agroalimentaires ainsi que la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Cette ville a d'ailleurs été reconnue comme capitale nationale de l'agroalimentaire au Québec et héberge la Cité des biotechnologies agroalimentaires, vétérinaires et agro-environnementales. Pour ce qui est de la transformation des matériaux ferreux et des nouveaux matériaux associés, la Montérégie est depuis longtemps présente dans ce secteur, notamment avec ses sidérurgies et aciéries à Contrecoeur et Sorel. Le secteur emploi actuellement près de 20 000 personnes¹⁵¹. De plus, on retrouve plusieurs centres de recherches spécialisés dont l'Institut des matériaux industriels du CNRC, INRS-énergie et matériaux ainsi qu'un CCTT en écologie industrielle à Sorel. Les niches dans lesquelles la région entend se spécialiser se retrouvent au niveau des poudres métalliques, des aciers et de l'environnement, c'est-à-dire de la récupération des résidus métalliques. Notons également que les recherches effectuées dans le domaine des matériaux est l'une des composantes importantes permettant le développement d'autres industries en aval

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

¹⁴⁹ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

¹⁵⁰ MDEIE, *Entente ACCORD Montérégie*, Longueuil : MDEIE, mars 2004, p.2.

¹⁵¹ MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Montérégie*. En ligne.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49468.html?id_doc=49468> (page consultée le 25 avril 2006).

comme l'aérospatial, le secteur de l'énergie – production et transport, les transports terrestres, etc.

Pour sa part, le secteur de la **fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques** a été ciblé comme créneau *émergeant*. Cette industrie repose sur la conception et la fabrication de systèmes microélectroniques, circuits imprimés, de semi-conducteurs, etc. La Montérégie regrouperait déjà un nombre important d'industries dans ce secteur qui emploient plus de 4 000 personnes. Le chiffre d'affaire de l'industrie tournerait autour de 2 milliards de dollars annuellement, soit plus de 40% de la production canadienne¹⁵².

Finalement, trois secteurs industriels ont été choisis comme créneaux dans lesquels la région *s'associe* à d'autres pour développer un leadership. En premier lieu, il y a le secteur de la **fabrication à valeur ajoutée en aéronautique**. Avec les autres régions de la grande région de Montréal, la Montérégie fait partie des plus grands pôles mondiaux de conception et de fabrication en aéronautique et aérospatial au monde. On y retrouve d'importantes multinationales comme Pratt & Whitney et Héroux-Devtek et un nombre important de sous-traitants, principalement regroupés à Longueuil et autour de l'aéroport de St-Hubert, qui emploient plus de 7 500 personnes¹⁵³. La Montérégie regroupe également le siège social de l'Agence Spatiale Canadienne, l'ÉNA et un CCTT en aérospatial. Pour ce qui concerne les **technologies avancées de matériel de transport terrestre**, la région compte plus de 120 entreprises œuvrant dans le domaine, employant plus de 9 500 personnes et ayant un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 milliards de dollars annuellement¹⁵⁴. Dans ce secteur, on regroupe des entreprises de véhicules récréatifs, de transports adaptés et autres véhicules à usages multiples – voitures de golf, déneigeuses, etc. Finalement, le secteur du **cinéma** a également été ciblé comme secteur associé à la région de Montréal. À ce niveau, la ville de Longueuil accueille des installations modernes et récentes dans les locaux de l'ancienne base militaire de St-Hubert, à côté de l'aéroport, qui peuvent faciliter le déplacement des équipes de tournage en provenance de l'étranger. La proximité avec Montréal peut également procurer un accès à des sites de tournages intéressants et permet à la région de prendre un leadership mondial dans des secteurs tels que le développement de logiciels d'animation et d'effets visuels.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Bio alimentaire
 - Gestion et exploitation d'entreprise agricole (Cégep de St-Jean-sur-Richelieu)
 - Techniques de santé animale (Cégep de St-Hyacinthe)

2. Transformation des métaux ferreux et nouveaux matériaux associés

¹⁵² *Idem.*

¹⁵³ *Idem.*

¹⁵⁴ *Idem.*

- ◆ Techniques de génie mécanique (Cégep de Sorel-Tracy, Cégep de St-Jean-sur-Richelieu, Cégep de Valleyfield)
 - ◆ Technologie du génie industriel (Cégep de Valleyfield)
3. Fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques
- ◆ Technologie de l'électronique industrielle (Cégep de Sorel-Tracy, Cégep de Valleyfield)
 - ◆ Technologie de l'électronique (Cégep de St-Jean-sur-Richelieu, Cégep d'Édouard-Montpetit)
 - ◆ Avionique (ÉNA)
4. Fabrication à haute valeur ajoutée en aéronautique
- ◆ Entretien d'aéronefs (ÉNA)
 - ◆ Avionique (ÉNA)
 - ◆ Techniques de construction aéronautique (ÉNA)
5. Technologies avancées de matériel de transport terrestre
- ◆ Techniques de production manufacturière (Cégep de Granby – Haute-Yamaska)
 - ◆ Techniques de génie mécanique (Cégep de Sorel-Tracy, Cégep de St-Jean-sur-Richelieu, Cégep de Valleyfield)
6. Cinéma
- ◆ Techniques d'intégration multimédia (Cégep Édouard-Montpetit)

Avec la troisième population étudiante collégiale en importance au Québec et 40 programmes techniques différents, la Montérégie est bien équipée pour remplir les besoins de main-d'œuvre dans les créneaux d'excellence qui ont été choisis. Par contre, même s'il existe au moins un programme pouvant s'approcher à chacun des créneaux, les programmes retenus ne sont pas toujours les plus adéquats. Par exemple, si la région entend se positionner au niveau mondial pour la production de composantes de microélectronique, il serait sans doute intéressant d'offrir un cours de conception électronique dans l'un des cégeps de la région ou encore, dans le secteur des métaux ferreux et des nouveaux matériaux associés, il serait possible d'envisager l'ouverture d'un programme de technologie du génie métallurgique à Sorel-Tracy. Les secteurs où l'adéquation entre les créneaux d'excellence et les programmes disponibles se situent au niveau du bio alimentaire et de l'aéronautique. Par contre, pour ce qui est de l'aéronautique, il faudra probablement publiciser davantage les emplois offerts dans le secteur puisqu'il commence à y avoir de sérieuses pénuries de main-d'œuvre dans le secteur et le nombre d'inscriptions à l'ÉNA ne s'est toujours pas rétabli après le 11 septembre 2001.

D'un point de vue plus général maintenant, on peut dire que l'offre de programme de la région est l'une des meilleures au Québec, avec 40 programmes offerts dans huit

établissements, six programmes exclusifs et 9 très rares. Si la situation globale de la région est assez enviable et que le taux de programmes sous le seuil de viabilité est relativement faible en comparaison à l'ensemble des régions, il faut surveiller certains établissements comme le cégep de Sorel-Tracy, Granby – Haute-Yamaska et Valleyfield, qui ont connu des déclin semblables à ceux des régions ressources. Il y aurait alors lieu d'étudier des possibilités de rationalisation de l'offre de programme en évitant les dédoublements trop nombreux dans la même région et en ouvrant un certain nombre de cours associés aux créneaux d'excellences comme il a été suggéré plus haut avec l'exemple de génie métallurgique qui pourrait s'offrir à Sorel-Tracy.

17 – Centre du Québec

Cégeps présents : Cégep de Drummondville
Cégep de Victoriaville
École du meuble, campus Victoriaville

Population collégiale (2004) : 2 556

Nombre d'autorisations : 15 techniques, 16 pré-universitaires

Nombre d'autorisations différentes : 12 techniques, 13 pré-universitaires

Programmes rares (moins de 10 autorisations au Québec) : 3

Programmes très rares (moins de 5 autorisations au Québec) : 2

Programmes exclusifs à un cégep : 0

Nombre de programmes techniques sous le seuil de viabilité : 8, soit 53,3% des programmes, dont 4 programmes en difficulté, soit 26,7% des programmes.

Diagnostic :

La situation socio-économique du Centre-du-Québec est relativement bonne par rapport à l'ensemble du Québec. Son taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne québécoise, à 8,1% au mois de janvier 2006¹⁵⁵. La perspective d'emploi est également assez intéressante, alors que l'on prévoit qu'il s'y créera quelques 17 700 emplois entre 2003 et 2008, soit une progression annuelle de 1,3%¹⁵⁶. La population du Centre-du-Québec est actuellement de près de 226 856 personnes, en progression de plus de 24% depuis 1971, ce qui est toutefois inférieur au taux de croissance pour l'ensemble du Québec durant la même période¹⁵⁷. Pour ce qui est des effectifs collégiaux, la région comptait en 2005 2490 étudiantes et étudiants, soit une baisse de plus de 21% par rapport à 1999¹⁵⁸. Il s'agit de l'une des baisses les plus importantes à l'échelle du Québec.

Afin de développer son économie, les créneaux sur lesquels la région a décidé de mettre l'emphase en vertu de l'entente conclue dans le cadre du projet ACCORD sont¹⁵⁹ :

1. Équipements de transport terrestre, véhicules spéciaux et produits récréatifs

¹⁵⁵ Emploi-Québec, *Info-Emploi : Centre-du-Québec*, février 2006, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005, p.1.

¹⁵⁶ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région du Centre-du-Québec; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004, p.5.

¹⁵⁷ Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

¹⁵⁸ MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

¹⁵⁹ MDEIE, *Entente ACCORD Centre-du-Québec*, Drummondville : MDEIE, 2003, p.2.

2. Technologies et systèmes logistiques de récupération et de valorisation des matières résiduelles
3. Textiles techniques
4. Papiers spécialisés
5. Productions fromagères
6. Meuble et bois ouvré

Le Centre-du-Québec est déjà un joueur important dans le secteur des **véhicules récréatifs et des véhicules spécialisés**. La position géographique de cette région est un atout intéressant pour faciliter l'accès au marché québécois et américain. Le développement de produits ayant un faible impact environnemental pourra permettre aux entreprises de la région de se spécialiser davantage et de mieux se positionner dans l'industrie pour l'avenir.

Des villes de la région comme Victoriaville ont été des pionnières dans l'implantation de systèmes de recyclage au Québec. Cette situation a permis de développer une expertise dans le domaine des **technologies et systèmes logistiques de récupération ainsi que dans la valorisation des matières résiduelles** pour lesquels le Centre-du-Québec entend devenir *leader* au sens du programme ACCORD.

Le domaine des **textiles techniques** a été désigné comme créneau émergent. Il s'agit du secteur des textiles dont la croissance est la plus forte à l'heure actuelle et dont la valeur ajoutée est la plus importante, à l'opposé du vêtement pour lequel la compétition internationale engendre un recul important au Québec. Cela comprend les matériaux de transport, dont les polymères et fibres textiles employées dans les matériaux composites; les textiles utilisés dans les soins de santé et d'hygiène, la construction et le génie civil, les procédés industriels et les articles de sport.

Les **papiers spécialisés** sont un autre secteur ayant été désigné comme créneau émergent par les acteurs régionaux. Les papeteries comme Cascades sont déjà bien implantées dans la région et il s'agit d'en tirer profit pour accroître la valeur ajoutée des produits issus de l'exploitation forestière. Les papiers spécialisés comprennent des produits comme les papiers destinés à l'imagerie numérique ou encore ceux destinés à la fabrication de laminage pour les meubles.

La région du Centre-du-Québec compte pour une part importante de la production agricole au Québec, notamment au niveau de la **production laitière**. La région souhaite, par le biais de ce créneau, développer des produits du terroir distinctifs pouvant être vendus sur les marchés d'exportation.

Finalement, l'industrie du **meuble et du bois ouvré** est un créneau d'excellence pour lequel le Centre-du-Québec s'associe avec des régions comme la Mauricie et Chaudière-Appalaches. Ce secteur emploie déjà plus de 6000 personnes dans la région et compte des entreprises importantes de production de meubles et de maisons préfabriquées.

Les principaux programmes collégiaux en lien avec les pôles d'excellences identifiés par les acteurs de la région sont les suivants :

1. Équipements de transport terrestre, véhicules spéciaux et produits récréatifs
 - Techniques de génie mécanique (Cégep de Drummondville)
 - Technique de logistique du transport (Cégep de Drummondville)
2. Technologies et systèmes logistiques de récupération et de valorisation des matières résiduelles
3. Textiles techniques
4. Papiers spécialisés
5. Productions fromagères
 - Gestion et exploitation d'entreprises agricoles (Cégep de Victoriaville)
6. Meuble et bois ouvré
 - Techniques du meuble et d'ébénisterie (École du meuble de Victoriaville)

On ne peut pas dire que le lien entre les créneaux choisis et les programmes collégiaux offerts soit très fort pour la région du Centre-du-Québec. Les acteurs régionaux ont d'ailleurs souligné l'importance de programmes situés dans des régions connexes pour justifier la désignation de certains de ces secteurs, comme la présence du programme de technologie des matières textiles à St-Hyacinthe ou encore, celui de technologies des pâtes et papiers à Trois-Rivières. Le seul programme qui soit vraiment directement relié à une industrie ciblée est celui de techniques du meuble et d'ébénisterie. Il y aurait lieu de réfléchir à introduire certains programmes qui pourrait attirer de nouveaux effectifs dans la région, afin de limiter la saignée actuelle et d'assurer le développement des créneaux d'excellences. À ce sujet, il serait peut-être à envisager de créer un programme en lien avec les technologies et systèmes logistiques de récupération et de valorisation des matières résiduelles.

Pour en revenir à la carte des programmes dans son ensemble, à première vue la situation semble effectivement problématique, la plupart des programmes techniques étant sous le seuil de viabilité, particulièrement à Drummondville. Il n'existe pas vraiment de problème de dédoublement de programme entre les deux cégeps de la région. La solution doit donc passer davantage par la création de programmes exclusifs et par la promotion des programmes déjà en place.

Conclusion

Cela fait déjà environ cinq ans que la FECQ, avec plusieurs autres acteurs de l'enseignement collégial, réclame une modification de la carte des programmes afin de favoriser l'accessibilité géographique aux études supérieures et le développement socio-économique des régions. Par contre, il semble qu'un changement de gouvernement, un *forum sur l'avenir de l'enseignement collégial* et quelques ministres plus tard, la volonté des acteurs en place à Québec ne soit plus au rendez-vous. Il est déplorable de voir à quel point, malgré l'urgence que l'on a pu sentir à certains moments et la mobilisation générale de l'ensemble des milieux, le dossier est pratiquement retombé au point mort, un peu comme une mode passée date.

Le forum de juin 2004 aurait pu servir à définir des orientations qui fassent consensus permettant à l'ensemble des partenaires de l'éducation collégiale de travailler ensemble pour mettre en place les changements afin d'améliorer le réseau, avec en priorité la question des cégeps en baisse d'effectifs. Malheureusement, cet événement organisé davantage comme un outil de relations publiques, de par son manque de vision, a plutôt permis une division plus marquée que jamais. Or, il n'y a jamais eu de véritables améliorations qui n'aient été implantées dans le réseau collégial sans que l'ensemble des partenaires concernés ne mettent l'épaule à la roue.

Les problèmes des cégeps proviennent sans doute en partie du manque de financement chronique dont ils souffrent depuis dix ans. Par contre, le défi que pose la baisse d'effectifs dans les collèges en région demande à ce que l'on cherche plus loin que l'argent pour régler le problème car il s'agit d'un problème structurel avant tout. Voilà pourquoi, encore aujourd'hui, la FECQ s'est penchée sur les problèmes de la baisse des effectifs collégiaux dans les régions périphériques et sur un des moyens qui a été avancé pour contrer le problème, soit la refonte de la carte des programmes.

La grande difficulté qui vient tout de suite lorsque l'on parle de modifier la carte des programmes, est que chaque cégep tend à agir isolément, tentant de s'approprier le plus grand nombre de programmes possibles en tirant la couverture de son côté, plutôt qu'en pensant de façon globale à l'amélioration du réseau. C'est la raison pour laquelle nous avons tenté d'adopter une vision élargie en rédigeant ce document. Nous avons ainsi abordé la question en analysant les besoins de la société québécoise dans son ensemble, pour ensuite se pencher sur la réalité de chacune de ses régions.

Avant de conclure, il est important de faire un retour sur un certain nombre de constats qui ont pu être soulignés par le présent document. Premièrement, il est apparu à de nombreuses reprises que les programmes présents dans les centres d'études collégiaux (CEC) sont pratiquement tous sous le seuil de viabilité. Le bassin de population des régions où ils sont situés ne permet généralement pas de changer la situation, même si le financement était accru et que de nouveaux programmes y étaient offerts. Limiter leur nombre réduirait l'accessibilité aux études dans plusieurs régions, mais maintenir leur nombre actuel pose des problèmes financiers et de qualité de l'éducation dus aux

autorisations sous le seuil de viabilité et au manque de ressources d'encadrement. Il serait donc important de se pencher sérieusement sur l'avenir des CEC dans les années à venir. Dans un deuxième temps, il faut souligner qu'un nombre important de programmes ont été comptabilisés comme étant sous le seuil de viabilité et que des considérations comme la division d'un ancien programme, comme dans le cas des techniques administratives (41012), ou encore la présence de programme double, comme dans le cas des programmes de sciences humaines et musique (30011), induisent un biais dans la désignation des programmes sous le seuil de viabilité. En effet, dans le cas des subdivisions de programmes, il arrive souvent que le programme original comptait un nombre important d'étudiantes et d'étudiants, mais que les nouveaux programmes issus de la subdivision n'atteignent pas le nombre d'étudiantes et d'étudiants requis. De plus, il faut rappeler que dans certains cas, il existe toujours un certain tronc commun qui fait en sorte que les étudiantes et les étudiants par classe demeurent relativement nombreux. Le même constat peut être fait dans le cas des programmes doubles où les étudiantes et étudiants sont comptabilisés dans leur programme bidisciplinaire alors qu'ils fréquentent les classes de l'un et de l'autre des programmes qui peuvent se trouver suffisamment remplis selon les critères du ministère. Cela nous amène à un autre phénomène, soit l'éclatement du nombre de programmes différents offerts dans le réseau. Il y en avait 100 en 1994-1995 et 119 en 2004-2005¹⁶⁰. Cette grande diversité dans l'offre de programme représente une force pour le Québec qui peut plus facilement former des travailleurs dans grand nombre de secteurs. Par contre, cela représente également une grande difficulté pour les étudiantes et les étudiants qui doivent s'orienter et choisir un programme d'études collégiales. De plus, l'augmentation importante du nombre de programmes est peut-être une des causes de la hausse du nombre de programmes sous le seuil de viabilité. Plutôt que de créer sans cesse de nouveaux programmes il faudrait sans doute envisager d'aménager certaines voies de spécialisations en relation avec les créneaux d'excellence des différentes régions à partir de programmes existants.

Les analyses de refonte de la carte des programmes au collégial ne doivent pas être prises dans un sens dogmatique. Elles ont été conçues de manière à laisser beaucoup de place à la discussion et au débat. Il est toujours extrêmement délicat de s'attaquer à ce genre de dossier, sachant que si certaines suggestions étaient mises de l'avant, cela voudrait dire que des emplois seraient modifiés ou déplacés et des étudiants auraient à étudier ailleurs, sans compter les problèmes de transition inhérents à n'importe quel changement structurel de ce type. Il faut donc avancer avec prudence et regarder chaque élément à la pièce tout en ayant en tête l'ensemble du portrait. C'est une tâche difficile, en effet! Il n'en demeure pas moins qu'il est essentiel de se pencher sur la question de la carte des programmes, aujourd'hui ou demain, mais les problèmes exposés en premier plan ne manqueront pas de nous rattraper au passage, et beaucoup plus rapidement qu'il peut le sembler.

¹⁶⁰ Source : MELS, direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Bibliographie

- Comité mixte sur la baisse de l'effectif scolaire dans le réseau collégial public, *Baisse de l'effectif scolaire dans le réseau collégial public ; État de situation et voies de solutions*, Québec : MEQ, avril 2002.
- Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, *Rapport de la commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise – Rapport Coulombe*, Québec : Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, décembre 2004.
- Conseil Régional de Concertation et de Développement – Région de Québec et Gouvernement du Québec, *Entente-Cadre de développement de la région de la Capitale Nationale 2001-2006*, Québec : CRDC et Gouvernement du Québec, 2001.
- Conseil du Trésor, *Budget de dépenses 2005-2006; Volume III – Plan annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, Québec : Conseil du Trésor, avril 2005.
- Conseil du Trésor, *Budget de dépense 2005-2006; Volume II – Crédits des ministères et organismes*, Québec : Conseil du Trésor, avril 2006.
- CRÉ de Montréal. 2006. Mise à jour du 15 avril. *Entente-cadre de développement de la région de Montréal 2001-2006*. En ligne.
<<http://www.credemontreal.qc.ca/Publications/EntenteCadre.htm>> (page consultée le 15 avril 2006).
- CRÉ Montréal, *Innovier pour se développer; Plan quinquennal de développement 2005-2010*, Montréal : CRÉ Montréal, septembre 2005.
- CSE, *L'éducation des adultes : partenaires du développement local et régional*, Québec : CSE, septembre 2003.
- Emploi-Québec, *Le marché du travail au Québec; perspectives professionnelles 2004-2008*, Québec : Emploi-Québec, 2004.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Capitale-Nationale*, 1^{er} trimestre 2005 volume 26, numéro 1, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de la Capitale-Nationale; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Montréal; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de l'Estrie; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de l'Outaouais; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Chaudière-Appalaches; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Laval; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de Lanaudière; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de la Montérégie; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région du Centre-du-Québec; Perspectives professionnelles 2004-2008*, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.

Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Mauricie*, 4^e trimestre 2005, volume 8, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.

Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Estrie*, 2^e et 3^e trimestres, volume 25, numéro 3, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.

- Emploi-Québec, *Bulletin métropolitain sur le marché du travail : Région métropolitaine de recensement de Montréal*, 4^e trimestre 2005, volume 2, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Outaouais*, 4^e trimestre, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Côte-Nord*, 2^e trimestre 2004, volume 21, numéro 2, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2004.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*, 3^e trimestre 2005, volume 10, numéro 3, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Chaudière-Appalaches*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Laval*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Lanaudière*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Laurentides*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail : Montérégie*, 4^e trimestre 2005, volume 25, numéro 4, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2005.
- Emploi-Québec, *Info-Emploi : Centre-du-Québec*, février 2006, Informations sur le marché du travail, Québec : Emploi-Québec, 2006.
- Équipe multipartite « partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », *Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé – Rapport Lussier*, Québec : MDEIE et MESS, janvier 2006.
- FECQ, *Baisse de clientèle dans les cégeps en région; avis explicitant les pistes de solution préconisées par la FECQ*, Montréal : FECQ, décembre 2001.

FECQ, *La formation technique*, Montréal : FECQ, avril 2003.

FECQ, *Le réseau collégial : un impératif pour les générations à venir*, Montréal : FECQ, mai 2004.

Groupe de recherche sur la migration des jeunes, *La migration des jeunes au Québec; Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal : INRS Urbanisation, Culture et Société, octobre 2001.

Institut de la statistique du Québec. 2006. Mise à jour du 20 avril. *Société, Démographie, Données régionales, Tableau statistique Évolution et distribution de la population par région administrative superficie et densité : Québec, 1971-2005*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/203.htm> (page consultée le 20 avril 2006).

Jacobs, Jane, *The Nature of Economies*, New York : Modern Library, 2000.

Laval Technopole. 2006. Mise à jour du 30 mars. *Laval Technopole; Missions*. En ligne. <<http://www.lavaltechnopole.com/fr/content/view/2/6/>> (page consultée le 30 mars 2006).

MDEIE. 2006. Mise à jour du 1er mars 2006. *Développement régional; Régions; Bas-Saint-Laurent; Portrait socioéconomique; Démographie et occupation du territoire*. En ligne. <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/service.pr t?svcid=PAGE_GENERIQUE_CATEGORIES34&iddoc=60872> (consulté le 1^{er} mars 2006).

MDEIE. 2006, mise à jour du 2 mars. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD*. En ligne. <<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord.html>> (page consultée le 2 mars 2006).

MDEIE. 2006, mise à jour du 2 mars. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Créneaux d'excellence*. En ligne. <<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/43685.html?iddoc=43685>> (page consultée le 2 mars 2006).

MDEIE. 2006. Mise à jour du 3 avril. *MDEIE; Lancement de la démarche ACCORD avec la région de la Capitale-Nationale; ACCORD Info Bulletin, mars 2006, volume 1, numéro 1*. En ligne. <<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/69073.html?iddoc=69073#lancement>> (page consultée le 3 avril 2006).

- MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Nord-du-Québec*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/60474.html?iddoc=60474>> (page consultée le 25 avril 2006).
- MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49464.html?iddoc=49464>> (page consultée le 25 avril 2006).
- MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Chaudière-Appalaches*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49462.html?iddoc=49462#plastiques>> (page consultée le 25 avril 2006).
- MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Lanaudière*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49468.html?iddoc=49468>> (page consultée le 25 avril 2006).
- MDEIE. 2006. Mise à jour du 3 mai. *MDEIE; Développement régional; Régions; Outaouais; Portrait socio-économique; Conditions de vie*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49469.html?iddoc=49469>> (page consultée le 3 mai 2006).
- MDEIE. 2006. Mise à jour du 5 mai. *MDEIE; Développement régional; Régions; Nord-du-Québec; Portrait socio-économique; Conditions de vie*. En ligne.
<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/service.prt?svcid=PAGE_GENERIQUE_CATEGORIES34&iddoc=60947> (page consultée le 3 mai 2006).
- MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Montérégie*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49468.html?iddoc=49468>> (page consultée le 25 avril 2006).
- MDEIE. 2006. Mise à jour du 25 avril. *MDEIE; Développement régional; Projet ACCORD; Projet ACCORD en région; Laurentides*. En ligne.
<<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49465.html?iddoc=49465>> (page consultée le 25 avril 2006).
- MDEIE, *Portrait socioéconomique des régions du Québec; Édition 2005*, Québec : MDEIE, juillet 2005.
- MDEIE, *L'avantage québécois; Stratégie gouvernementale de développement économique*, Québec : MDEIE, octobre 2005.

- MDEIE, *Entente ACCORD Bas-St-Laurent*, Rimouski : MDEIE, décembre 2002.
- MDEIE, *Entente ACCORD Saguenay – Lac-St-Jean*, Alma : MDEIE, février 2003.
- MDEIE, *Entente ACCORD Mauricie*, Trois-Rivières : MDEIE, décembre 2002.
- MDEIE, *Entente ACCORD Estrie*, Sherbrooke : MDEIE, décembre 2004.
- MDEIE, *Entente ACCORD Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda : MDEIE, décembre 2002.
- MDEIE, *Entente ACCORD Outaouais*, Gatineau : MDEIE, mars 2004.
- MDEIE, *Entente ACCORD Côte-Nord*, Sept-Îles : MDEIE, novembre 2003.
- MDEIE, *Entente ACCORD Nord-du-Québec*, Lebel-sur-Quévillon : MDEIE, août 2004.
- MDEIE, *Entente ACCORD Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*, Gaspé : MDEIE, décembre 2002.
- MDEIE, *Entente ACCORD Chaudière-Appalache*, Ste-Marie, MDEIE, avril 2004.
- MDEIE, *Entente ACCORD Lanaudière*, Joliette : MDEIE, mars 2004.
- MDEIE, *Entente ACCORD Laurentides*, St-Sauveur : MDEIE, janvier 2003.
- MDEIE, *Entente ACCORD Montérégie*, Longueuil : MDEIE, mars 2004.
- MDEIE, *Entente ACCORD Centre-du-Québec*, Drummondville : MDEIE, 2003.
- MELS et MDEIE, *Rapport d'évaluation du dispositif des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)*, Québec : MELS et MDEIE, février 2005.
- MELS, *Régime budgétaire des collèges publics 2004-2005; Annexe F-142-v.3*, Québec : MELS, 2005.
- MELS, *Régime budgétaire des collèges publics 2004-2005; Annexe F-138-v.4*, Québec : MELS, 2005.
- MELS, *Orientations ministérielles sur l'avenir de l'enseignement collégial*, Québec : MELS, janvier 2005.
- MELS, *Effectifs inscrits aux programmes de DEC, au réseau collégial public, selon l'organisme et le programme regroupé, automnes 1995 à 2004*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, mars 2005.

MELS, *Système prévisionnel SIPEEC*, Québec : MELS, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, version été 2005.

MELS, *Rapport sur l'accès à l'éducation – Rapport Gervais*, Québec : MELS, octobre 2005.

MELS, *Rapport annuel 2004-2005*, Québec : MELS, novembre 2005.

MICC, *Plan stratégique 2005-2008*, Québec : MICC, avril 2005.

National Governors Association, *A Governor's Guide to Cluster-Based Economic Development*, Washington : NGA, 2002.

Ouimet, Mathieu, Nabil Amara et Rejean Landry, *Les « clusters » comme outil de développement régional – de l'idée aux outils d'intervention; Compte rendu et synthèse*, Montréal : Observatoire de développement économique Canada pour les régions du Québec, janvier 2004.

Publications Québec, *Loi sur l'impôt*, L.R.Q. I-3, volume 7.

Publications Québec, *Règlement sur l'aide financière aux études*, L.R.Q. A-13.3, r.2.

Sölvell, Örjan, Göran Linqvist et Christian Ketels, *The Cluster Initiative Greenbook*, Stockholm : Bromma Tryck AB, août 2003.

Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 2001*, Ottawa : Statistiques Canada, Catalogue 91-213-XIB.